

Constellium SE
Rapport de gestion 2023



TABLE DES MATIERES

<u>Section 1 - Comptes consolidés et informations y afférentes</u>	<u>3</u>
<u>1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice 2023</u>	<u>3</u>
<u>1.2 Activités en matière de recherche et développement</u>	<u>4</u>
<u>1.3 Evénements postérieurs à la clôture</u>	<u>5</u>
<u>1.4 Evolution prévisible</u>	<u>5</u>
<u>1.5 Principaux risques et incertitudes du Groupe</u>	<u>6</u>
<u>1.6 Présentation des comptes consolidés du Groupe</u>	<u>8</u>
<u>1.7 Déclaration consolidée de performance extra-financière</u>	<u>18</u>
<u>Section 2 - Comptes annuels et informations y afférentes</u>	<u>19</u>
<u>2.1 Activités de la Société au cours de l'exercice 2023</u>	<u>19</u>
<u>2.2 Activités en matière de recherche et développement</u>	<u>19</u>
<u>2.3 Evénements postérieurs à la clôture</u>	<u>19</u>
<u>2.4 Evolution prévisible</u>	<u>19</u>
<u>2.5 Principaux risques et incertitudes de la Société</u>	<u>19</u>
<u>2.6 Présentation des comptes annuels de la Société</u>	<u>19</u>
<u>2.7 Prises de participation significative ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français</u>	<u>21</u>
<u>2.8 Charges fiscalement non déductibles</u>	<u>21</u>
<u>2.9 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société</u>	<u>21</u>
<u>2.10 Information sur les dividendes et revenus distribués</u>	<u>21</u>
<u>2.11 Actionnariat salarié</u>	<u>21</u>
<u>2.12 Plan de vigilance</u>	<u>22</u>
<u>Section 3 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société</u>	<u>31</u>
<u>3.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés</u>	<u>32</u>
<u>3.2 Conventions entre une filiale et une partie liée</u>	<u>36</u>
<u>3.3 Délégations en matière d'augmentations de capital et autres autorisations données au Conseil d'administration</u>	<u>36</u>
<u>ANNEXES</u>	
<u>ANNEXE 1 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société</u>	<u>37</u>
<u>ANNEXE 2 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société</u>	<u>38</u>
<u>ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2023</u>	<u>39</u>
<u>ANNEXE 4 - Déclaration consolidée de performance extra-financière</u>	<u>41</u>

CONSTELLIUM SE - RAPPORT DE GESTION 2023

Ce rapport de gestion a été établi le 14 mars 2024 par le Conseil d'administration de Constellium SE, société européenne au capital de 2 936 397,68 euros, dont le siège social est situé Washington Plaza, 40-44 rue Washington, 75008 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 831 763 743 (la "Société" ou "Constellium SE"), conformément à l'article L.225-100, I, alinéa 2 du Code de commerce (applicable sur renvoi de l'article L.229-1, alinéa 2 du Code de commerce). Ce rapport de gestion présente les comptes sociaux de la Société et les comptes consolidés du Groupe (tel que ce terme est défini ci-dessous) pour l'exercice qui a commencé le 1er janvier 2023 et s'est achevé le 31 décembre 2023.

Constellium SE est la société mère du Groupe. Le 28 juin 2019, la Société a été transformée de société anonyme de droit néerlandais (*Naamloze Vennootschap*, N.V.) en *Societas Europaea* (SE) de droit néerlandais, et a changé sa dénomination sociale de Constellium N.V. en Constellium SE. Le 12 décembre 2019, Constellium SE a réalisé le transfert de son siège social des Pays-Bas vers la France et est devenue une *Societas Europaea* (SE) de droit français.

Conformément à l'article L. 225-37, alinéa 6 du Code de commerce, ce rapport de gestion inclut, dans sa section 3, le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société.

1. COMPTES CONSOLIDÉS ET INFORMATIONS Y AFFÉRENTES

Les comptes consolidés de Constellium SE et de ses filiales (le "Groupe") pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière ("IFRS") publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et adoptées par l'Union Européenne.

A moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes "nous", "notre", "nos" ou "Constellium" utilisés dans le présent rapport renvoient au Groupe.

1.1 Activités du Groupe au cours de l'exercice 2023

1.1.1 Présentation générale

Constellium est un leader mondial en matière de conception et de fabrication d'une vaste gamme de produits en aluminium laminés et extrudés novateurs et spécialisés, destinés principalement aux marchés de l'emballage, de l'aéronautique et de l'automobile. L'implantation industrielle du Groupe comprend des usines stratégiquement situées en Amérique du Nord, en Europe et en Chine. Au 31 décembre 2023, le Groupe compte environ 12 000 employés, exploite 25 usines, dispose de 3 centres de Recherche et Développement ("R&D") et 3 centres administratifs.

1.1.2 Nos secteurs d'activité

Nous desservons une variété de clients dans une vaste gamme de marchés, lesquels ont des besoins, des caractéristiques et des exigences en matière de produits très différents. Par conséquent, nous avons divisé nos activités en trois secteurs afin de mieux servir notre clientèle.

Secteur des Produits Laminés - Emballage et Automobile (P&ARP)

Notre secteur des Produits Laminés - Emballage et Automobile (*Packaging and Automotive Rolled Products - P&ARP*) produit des bobines et de la tôle en aluminium.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, environ 72 % du volume du secteur était attribuable aux produits laminés d'emballage qui se composent principalement de canettes et boîtes de conserve ainsi que de capsules et de feuilles minces, environ 26 % du volume du secteur était attribuable aux produits laminés automobiles, et environ 2 % du volume du secteur était attribuable aux produits de spécialité et autres produits laminés de faible épaisseur.

Secteur Aéronautique et Transport (A&T)

Notre secteur Aéronautique et Transport (*Aerospace and Transportation - A&T*) produit des matériaux en aluminium à la pointe de la technologie, incluant des tôles, des feuilles et d'autres produits manufacturés avec des applications dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, du transport et de l'industrie à travers le monde. Environ 44 % du volume du secteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 était attribuable aux produits laminés de l'aéronautique et environ 56 % était attribuable au secteur du transport, de l'industrie, de la défense et aux autres produits laminés.

Secteur Structures Automobiles et Industrie (AS&I)

Notre secteur Structures Automobiles et Industrie (*Automotive Structures and Industry - AS&I*) produit des structures à la pointe de la technologie pour l'industrie automobile (notamment des systèmes d'absorption d'énergie, des poutrelles antichocs latérales, des boîtiers de batterie), des profilés en alliage mou et en alliage dur et de grands profilés extrudés pour des applications dans les secteurs de l'automobile, du transport ferroviaire, de l'énergie, de la construction, et du secteur industriel. Environ 50 % du volume du secteur pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 était attribuable aux profilés automobiles et environ 50 %, aux autres profilés.

Au 31 décembre 2023, nos secteurs représentaient les pourcentages suivants de notre chiffre d'affaires et de notre EBITDA Ajusté :

<i>(en % du total)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2023	
	Chiffre d'affaires	EBITDA Ajusté
P&ARP	54 %	40 %
A&T	24 %	45 %
AS&I	23 %	19 %
Holdings et Fonctions Centrales (<i>H&C</i>)	— %	(4) %
Total	100 %	100 %

1.2 Activités en matière de recherche et développement

1.2.1 Recherche et développement

Nous sommes d'avis que nos capacités en recherche et développement associées à nos relations étroites et de longue date avec notre clientèle créent un avantage concurrentiel distinctif par rapport à nos concurrents. Nos trois centres de recherche et développement sont situés à Voreppe, en France, à Plymouth, dans l'état du Michigan aux États-Unis et à l'université Brunel, à Londres, au Royaume-Uni.

C-TEC, notre centre de recherche et développement situé à Voreppe, en France, offre des services et du soutien à l'ensemble de nos usines, en mettant l'accent sur le développement des produits et des processus, en offrant de l'aide technique à nos usines et en collaborant avec nos clients pour développer de nouveaux produits. Pour cela, nous misons sur une amélioration du rendement visant à réduire le coût total de détention de nos produits pour nos utilisateurs finaux, par exemple en développant du matériel qui diminue les coûts d'entretien des avions ou augmente l'efficacité énergétique des voitures. Au centre de Voreppe, nous travaillons également sur le développement, l'amélioration et les tests des processus utilisés dans nos usines comme la fusion, la fonderie, le laminage, l'extrusion, la finition et le recyclage. De plus, nous développons et testons également les technologies utilisées par nos clients, comme le soudage par friction-malaxage, et offrons du soutien technique à nos clients.

Notre centre de recherche et développement situé à Plymouth, dans l'état du Michigan aux États-Unis apporte du soutien principalement à nos clients nord-américains avec des solutions d'allègement issues de l'utilisation de l'aluminium en réponse aux exigences spécifiques de ce marché.

De plus, au Centre de technologie universitaire de Constellium à l'université Brunel de Londres, au Royaume-Uni, une équipe spécialisée d'ingénieurs et de chefs de projet en recherche et développement adapte la technologie du laboratoire aux nouveaux programmes des clients et aux besoins de production de nos usines. Ce centre possède un équipement d'extrusion et de fonderie d'un niveau industriel, des technologies d'usinage et des méthodes d'assemblage variées, ce qui nous permet de miser sur nos alliages exclusifs et sur de fortes capacités d'innovation en matière de fabrication pour développer des solutions usinées adaptées aux besoins des clients et d'accélérer leur mise sur le marché.

Au 31 décembre 2023, C-TEC, notre principal centre de recherche et développement à Voreppe, en France et son antenne à Plymouth, Michigan, aux États-Unis, employaient 335 personnes, dont environ 75 % de scientifiques et techniciens. Le centre de recherche et développement de Brunel, en Angleterre, employait 50 scientifiques de Constellium ainsi que 19 doctorants et

chercheurs postdoctorants de l'université de Brunel et d'autres partenaires académiques qui étaient impliqués dans des projets d'innovation de Constellium.

Nous avons investi en recherche et développement 52 millions d'euros et 48 millions d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, respectivement.

1.2.2 Principaux investissements en 2023

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses d'investissements, par secteur, au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
P&ARP	(168)	(127)
A&T	(95)	(78)
AS&I	(69)	(62)
H&C	(5)	(6)
Dépenses d'investissement	(337)	(273)

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Le 21 février 2024, la Société a annoncé que le Conseil d'administration avait autorisé un programme de rachat d'actions de la Société d'une durée de trois ans pour un montant maximum de 300 millions de dollars US, expirant le 31 décembre 2026.

1.4 Evolution prévisible

Toutes les informations prospectives contenues dans cette section 1.4 et dans le présent rapport de gestion comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent être significativement différents de ceux exprimés dans, ou induits de, ces informations prospectives en raison d'importants facteurs définis à la section 1.5 ci-dessous ou d'autres événements.

En ce qui concerne 2024, Constellium s'attend à ce que la demande dans le secteur aéronautique reste forte alors que la reprise post-pandémique se poursuit. Dans le domaine de l'emballage, la demande s'est stabilisée ces derniers trimestres et nous prévoyons une croissance modeste par rapport à l'année dernière. Dans le domaine de l'automobile, malgré un ralentissement de la demande au second semestre 2023, nous nous attendons à ce que la demande automobile reste saine cette année. Nous continuons de connaître une faiblesse sur la plupart des marchés industriels en ce début d'année.

Nous prévoyons que les pressions inflationnistes sur les coûts se poursuivront tout au long de 2024, mais à un rythme inférieur à celui des deux dernières années. Nous sommes confiants dans notre capacité à continuer de compenser une partie substantielle de l'impact grâce à une amélioration des prix et à notre concentration constante sur le contrôle des coûts, comme nous l'avons démontré dans le passé.

Pour préparer notre croissance à long terme, nous continuons d'investir davantage que par le passé dans les activités où nous observons les rendements les plus attractifs, notamment des capacités supplémentaires de recyclage et de coulée. Nos produits sont au cœur de l'économie circulaire de demain. Même si des incertitudes persistent sur les fronts macroéconomique et géopolitique, nous pensons que notre positionnement sur les marchés finaux est solide et nous sommes optimistes quant à nos perspectives pour 2024 et au-delà.

Le Groupe adopte le principe de la continuité d'exploitation pour préparer ses comptes consolidés (voir Note 2.4 des comptes consolidés).

1.5 Principaux risques et incertitudes du Groupe

Le Groupe a identifié, à la date du présent rapport, les principaux risques et incertitudes suivants dont nous estimons actuellement que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe et, par conséquent, de causer la baisse du cours des actions ordinaires de la Société :

1.5.1 Risques commerciaux et opérationnels

- Nous pourrions ne pas réussir à être compétitifs dans les marchés très concurrentiels dans lesquels nous exerçons nos activités, et de nouveaux concurrents pourraient apparaître, ce qui pourrait réduire notre part de marché, nos volumes de ventes et nos prix de vente.
- L'aluminium pourrait devenir moins concurrentiel par rapport à d'autres matières, ce qui pourrait réduire nos volumes de ventes ou diminuer nos prix de vente.
- Une part importante de notre chiffre d'affaires provient de nos activités internationales, ce qui nous expose à certains risques inhérents aux activités à dimension internationale.
- La volatilité des prix des coûts de l'énergie pourrait affecter de façon défavorable notre rentabilité.
- Si nous ne sommes pas en mesure de répercuter de façon substantielle sur nos clients le coût des augmentations de prix de nos matières premières, qui sont susceptibles d'être sujets à la volatilité, notre rentabilité pourrait être affectée de façon défavorable.
- Des pandémies de grande ampleur, telles que la COVID-19, ou toute perturbation majeure, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Le caractère cyclique et saisonnier du secteur des métaux, de nos marchés et des secteurs d'activité de nos clients pourrait nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions ne pas être capables d'effectuer et de réaliser nos investissements prévus au moment opportun, ou nous pourrions ne pas être capables de tirer les avantages prévus de ces investissements.
- Nous pourrions ne pas être en mesure de mettre en œuvre ou exécuter notre stratégie de développer et mettre en œuvre des projets en matière de nouvelles technologies et d'autres investissements stratégiques.
- Nous pouvons être affectés par le changement climatique au niveau mondial ou par les réponses des législateurs, des régulateurs ou du marché à ce changement, et nos efforts pour respecter les normes ou atteindre les objectifs dans le domaine environnemental, sociétal ou de gouvernance (ESG) ou pour améliorer la durabilité de nos activités peuvent ne pas répondre aux attentes de nos parties prenantes ou des régulateurs.
- Les interruptions ou les défaillances de nos systèmes informatiques ou l'échec à protéger nos systèmes informatiques contre les cyber-attaques ou les violations de la sécurité informatique pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos activités et nos résultats financiers.
- Si nous échouons à répondre aux exigences de fabrication et de qualité, aux standards et à la demande des clients, ou aux conditions évolutives du marché, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre réputation et nos résultats financiers.
- Nous sommes dépendants d'un nombre limité de clients pour une partie importante de nos ventes et si nous échouons à renouveler ou renégocier avec succès nos contrats avec ces clients, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie pourraient être affectés de façon défavorable.
- Nous sommes dépendants d'un nombre limité de fournisseurs pour une partie importante de notre approvisionnement en aluminium et notre échec à renouveler ou renégocier avec succès nos contrats avec nos fournisseurs ou des ruptures d'approvisionnement pourraient avoir un effet défavorable sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

- Nous pouvons être exposés à la fraude, à la mauvaise conduite, à la corruption ou à d'autres activités illégales qui pourraient nuire à notre réputation et à nos résultats financiers.
- La perte de certains membres de notre équipe de direction ou d'autres employés clés pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions avoir à faire face à des conflits et arrêts de travail, ou ne pas être en mesure de renégocier des conventions collectives, ce qui pourrait entraîner l'interruption de nos activités et avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Nous pourrions devoir effectuer des contributions imprévues à nos régimes de retraite à prestations définies à la suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des marchés financiers.

1.5.2 Risques financiers

- Notre niveau d'endettement pourrait limiter les flux de trésorerie disponibles pour nos activités et nos dépenses d'investissement et pourrait affecter de manière défavorable notre résultat net, notre capacité à effectuer des paiements au titre de notre dette ou à obtenir des financements supplémentaires ainsi que nos relations commerciales.
- Nos résultats d'exploitation, flux de trésorerie et liquidités pourraient être affectés de manière défavorable si nous ne sommes pas en mesure de mettre en œuvre notre politique de couverture, si les contreparties de nos instruments dérivés ne respectent pas leurs contrats ou si nous ne sommes pas en mesure de conclure certains instruments dérivés.
- Les changements des taux d'imposition ou les modifications apportées aux réglementations fiscales, des passifs d'impôt supplémentaires résultant de l'issue défavorable des contrôles fiscaux et les remises en cause de nos positions fiscales pourraient avoir un effet défavorable significatif sur nos résultats financiers.

1.5.3 Risques juridiques, risques liés à la gouvernance et à la conformité

- Des poursuites judiciaires et des enquêtes significatives, des revendications de propriété, des coûts liés à l'application de la réglementation et de mise en conformité, notamment en matière environnementale, pourraient augmenter nos coûts d'exploitation et avoir un effet défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.
- Nous sommes un émetteur privé étranger (*foreign private issuer*) au regard des lois américaines sur les valeurs mobilières et au sens du règlement de la bourse de New York (*New York Stock Exchange*, NYSE). Par conséquent, nous sommes éligibles aux exemptions de certaines exigences liées à la gouvernance et nous nous prévalons de ces exemptions, et sommes susceptibles de nous prévaloir d'autres exemptions qui pourraient être disponibles à l'avenir.
- Tout actionnaire qui acquiert 30% ou plus de nos droits de vote peut être obligé de déposer une offre publique obligatoire ou faire l'objet de demandes d'indemnisation.
- Les droits de nos actionnaires pourraient être différents de ceux des actionnaires des sociétés régies par les lois de juridictions américaines et les dispositions de nos documents organisationnels et de la loi applicable pourraient empêcher ou décourager une prise de contrôle, ce qui pourrait priver nos investisseurs de la possibilité de recevoir une prime pour leurs actions ordinaires ou d'apporter des changements à la composition de notre conseil d'administration.
- Les règles de la responsabilité civile prévues par les lois des juridictions américaines pourraient ne pas être exécutoires à l'égard de la Société.
- Toute incapacité de la Société de continuer à bénéficier des dispositions françaises applicables aux intermédiaires inscrits pourrait avoir un effet défavorable sur les droits de nos actionnaires.
- Les transactions sur nos actions ordinaires pourraient être assujetties à la taxe européenne sur les transactions financières, si elle est adoptée.

- Si des dividendes étaient versés par la Société, il n'est pas certain que nos actionnaires puissent effectivement obtenir l'élimination ou la réduction de la retenue à la source française sur les dividendes auxquelles ils seraient éligibles.
- Le rescrit fiscal français pourrait être révoqué si la description et l'analyse juridique de la structure de détention des actions de la Société à l'issue du transfert du siège social de la Société des Pays-Bas en France était inexacte.
- Des achats de nos actions ordinaires pourraient être soumis à la taxe française sur les transactions financières, si la bourse de New-York (*New York Stock Exchange*, NYSE) venait à être reconnue officiellement comme un marché réglementé étranger par l'Autorité des Marchés Financiers ou si les dispositions applicables du Code Général des Impôts venaient à être modifiées.

1.6 Présentation des comptes consolidés du Groupe

Dans ce rapport, les références aux tonnes sont des références à des tonnes métriques et l'abréviation "kt" est une référence aux milliers de tonnes métriques.

Constellium a enregistré de solides résultats en 2023 malgré des pressions inflationnistes importantes et des vents contraires affectant la demande sur plusieurs marchés finaux. Les volumes vendus ont diminué de 5% à 1,5 million de tonnes. Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 7,2 milliards d'euros et un résultat net de 129 millions d'euros. Nous avons atteint un EBITDA Ajusté de 713 millions d'euros, un EBITDA Ajusté record chez A&T et avons généré de solides flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

L'EBITDA Ajusté n'est pas un indicateur défini par les IFRS (cf paragraphe 1.6.2 pour une définition de l'EBITDA Ajusté). Les flux de trésorerie disponibles sont définis comme étant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, nettes des subventions d'investissement reçues.

1.6.1 Résultats du Groupe

Le tableau ci-dessous présente nos résultats pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

<i>(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2023		2022	
		%		%
Chiffre d'affaires	7 239	100 %	8 120	100 %
Coût des ventes	(6 529)	90 %	(7 448)	92 %
Marge brute	710	10 %	672	8 %
Frais de vente et d'administration	(302)	4 %	(282)	3 %
Frais de recherche et de développement	(52)	1 %	(48)	1 %
Autres produits et charges opérationnels nets	(19)	— %	(8)	— %
Résultat d'exploitation	337	5 %	334	4 %
Charges financières nettes	(141)	2 %	(131)	2 %
Résultat avant impôt	196	3 %	203	3 %
Produit / (charge) d'impôt	(67)	1 %	105	1 %
Résultat net	129	2 %	308	4 %
Volumes (kt)	1 492	n/a	1 580	n/a
Chiffre d'affaires par tonne (€ par tonne)	4 853	n/a	5 138	n/a

Chiffre d'affaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires a diminué de 11 % pour atteindre 7 239 millions d'euros, contre 8 120 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette diminution reflète une baisse des volumes et une baisse du chiffre d'affaires par tonne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les volumes vendus ont diminué de 6% pour atteindre 1 492 kt contre 1 580 kt pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette diminution reflète une baisse de 5 % des volumes pour P&ARP, une baisse de 2% pour A&T et une baisse de 9% pour AS&I. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires par tonne a diminué de 6% à 4 853€ contre 5 138 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente les principaux facteurs de variation du chiffre d'affaires :

<i>(in millions of Euros)</i>	Total
Chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	8 120
Volume	(380)
Prix et mix produits	617
Coûts	(1 131)
Effet des variations de taux de change et autres	13
Chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	7 239

Coût des ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le coût des ventes a diminué de 12 % pour atteindre 6 529 millions d'euros contre 7 448 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette baisse du coût des ventes s'explique principalement par une diminution de 1 048 millions d'euros, ou 19%, des coûts de matières premières et consommables utilisés en raison de la baisse du prix du métal, partiellement compensée par une augmentation de 44 millions d'euros ou 5% des coûts de main-d'œuvre, principalement en raison de l'inflation.

Marge brute

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la marge brute a augmenté de 6 % pour atteindre 710 millions d'euros contre 672 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 tandis que la marge brute a augmenté à 10 % du chiffre d'affaires contre 8 %, respectivement. Cette augmentation de la marge brute résulte principalement d'une augmentation du chiffre d'affaires résultant de prix et mix produits plus forts, partiellement compensée par une hausse des coûts de main-d'œuvre principalement due à l'inflation et à l'impact défavorable, sans impact trésorerie, de l'écart sur le prix du métal.

Frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de vente et d'administration ont augmenté de 7 % pour atteindre 302 millions d'euros, contre 282 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette augmentation est principalement due à une hausse de 13 millions d'euros des coûts de main d'œuvre et de 3 millions d'euros de charges locatives.

Frais de recherche et de développement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de recherche et développement ont augmenté de 4 millions d'euros pour atteindre 52 millions d'euros, contre 48 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette augmentation est principalement due à une hausse des coûts de main d'œuvre.

Autres produits et charges opérationnels nets

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
(Pertes) / gains réalisés sur les dérivés	(46)	(6)
(Pertes) / gains latents sur les dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	(3)	(47)
(Perte) / gain de change latent découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	(2)	(1)
Coûts de restructuration	—	(1)
Gains / (pertes) sur les modifications des régimes de retraite	—	47
Pertes sur cession	29	(4)
Divers	3	4
Total des autres produits et charges opérationnels nets	(19)	(8)

Le tableau suivant présente une analyse des gains et pertes réalisés et latents par nature d'exposition :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
Gains réalisés sur les dérivés de change	16	—
(Pertes) / gains réalisés sur les dérivés de commodités	(62)	(6)
(Pertes) / gains réalisés sur les dérivés	(46)	(6)
Gains latents sur les dérivés de change	(12)	6
(Pertes) / gains latents sur les dérivés de commodités	9	(53)
(Pertes) / gains latents sur les dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, montant net	(3)	(47)

Les gains ou pertes réalisés concernent les dérivés financiers utilisés par le groupe pour couvrir les transactions commerciales et de commodités sous-jacentes. Les gains et pertes réalisés sur ces produits dérivés sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels nets, et sont compensés par les transactions commerciales et de commodités comptabilisées dans le chiffre d'affaires et dans le coût des ventes.

Les gains ou pertes latents concernent les dérivés financiers utilisés par le groupe pour couvrir des transactions commerciales et de commodités prévues auxquelles la comptabilité de couverture n'est pas appliquée. Les gains ou pertes non réalisés sur ces dérivés sont comptabilisés en autres produits et charges opérationnels nets, et visent à compenser la variation de la valeur des transactions prévues qui ne sont pas encore comptabilisées.

Les variations des gains ou pertes réalisés et latents sur les dérivés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2022 reflètent principalement la fluctuation du prix du métal.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les plus-values de cession incluent un gain de 36 millions d'euros, net des frais de transaction liés à la vente de Constellium Extrusions Deutschland GmbH, finalisée le 29 septembre 2023 et une perte de 5 millions d'euros relative à la vente de Constellium Ussel, achevé le 2 février 2023.

En octobre 2022, Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC et le syndicat United Steelworkers Local Union 5668 ont conclu une nouvelle convention collective de trois ans. L'accord comprenait des changements dans les prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi et de retraite qui ont été comptabilisés comme une modification de régime au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces changements ont entraîné une réduction de l'engagement au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et un gain de 49 million d'euros sur le coût des services passés négatif ainsi qu'une augmentation de l'engagement de retraite et une perte de 2 millions d'euros sur le coût des services passés.

Charges financières nettes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges financières nettes ont augmenté de 10 millions d'euros, passant de 141 millions d'euros contre 131 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette augmentation reflète principalement la hausse des charges d'intérêts en raison de l'augmentation des taux.

Produit (charge) d'impôt

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, l'impôt sur le résultat était une charge de 67 millions d'euros contre un produit de 105 millions d'euros, respectivement.

Notre taux d'imposition effectif était de 34 % de notre résultat avant impôt, contre un taux d'imposition légal de 25,8 %. Notre taux d'imposition effectif était supérieur au taux d'impôt légal, principalement en raison de l'impact de la répartition géographique de nos résultats avant impôts et de l'impact des transactions non récurrentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'impôt a été considérablement affecté par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés non comptabilisés précédemment liés à l'une de nos principales entités opérationnelles aux États-Unis, ce qui a entraîné la reconnaissance d'un produit d'impôt de 154 millions d'euros sur la période. Si l'on exclut cet impact, notre taux d'impôt effectif s'élève à 24 % de notre résultat avant impôt, alors que le taux d'impôt légal est de 25,8 %. Notre taux d'impôt effectif était inférieur au taux légal, principalement en raison de l'impact favorable de la répartition géographique de nos résultats avant impôts.

Résultat net

En raison des facteurs susmentionnés, notre bénéfice net s'élève à 129 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, contre un bénéfice net de 308 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1.6.2 Résultats sectoriels

Chiffre d'affaires par secteur

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires de chacun de nos secteurs pour les périodes présentées :

<i>(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2023		2022	
P&ARP	3 898	54 %	4 664	57 %
A&T	1 728	24 %	1 700	21 %
AS&I	1 630	23 %	1 861	22 %
Holdings et Fonctions Centrales (H&C)	19	— %	—	— %
Eliminations intersectorielles	(36)	n.p.	(105)	n.p.
Total	7 239	100 %	8 120	100 %

n.p. non pertinent

P&ARP

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de notre secteur P&ARP a diminué de 16%, pour atteindre 3 898 millions d'euros, contre 4 664 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en raison de la baisse des volumes et du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur P&ARP ont diminué de 5%, soit 59 kt, en raison de la baisse des volumes à destination des marchés de l'emballage et des spécialités et autres produits laminés de faible épaisseur, partiellement compensée par la hausse des volumes à destination du marché automobile. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires par tonne a diminué de 12% à 3 784 euros par tonne, contre à 4 281 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, principalement en raison de la baisse du prix du métal, partiellement compensée par l'amélioration des prix et du mix.

A&T

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de notre secteur A&T a augmenté de 2 % pour atteindre 1 728 millions d'euros, contre 1 700 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en raison de la hausse du chiffre d'affaires par tonne partiellement compensée par la baisse des volumes. Les volumes du secteur A&T ont diminué de 2 %, soit 4 kt, en raison de la baisse des volumes de produits laminés à destination des marchés du transport, de l'industrie, de la défense, largement compensée par la hausse des volumes de produits laminés pour l'aéronautique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires par tonne a augmenté de 4% à 7 901 euros par tonne, contre 7 619 euros par tonne pour l'exercice clos

le 31 décembre 2022, reflétant principalement un mix plus favorable avec une proportion plus élevée de produits aéronautiques, partiellement compensé par la baisse du prix du métal.

AS&I

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de notre secteur AS&I a diminué de 12 % pour atteindre 1 630 millions d'euros, contre 1 861 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en raison de la baisse des volumes et de la baisse du chiffre d'affaires par tonne. Les volumes du secteur AS&I ont diminué de 9 %, soit 25 kt, en raison de la baisse des volumes d'autres produits extrudés, partiellement compensée par l'augmentation des volumes de produits extrudés pour l'automobile. En 2023, les volumes ont été impactés par la vente de CED pour 11 kt. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires par tonne a diminué de 3 % à 6 707 euros par tonne, contre 6 947 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, reflétant principalement la baisse du prix du métal, partiellement compensée par un mix plus favorable avec une proportion plus élevée de produits automobiles.

Holdings et Fonctions Centrales

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires de notre secteur Holdings et Fonctions Centrales comprenait les ventes de métal à des tiers.

EBITDA Ajusté

Le tableau ci-dessous présente la répartition entre nos secteurs de l'EBITDA Ajusté consolidé :

<i>(en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires)</i>	Exercice clos le 31 décembre			
	2023		2022	
P&ARP	283	7 %	326	7 %
A&T	324	19 %	217	13 %
AS&I	133	8 %	149	8 %
Holdings et Fonctions Centrales	(27)	n.p.	(19)	n.p.
EBITDA Ajusté	713	10 %	673	8 %

<i>(en millions d'euros et en %)</i>	Exercice clos le 31 décembre					
	2023			2022		
		% du chiffre d'affaires			% du chiffre d'affaires	
P&ARP	283	40 %	7 %	326	48 %	7 %
A&T	324	45 %	19 %	217	32 %	13 %
AS&I	133	19 %	8 %	149	22 %	8 %
Holdings et sociétés	(27)	(4) %	n.m.	(19)	(3) %	n.m.
EBITDA ajusté	713	100 %	10 %	673	100 %	8 %

n.p. non pertinent

L'EBITDA Ajusté n'est pas un indicateur défini par les IFRS. Nous considérons que l'indicateur IFRS le plus proche de l'EBITDA Ajusté est notre résultat net de la période concernée.

Pour examiner la performance de l'activité, nous analysons, en premier lieu, l'EBITDA Ajusté comme indicateur financier pour chacun de nos secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel de Constellium mesure la rentabilité et la performance financière des secteurs opérationnels en fonction du bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissements, « EBITDA Ajusté », qui représente la performance sous-jacente des activités poursuivies en excluant certains éléments non récurrents et non opérationnels. L'EBITDA Ajusté est défini comme le résultat net découlant des activités poursuivies avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence, charges financières nettes, autres charges et amortissements ajustés pour exclure les frais de restructuration, les pertes de valeur, les gains ou pertes non réalisés sur les dérivés et sur l'écart de change lors de transactions qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture, le décalage du prix du métal (tel que défini ci-après), la charge de rémunération fondée sur des actions, les effets de certains ajustements comptables

liés aux acquisitions, les coûts des activités de démarrage et de développement, les coûts d'acquisition, d'intégration et de séparation, certains coûts marginaux et autres éléments exceptionnels, inhabituels ou généralement non récurrents.

Nous croyons que l'EBITDA Ajusté, tel que défini ci-dessus, est utile aux investisseurs car il illustre la performance sous-jacente de nos activités ordinaires en excluant certains éléments non-récurrents et ne relevant pas de nos activités ordinaires. Des concepts similaires à l'EBITDA Ajusté sont utilisés fréquemment par les analystes financiers, les investisseurs et toute autre partie intéressée pour l'évaluation de notre Groupe par comparaison avec d'autres sociétés, parmi lesquelles un grand nombre présente une mesure de performance liée à l'EBITDA dans leurs présentations de résultats.

L'EBITDA Ajusté présente des limites comme outil analytique. Ce n'est pas un indicateur défini par les IFRS, il ne peut donc pas être utilisé comme indicateur alternatif au résultat d'exploitation ou au résultat net comme indicateur de performance d'exploitation ni aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en tant que mesure de liquidité. L'EBITDA Ajusté n'est pas nécessairement comparable à des indicateurs utilisés par d'autres sociétés et ayant un intitulé similaire. Il ne faut donc pas considérer cet indicateur de performance de manière isolée ou comme un outil d'analyse se substituant à nos résultats établis selon les normes IFRS.

Le tableau suivant présente la réconciliation entre notre résultat net et notre EBITDA Ajusté :

<i>(en million d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
Résultat net	129	308
(Produit) / charge d'impôt	67	(105)
Charges financières nettes	141	131
Amortissements	294	287
Frais de restructuration	—	1
Pertes / (gains) latents sur les dérivés	3	46
Pertes / (gains) latents de change découlant de la réévaluation des actifs et passifs monétaires, montant net	2	1
(Gains) / pertes sur les modifications des régimes de retraite ^(a)	—	(47)
Coûts liés à la rémunération fondée sur des actions	20	18
(Gains) / Pertes sur cession ^(b)	(29)	4
Écart sur les prix du métal ^(c)	86	29
EBITDA Ajusté	713	673

(a) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe a comptabilisé un gain de 47 million d'euros sur le coût des services passés à la suite d'une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans conclue en octobre 2022 entre Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC et le syndicat United Steelworkers Local Union 5668. L'accord inclut des changements relatifs aux prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi qui ont été comptabilisés comme une modification de régime au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

(b) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les gains et pertes sur cessions nets des frais de transaction incluent une perte de 5 millions d'euros liée à la cession de Constellium Ussel S.A.S. finalisée le 2 février 2023 et une plus-value de 36 millions d'euros liée à la cession de Constellium Extrusions Deutschland GmbH finalisée le 29 septembre 2023.

(c) L'écart sur les prix du métal correspond à l'incidence financière de la différence temporaire entre le moment où les prix de l'aluminium compris dans le chiffre d'affaires de Constellium sont déterminés, et le moment où les prix d'achat de l'aluminium compris dans le coût des ventes sont établis. Le Groupe comptabilise les stocks selon un prix moyen pondéré et cet ajustement vise à éliminer l'incidence de la volatilité des prix au LME. L'ajustement au titre de l'écart sur les prix des métaux du Groupe est calculé selon une méthode normalisée appliquée à chaque usine de Constellium. Le calcul tient compte de la valeur moyenne d'un produit comptabilisé dans les stocks, qui se rapproche du prix au comptant sur le marché, moins la valeur moyenne de sortie des stocks, qui correspond à la moyenne pondérée du métal compris dans le coût des ventes, selon la quantité vendue au cours de l'exercice.

Le tableau ci-dessous détaille les principaux facteurs d'évolution de l'EBITDA Ajusté pour chacun de nos trois secteurs :

<i>(en millions d'euros)</i>	P&ARP	A&T	AS&I
EBITDA Ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	326	217	149
Volume	(38)	(9)	(27)
Prix et mix produits	160	231	63
Coûts	(158)	(113)	(49)
Effet des variations de taux de change et autres	(7)	(2)	(3)
EBITDA Ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	283	324	133

P&ARP

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté de notre secteur P&ARP a diminué de 13 % pour atteindre 283 millions d'euros, contre 326 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, en raison de la baisse des volumes et de la hausse des coûts d'exploitation principalement liés aux difficultés d'exploitation de notre usine de Muscle Shoals, de l'inflation et des coûts du métal défavorables, partiellement compensés par une amélioration des prix et du mix. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté par tonne a diminué de 8 % à 274 euros, contre 299 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

A&T

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté de notre secteur A&T a augmenté de 50 % pour atteindre 324 millions d'euros, contre 217 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, principalement en raison de l'amélioration des prix et du mix produits, partiellement compensés par des coûts d'exploitation plus élevés principalement en raison de l'inflation et de l'augmentation de la production dans l'aéronautique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté par tonne a augmenté de 51 % pour atteindre 1 475 euros contre 976 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

AS&I

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté de notre secteur AS&I a diminué de 11 % pour atteindre 133 millions d'euros, contre 149 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, principalement en raison de la baisse des volumes et de la hausse des coûts d'exploitation principalement en raison de l'inflation, partiellement compensés par l'amélioration des prix et du mix produits. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'EBITDA Ajusté par tonne a diminué de 2 % pour atteindre 545 euros par tonne, contre 557 euros par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Holdings et Fonctions Centrales.

Notre secteur Holdings et Fonctions Centrales affichait un EBITDA Ajusté en pertes de 27 millions d'euros et de 19 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, respectivement.

1.6.3 Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous détaille les flux de trésorerie générés par nos activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour les exercices clos au 31 décembre 2023 et 2022 :

<i>(en million d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2023	2022
Flux de trésorerie net provenant de / (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	506	451
Activité d'investissement	(288)	(270)
Activités de financement	(182)	(163)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, hors incidence des fluctuations des taux de change	36	18

Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 506 millions d'euros, soit une augmentation de 55 millions d'euros par rapport aux 451 millions d'euros de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette variation reflète principalement une diminution de 31 millions d'euros provenant de la variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant fonds de roulement et une augmentation de 86 millions d'euros des variations du fonds de roulement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la variation du fonds de roulement s'expliquait par (i) une diminution des stocks de 194 millions d'euros, principalement due à un niveau de stocks inférieur dans tous nos secteurs opérationnels et à la baisse du prix du métal en fin de période ; (ii) une diminution des dettes fournisseurs de 190 millions d'euros, principalement due à la diminution des approvisionnements ainsi qu'à la baisse du prix du métal en fin de période ; (iii) une diminution des créances commerciales de 55 millions d'euros due essentiellement à une baisse des volumes et à une baisse du prix du métal en fin de période.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les variations du fonds de roulement étaient imputables à (i) une augmentation des stocks de 241 millions d'euros, principalement due à une augmentation des niveaux de stocks dans tous nos secteurs opérationnels, partiellement compensée par une baisse du prix du métal en fin de la période ; (ii) une augmentation des dettes fournisseurs de 41 millions d'euros, principalement due à l'augmentation des approvisionnements, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de paiement avec les fournisseurs, partiellement compensées par une baisse du prix du métal en fin de la période ; (iii) une diminution des créances commerciales de 155 millions d'euros principalement due à des changements favorables dans les conditions de paiement avec nos clients ainsi qu'à une baisse du prix du métal en fin de période.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les créances cédées dans le cadre de nos contrats d'affacturage sans recours ont diminué de 12 millions d'euros, contre une augmentation de 23 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022, les flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement se sont élevés à 288 millions d'euros et 270 millions d'euros, respectivement. Les dépenses d'investissement s'élevaient à 337 millions d'euros et 273 millions d'euros, respectivement, et concernaient principalement des investissements récurrents et d'optimisation dans nos usines, y compris des investissements dans nos capacités de recyclage et de coulée en France.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement s'élevaient à 182 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2023, Constellium a utilisé les fonds provenant de la trésorerie disponible pour rembourser, en juillet 2023, 45 millions d'euros sur l'Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017, portant intérêt au taux de 5,875% par an et arrivant à échéance le 15 février 2026, les tirages du Pan-U.S. ABL, et certaines dettes locatives.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement s'élevaient à 163 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2022, Constellium a tiré sur le Pan-U.S. ABL à l'échéance en 2026 et a utilisé les fonds en provenant et la trésorerie disponible pour rembourser les prêts contractés pour faire face à la pandémie de COVID-19 et

garantis par les États français et suisse, lesquels prêts avaient été tirés en 2020, en application de la Facilité de Crédit Française PGE et de la facilité de crédit suisse non assortie de sureté, pour 180 millions d'euros et 15 millions de francs suisses, respectivement.

1.6.4 Liquidité et ressources en capital

Nos principales sources de trésorerie consistent historiquement en flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de financement ou d'emprunts auprès de tiers.

Sur la base de nos niveaux de production actuels et projetés, et des conditions de marché et d'industrie, nous pensons que nos flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, de notre trésorerie, de l'émission de nouveaux emprunts ou du refinancement de nos emprunts en cours, et les fonds disponibles au titre de nos contrats d'affacturage et nos lignes de crédit nous permettront de faire face aux besoins en fonds de roulement, aux dépenses d'investissement, aux paiements au titre de notre dette et aux autres besoins de financement à court et long terme.

La politique du Groupe consiste à couvrir les transactions prévues d'exploitation en devises, confirmées et hautement probables. Une portion significative de nos créances vis-à-vis de tiers est libellée en dollars américains dans nos entités ayant pour monnaie fonctionnelle l'euro; par conséquent, nous utilisons généralement des combinaisons de contrats de change à terme de devises souscrits auprès d'institutions financières, pour vendre des dollars américains à terme contre des euros. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de faire correspondre le prix et la quantité de nos achats d'aluminium physique avec ceux de nos ventes d'aluminium physique, nous avons recours à des instruments dérivés pour transférer l'exposition aux fluctuations du prix du métal aux institutions financières lors de la fixation du prix.

Lorsque le dollar s'apprécie par rapport à l'euro, ou que le cours de l'aluminium sur le LME baisse, les contrats dérivés de couverture sur transaction commerciale souscrits auprès des institutions financières seront réévalués à une valeur de marché négative.

De plus, nous empruntons à la fois en euros et en dollars américains. Lorsque la répartition des devises de notre dette externe ne correspond pas exactement à la répartition de nos actifs, nous utilisons une combinaison de swaps de devises variable-variable et de swaps de devises classiques pour réduire le risque.

Les contreparties financières du Groupe pourraient exiger des appels de marge si l'évaluation à la valeur du marché négative dépassait une limite contractuelle convenue. Afin de se protéger contre des appels de marge potentiels en cas de fluctuations importantes du marché, le Groupe conserve de la trésorerie ou de la liquidité disponible à travers nos diverses lignes de crédit, conclut des dérivés avec de nombreuses contreparties financières et surveille quotidiennement les exigences liées aux marges afin de repérer les fluctuations défavorables entre le dollar et l'euro et les fluctuations du prix de l'aluminium. Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, il n'y a eu aucun appel de marge.

Au 31 décembre 2023, la liquidité s'élevait à 737 millions d'euros, dont 202 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 424 millions d'euros inutilisés au titre du Pan-U.S. ABL, 100 millions d'euros inutilisés au titre de notre Facilité française assortie de sûretés sur stocks et 11 millions d'euros de disponibilité au titre de nos accords d'affacturage. Au 31 décembre 2022, la liquidité s'élevait à 709 millions d'euros, dont 166 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 380 millions d'euros inutilisés au titre du Pan-U.S. ABL, 100 millions d'euros inutilisés au titre de notre Facilité française assortie de sûretés sur stocks et 63 millions d'euros de disponibilité au titre de nos accords d'affacturage.

Deux de nos filiales françaises (Constellium Isoire et Constellium Neuf-Brisach) ont obtenu une facilité de crédit assortie de sûretés sur les stocks (la "Facilité française assortie de sûretés sur stocks") pour 100 millions d'euros auprès de certains prêteurs, avec Factofrance en qualité d'agent. La Facilité française assortie de sûretés sur stocks expire le 21 avril 2025. Les obligations des emprunteurs au titre de cette facilité de crédit sont garanties par des nantissements, avec et sans dépossession, sur leurs stocks éligibles. Au 31 décembre 2023, cette facilité n'était pas utilisée.

Au 31 décembre 2023, nos emprunts s'élèvent à 1 868 millions d'euros et comprennent principalement 1 677 millions d'euros d'Emprunts Obligataires Senior et de 154 millions d'euros de dettes de location.

Au 31 décembre 2022, nos emprunts s'élèvent à 2 056 millions d'euros et comprennent principalement 1 755 millions d'euros d'Emprunts Obligataires Senior, 168 millions d'euros de dettes de location et 81 millions d'euros de l'emprunt au titre du Pan-U.S. ABL.

Le Groupe était en conformité avec toutes les clauses restrictives applicables liées à la dette à la date de clôture et au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022.

Emprunts Obligataires Senior émis par Constellium SE

Les titres de dette suivants émis par la Société (les « Emprunts Obligataires Senior » ou les « Emprunts Obligataires ») - dont les principales caractéristiques sont résumées ci-dessous et en Note 20 des comptes consolidés - restaient dus au 31 décembre 2023 :

- Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017, d'un montant total de 250 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5,875% par an et arrivant à échéance le 15 février 2026 ;
- Emprunt Obligataire Senior émis le 9 novembre 2017, d'un montant total de 400 millions d'euros portant intérêt au taux de 4,250% par an et arrivant à échéance le 15 février 2026 ;
- Emprunt Obligataire Senior émis le 30 juin 2020, d'un montant total de 325 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 5.625% par an et arrivant à échéance le 15 juin 2028 ;
- Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable émis le 24 février 2021, d'un montant total de 500 millions de dollars américains portant intérêt au taux de 3.750% par an et arrivant à échéance le 15 avril 2029. Constellium a établi deux objectifs de performance en matière de développement durable (intensité des émissions de gaz à effet de serre et apport de métaux recyclés). Si Constellium n'atteint pas le premier objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 avril 2026. Si Constellium n'atteint pas le deuxième objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 avril 2027 (en complément de toute majoration découlant du non-respect du premier objectif) ;
- Emprunt Obligataire Senior lié au développement durable émis le 2 juin 2021, d'un montant total de 300 millions d'euros portant intérêt au taux de 3.125% par an et arrivant à échéance le 15 juillet 2029. Constellium a établi deux objectifs de performance en matière de développement durable (intensité des émissions de gaz à effet de serre et apport de métaux recyclés). Si Constellium n'atteint pas le premier objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125 % à compter du 15 juillet 2026. Si Constellium n'atteint pas le deuxième objectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, le taux d'intérêt sera majoré de 0,125% à compter du 15 juillet 2027 (en plus de toute majoration découlant du non-respect du premier objectif).

Chacun de ces Emprunts Obligataires Senior est non assorti de sûretés et est garanti, d'une manière non assortie de sûretés, par certaines filiales de la Société.

Les actes constitutifs régissant les Emprunts Obligataires Senior contiennent des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des limites quant à la possibilité de contracter ou de garantir des dettes supplémentaires, de verser des dividendes, de faire d'autres paiements soumis à restrictions, de créer une restriction sur les dividendes et d'autres paiements qui seraient versés à la Société par certaines de ses filiales, de consentir certaines sûretés, de vendre des actifs et des actions des filiales et de participer aux fusions.

Facilité de Crédit Française PGE (remboursée en mai 2022)

Le 13 mai 2020, l'une de nos entités françaises, Constellium International, a contracté une facilité de crédit (avec un engagement ferme des prêteurs à la hauteur de l'intégralité de sa capacité) auprès d'un syndicat de banques (la "Facilité de Crédit Française PGE") pour un montant total maximum de 180 millions d'euros, garanti à hauteur de 80% par l'Etat français. Bpifrance Financement, une partie liée, a contribué à hauteur de 30 millions d'euros à la Facilité de Crédit Française PGE. La Facilité de Crédit Française PGE était à échéance au plus tôt le 20 mai 2021, l'emprunteur disposant d'une option pour étendre la Facilité de Crédit Française PGE pour une période de cinq ans au maximum. En 2021, Constellium International a exercé l'option de proroger la Facilité de Crédit Française PGE d'un an jusqu'au 20 mai 2022. En mai 2022, Constellium International a remboursé la Facilité française PGE à son échéance. Le prêt portait intérêt à un taux annuel égal à l'EURIBOR (avec un plancher à 0) auquel s'ajoutait une marge de 1,3% par an la première année, augmentée ensuite de 0,50% par an. Le coût de la garantie par l'Etat français était initialement de 0,5% par an du montant total du prêt et atteignait 1% pour la deuxième année. La Facilité de Crédit Française PGE a été comptabilisée au coût amorti sur la base d'une durée de deux ans à un taux d'intérêt effectif de 2,5%.

La Facilité de Crédit Française PGE comprenait des clauses régissant le ratio d'endettement net et le ratio de couverture des intérêts, qui devaient être testées semestriellement à partir du 30 juin 2021.

La Facilité de Crédit Française PGE contenait également des termes et conditions usuels en la matière, notamment, entre autres, des engagements de ne pas faire et des restrictions quant à la possibilité de contracter des dettes supplémentaires, de vendre des actifs, d'effectuer certaines opérations de droit des sociétés et réorganisations, de consentir des prêts ou avances et de conclure certaines opérations de couvertures.

Les obligations au titre de la Facilité de Crédit Française PGE étaient garanties par des nantisements (i) des actions de Constellium Issoire et Constellium Neuf Brisach détenues par Constellium France Holdco, et (ii) de certains comptes bancaires français de Constellium International, Constellium Issoire et Constellium Neuf Brisach.

Facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs aux États-Unis (Pan-U.S. ABL)

Trois de nos filiales américaines (Constellium Rolled Products Ravenswood, LLC, Constellium Muscle Shoals LLC et Constellium Bowling Green LLC) sont des emprunteurs dans le cadre d'une facilité de crédit garantie par des sûretés sur des actifs («Pan-U.S. ABL»). La capacité d'emprunts disponible au titre de cette facilité s'élève à 500 millions de dollars américains comprenant une clause accordéon qui, si elle était exercée en totalité, permettrait aux emprunteurs d'augmenter leur capacité d'emprunt de 100 millions de dollars sous réserve d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs.

Le Pan-U.S. ABL est une facilité de crédit à taux variable et à échéance au 27 avril 2026.

Cette facilité comporte des clauses régissant le ratio de couverture des charges fixes ainsi que des engagements usuels de faire et de ne pas faire. L'évaluation du respect des clauses de maintien des ratios financiers n'est nécessaire que si les fonds excédentaires disponibles se retrouvent en deçà de 10% de l'engagement total au titre de l'emprunt renouvelable.

Les obligations au titre de cette facilité de crédit sont, sous réserve de certains privilèges autorisés, garanties par des sûretés consenties sur la quasi-totalité des actifs des emprunteurs.

1.7 Déclaration consolidée de performance extra-financière

Ce rapport de gestion comprend, en Annexe 4, notre déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans un rapport de développement durable 2023 (le "Rapport de Développement Durable"). La déclaration consolidée de performance extra-financière a été établie conformément à l'article L.225-102-1 II du Code de commerce, afin de rendre compte de la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités.

2. COMPTES ANNUELS ET INFORMATIONS Y AFFERENTES

2.1 Activités de la Société au cours de l'exercice 2023

Constellium SE est la société-mère ultime du Groupe. Les actions ordinaires de Constellium SE sont cotées à la bourse de New York (*New York Stock Exchange*, NYSE) sous le sigle CSTM.

Le capital social de la Société a été augmenté au cours de l'exercice 2023, pour les besoins de livraisons gratuites d'actions au titre des différents plans de rémunération fondée sur des actions du Groupe (i.e., *Restricted Stock Units* ou RSUs, et *Performance-Based Restricted Stock Units* ou PSUs), comme suit: le 10 avril 2023, la Société a émis 2 518 292 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,02€ (soit une augmentation de capital d'un montant total de 50 365,84€).

Le 29 septembre 2023, la Société a vendu les 10 % des titres de Constellium Extrusions Deutschland GmbH qu'elle détenait à Vaessen Aluminium BV pour un montant de 1,9 million d'euros.

Le 20 juillet 2023, la Société a procédé à un remboursement partiel de 50 millions de dollars US (soit 45 millions d'euros à la date de remboursement plus les intérêts courus) de l'Emprunt Obligataire de 300 millions de dollars US portant intérêt au taux de 5.875% et arrivant à échéance en 2026.

En juillet 2023, la Société a perçu un dividende de 10 millions d'euros distribué par sa filiale Constellium International.

2.2 Activités en matière de recherche et développement

La Société est une holding, elle n'a pas d'activité de recherche et développement.

2.3 Évènements postérieurs à la clôture

Le 21 février 2024, la Société a annoncé que le Conseil d'administration avait autorisé un programme de rachat d'actions de la Société d'une durée de trois ans pour un montant maximum de 300 millions de dollars US, expirant le 31 décembre 2026.

2.4 Évolution prévisible

La Société envisage de continuer d'exercer ses activités de holding en sa qualité de société-mère du Groupe et continue d'appliquer le principe de continuité d'exploitation à la préparation de ses comptes annuels (voir Note 1 des comptes annuels).

2.5 Principaux risques et incertitudes de la Société

La Société est exposée aux mêmes principaux risques et incertitudes que ceux identifiés au niveau du Groupe, tels qu'ils sont définis dans la section 1.5 du présent rapport de gestion. En tant que société holding, la Société est plus particulièrement exposée à des risques financiers (définis dans la section 1.5.2 ci-avant), étant toutefois précisé que la sensibilité de la Société aux risques de taux et de change est atténuée par les facteurs suivants :

- les emprunts auprès de tiers de la Société libellés en dollars américains sont naturellement couverts par les prêts intra-groupe consentis par la Société à ses filiales libellés dans la même devise ;
- les prêts intra-groupe consentis par la Société et ses emprunts auprès de tiers, représentant respectivement 79% du total de l'actif et 74% du total du passif de la Société au 31 décembre 2023, sont des instruments à taux fixe.

2.6 Présentation des comptes annuels de la Société

Les comptes de la Société des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux principes comptables français ("French GAAP").

2.6.1 Compte de résultat

Au titre de l'exercice 2023, la Société a généré des produits d'exploitation de 66 millions d'euros, comparé à 56 millions d'euros au titre de l'exercice 2022. Les charges d'exploitation se sont élevées à 89 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, comparé à 75 millions d'euros au titre de l'exercice 2022. La perte d'exploitation s'est élevée à 23 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, contre une perte d'exploitation de 19 millions d'euros au titre de l'exercice précédent. Depuis le 1er janvier 2022, la Société centralise l'ensemble des flux de refacturation liés aux services de management et d'IT pour le groupe Constellium.

Le résultat financier est un produit net de 27 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, comparé à un produit net de 52 millions d'euros au titre de l'exercice 2022. La diminution du résultat financier de 25 millions d'euros entre 2023 et 2022 s'explique principalement par les éléments suivants : (i) diminution du dividende versé par Constellium International (10 millions d'euros en 2023, contre 43 millions d'euros en 2022), compensée par (ii) une augmentation des produits d'intérêts financiers nets (20 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, contre 12 millions d'euros au titre de l'exercice 2022), cette hausse s'expliquant principalement par l'augmentation des intérêts perçus sur le compte de cash pool avec Constellium Finance¹.

Le résultat exceptionnel s'établit à 880 milliers d'euros au titre de l'exercice 2023 (comparé à un résultat nul au titre de l'exercice 2022) et correspond à la plus-value sur la vente des titres Constellium Deutschland GmbH à Vaessen Aluminium BV.

L'impôt sur les sociétés est un produit de 15 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, comparé à un produit de 9 millions d'euros au titre de l'exercice précédent; à noter que le produit provient principalement du profit de l'intégration fiscale française qui permet une compensation entre les produits et les pertes d'impôts sur les sociétés générés par l'ensemble des filiales françaises.

Le résultat net au titre de l'exercice 2023 est un produit de 20 millions d'euros, à comparer à un produit de 42 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

2.6.2 Bilan

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élève à 2 302 millions d'euros, comparé à 2 421 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Les titres de participation s'élèvent à un montant de 104 millions d'euros au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022. Les prêts intra-groupe s'élèvent à 1 827 millions d'euros au 31 décembre 2023, à comparer à 1 911 millions d'euros au 31 décembre 2022. La variation constatée entre l'ouverture et la clôture de l'exercice s'explique principalement par la revalorisation des prêts en devises ayant généré une diminution de 37 millions d'euros au titre de l'exercice 2023, ainsi que par le remboursement partiel de 50 millions de dollars américains (équivalent à 45 millions à la date de remboursement) relatif au prêt de novembre 2017 effectué à Constellium Finance¹.

L'actif circulant s'élève à 292 millions d'euros au 31 décembre 2023 (comparé à 283 millions d'euros au 31 décembre 2022), et correspond principalement à une créance détenue par la Société sur Constellium Finance¹ dans le cadre de la centralisation de trésorerie du Groupe (280 millions d'euros au 31 décembre 2023, contre 253 millions d'euros au 31 décembre 2022), à des créances d'impôts (8 millions d'euros au 31 décembre 2023, contre 24 millions d'euros au 31 décembre 2022) et aux comptes courants de l'intégration fiscale française qui représentent le net entre l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés membres de l'intégration fiscale française et les acomptes d'impôts qu'elles ont versés à la Société pendant l'exercice (1 million d'euros au 31 décembre 2023, contre 3 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Les frais d'émission d'emprunts à étaler s'élèvent à 16 millions d'euros au 31 décembre 2023 (à comparer à 20 millions d'euros au 31 décembre 2022). L'écart de conversion actif sur les emprunts s'élève à 63 millions d'euros au 31 décembre 2023 (à comparer à 103 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Les capitaux propres s'élèvent à 507 millions d'euros au 31 décembre 2023, comparé à 487 millions d'euros au 31 décembre 2022. Cette variation est principalement due à un profit de 20 millions d'euros au titre de l'exercice 2023.

Les dettes financières s'élèvent à 1 693 millions d'euros au 31 décembre 2023 (comparé à 1 776 millions d'euros au 31 décembre 2022) et sont principalement constituées par des Emprunts Obligataires Senior (tels que décrits dans la section 1.6.4). La diminution du montant des emprunts entre l'ouverture et la clôture de l'exercice est principalement due à la revalorisation des emprunts en devises ayant généré une baisse de 37 millions d'euros au cours de l'exercice 2023 ainsi qu'au remboursement partiel de 50 millions de dollars américains (équivalent à 45 millions d'euros à la date de remboursement) relatif à l'Emprunt Obligataire Senior de novembre 2017.

Les autres dettes s'élèvent à 40 millions d'euros au 31 décembre 2023 (contre 55 millions au 31 décembre 2022), et comprennent principalement des dettes d'impôt vis-à-vis des filiales membres du groupe français d'intégration fiscale. L'écart de

¹ Constellium Finance est une filiale indirectement détenue par la Société qui est une entité centralisatrice des excédents de trésorerie pour le Groupe en charge de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe par le biais d'accord de "cash pooling" et d'autres accords de trésorerie avec les autres entités du Groupe.

conversion passif relatif aux prêts s'élève à 63 millions d'euros au 31 décembre 2023, comparé à 103 millions d'euros au 31 décembre 2022.

2.6.3 Résultats des cinq derniers exercices

Conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société figure en Annexe 1 du présent rapport de gestion.

2.7 Prises de participation significative ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français

Conformément à l'article L.233-6 du Code de commerce, au cours de l'exercice 2023, la Société n'a pas pris de participation dans une société ayant son siège social en France représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital d'une telle société et ne s'est pas assuré le contrôle d'une telle société.

2.8 Charges fiscalement non déductibles

Conformément à l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense et charge non déductible du résultat fiscal, telle que définie aux 4 et 5 de l'article 39 dudit Code, n'a été comptabilisée au 31 décembre 2023.

2.9 Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

L'information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société au 31 décembre 2023 figure en Annexe 2, conformément aux articles L.441-14 et D.441-6 du Code de commerce.

2.10 Information sur les dividendes et revenus distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la Société n'a pas distribué de dividende au titre des exercices 2022, 2021 et 2020.

2.11 Actionnariat salarié

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2023, les salariés du Groupe ne détenaient pas d'action de la Société au sens de l'article L.225-102 du Code de commerce.

Les informations sur (i) l'émission et livraison gratuite d'actions réalisée au cours de l'exercice 2023 au titre des RSUs/ PSUs, et (ii) l'augmentation de capital y afférente réalisée au cours de l'exercice 2023, figurent dans la section 2.1 du présent rapport et dans la Note 5.5 des comptes annuels de la Société.

2.12 Plan de vigilance

2.12.1 Périmètre et objectifs

Conformément à l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le plan de vigilance de Constellium SE (ci-après la "Société" ou "Constellium SE") vise à présenter les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la Société et de celles des sociétés qu'elle contrôle au sens du II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, directement ou indirectement, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation.

Depuis plusieurs années, Constellium intègre dans sa culture d'entreprise la considération de l'impact de ses activités et de celles de ses fournisseurs sur la santé et la sécurité des personnes, l'environnement, et les droits humains et les libertés fondamentales. Pour l'élaboration de son plan de vigilance, la Société a donc pu largement s'appuyer sur un cadre existant de procédures, dispositifs et outils.

Le périmètre du plan de vigilance comprend les activités de la Société et des sociétés contrôlées par celle-ci – à savoir les activités de Constellium SE et de l'ensemble des sociétés consolidées par celle-ci selon la méthode d'intégration globale telles que listées dans la Note 31 de l'annexe aux comptes consolidés 2023, à l'exception des joint-ventures Astrex Inc. (Canada), Constellium Engley (Changchun), Automotive Structures Co Ltd. (Chine) et AluInfra Services SA (Suisse) (pour les besoins du plan de vigilance, le "Groupe" ou "Constellium"). Les joint-ventures susvisées ont été exclues du périmètre du plan du fait de leurs tailles non-significatives en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs, tant individuellement qu'au sein du Groupe.

Le plan de vigilance couvre également les activités de ceux des sous-traitants ou fournisseurs du Groupe avec lesquels il entretient des relations commerciales établies, lorsque ces activités sont rattachées à de telles relations (ci-après les "Fournisseurs").

En 2023, nous avons étendu notre politique d'approvisionnement durable (anciennement politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement), pour répondre aux réglementations actuelles et futures. Elle fournit un nouveau cadre d'approvisionnement durable et un processus amélioré de diligence raisonnable des fournisseurs, tout en ayant l'intention de couvrir finalement 100 % de toutes les dépenses des tiers de Constellium (tous les produits ou services achetés en externe). Le déploiement de la politique a commencé fin 2023 et nous prévoyons de commencer à suivre les résultats avec nos nouveaux KPI en 2024.

Selon l'estimation faite à fin 2023, environ 180 fournisseurs sont considérés comme clés ou potentiellement à risque, soit un montant total d'achats représentant, en valeur, environ 75% du total des dépenses annuelles du Groupe. De plus, 88 % de nos fournisseurs clés et ceux désignés comme à haut risque ont signé notre Code de conduite des fournisseurs, tandis que les fournisseurs couverts par une évaluation EcoVadis ou une certification ASI représentaient 68 % des dépenses annuelles du Groupe – deux résultats stables par rapport à l'année précédente.

Les familles d'achats concernées sont les achats directs (métaux et alliages primaires, énergie, métaux issus du recyclage) et les achats indirects (dont certains investissements, transports, pièces détachées, consommables pour l'industrie, prestations de maintenance, etc.). Les trois types d'achat les plus significatifs sont, par ordre d'importance, les métaux et alliages primaires, les métaux issus du recyclage et l'énergie. En valeur, les achats centralisés représentent environ 80% du total des dépenses annuelles du Groupe et les achats décentralisés au niveau des sites opérationnels environ 20% du total des dépenses annuelles du Groupe.

2.12.2 Cartographie des risques

Constellium est un leader mondial en matière de conception et de fabrication d'une vaste gamme de produits en aluminium laminés et extrudés novateurs et spécialisés, destinés principalement aux marchés de l'emballage, de l'aéronautique et de l'automobile. L'implantation industrielle du Groupe comprend des usines stratégiquement situées en Amérique du Nord, en Europe et en Chine. Au 31 décembre 2023, le Groupe compte environ 12 000 employés, exploite 25 usines dans 10 pays (4 en France, 4 en Allemagne, 5 aux Etats-Unis, 4 en Suisse, 2 en Chine (dont une joint venture), 2 en Slovaquie, 1 en République Tchèque, 1 en Espagne, 1 au Mexique et 1 au Canada (une joint venture)). Le groupe Constellium dispose de 3 centres de Recherche et Développement ("R&D") et 3 centres administratifs.

Le Groupe dispose d'un Comité de Gestion des Risques d'Entreprise (*Enterprise Risk Management Committee*) qui a la responsabilité du suivi, de l'évaluation et du développement des stratégies visant à s'attaquer à tous les éléments pouvant impacter le profil de risque du Groupe, y compris les risques sociaux et environnementaux.

En 2022, une évaluation a été spécifiquement menée pour les risques liés à l'environnement et aux droits humains selon la méthodologie Groupe d'évaluation des risques : les risques potentiels liés au contexte de l'industrie de l'aluminium ont été identifiés à partir d'une combinaison de sources internes et externes (telles que l'*Aluminium Stewardship Initiative*), ainsi que de nos évaluations de risques antérieures. Ces risques potentiels ont été soumis à un groupe de parties prenantes internes qui les ont évalués et priorisés. A la suite de cette évaluation des risques, nous avons identifié les risques environnementaux et sociaux principaux liés aux activités du Groupe, dont certains ont été identifiés comme étant les plus saillants. En 2023, ces risques ont été examinés et ont été considérés comme toujours pertinents pour notre activité.

Le service achats du Groupe mène régulièrement et systématiquement des analyses de risques liés aux Fournisseurs, ces analyses incluant les risques environnementaux et sociaux significatifs.

A partir de ces analyses, le Groupe a identifié les risques suivants d'atteintes graves envers : (i) les droits humains et les libertés fondamentales, (ii) la santé et la sécurité des personnes ainsi que (iii) l'environnement.

Risques liés aux activités du Groupe

- Environnement : l'impact des activités du Groupe sur le changement climatique (émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (Scope 1), consommation d'électricité (Scope 2), et intensité carbone des produits (Scope 1, 2 & 3) ; insuffisance de la part d'aluminium recyclé dans notre utilisation de métal, ayant pour effet une plus grande diminution des ressources d'aluminium primaire ; le risque de pollution des sol, de l'air ou de l'eau environnants en raison de nos émissions, effluents et production de déchets; risque lié à la Gestion de l'eau;
- Santé et sécurité : les risques envers la santé et la sécurité de nos employés (accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- Droits de l'homme et libertés fondamentales : risque de discrimination et absence de diversité.

Risques liés aux fournisseurs

Les activités d'approvisionnement durable de Constellium sont motivées par les réglementations, les parties prenantes, l'environnement du marché et, surtout, par notre engagement à exploiter et à développer notre entreprise de manière durable. La combinaison d'un environnement en évolution rapide avec des parties prenantes externes (par exemple les clients et les consommateurs) de plus en plus intéressées par la manière dont nous traitons les impacts négatifs de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement sur les questions environnementales, sociales (y compris les droits de l'homme) et liées à la gouvernance déterminent l'évaluation interne du niveau de risque de nos Fournisseurs, en fonction des dimensions suivantes:

- Risques environnementaux : pour nos fournisseurs de métaux et d'énergie, l'impact sur le changement climatique (émissions de gaz à effet de serre de la production d'énergie et d'aluminium) ; et le risque général de pollution (émissions atmosphériques, effluents et déchets) ;
- Santé et sécurité : les risques liés aux conditions de travail des salariés de nos fournisseurs travaillant sur nos sites opérationnels (sous-traitants et prestataires de longue durée tels que les salariés de sécurité, de nettoyage et de restauration) ;
- Droits de l'Homme et libertés fondamentales : le risque de recours au travail des enfants par nos fournisseurs notamment dans les activités de recyclage ; l'utilisation de minéraux de conflit.

Avec la mise à jour de la politique d'approvisionnement durable, le processus amélioré de diligence raisonnable des fournisseurs adopte une approche basée sur les risques dans la gestion de nos fournisseurs à risque à travers:

- Une évaluation générale annuelle des risques de notre base de fournisseurs pour déterminer l'étendue des risques inhérents à l'activité et aux facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) ;

- L'évaluation des risques résiduels au travers d'évaluations détaillées (ex : certification Aluminium Stewardship Initiative, évaluation EcoVadis), complétée par un suivi continu à l'aide d'une application dédiée de suivi des risques fournisseurs;
- La définition des actions d'amélioration avec nos fournisseurs, le suivi et le suivi de leur mise en œuvre;
- Le reporting des progrès des KPI d'approvisionnement durable (indicateurs de performance clés).

Lors de l'analyse des risques, nous prenons en compte l'origine géographique de l'approvisionnement et notamment les régions considérées à risque pour les droits humains et libertés fondamentales, l'environnement ou la santé et sécurité.

2.12.3 Procédures d'évaluation

Les risques environnementaux et sociaux liés aux activités du Groupe sont revus annuellement, selon la méthodologie d'évaluation des risques du Groupe. Des audits externes concernant les risques environnementaux sont également régulièrement menés à l'initiative de nos assureurs, et sont pris en compte dans notre cartographie des risques.

Outre les dispositions particulières réalisées en continu et préalables à l'entrée dans le panel des Fournisseurs de Constellium (signature du Code de conduite du fournisseur, clauses contractuelles à accepter, évaluation par une tierce partie), le Groupe conduit des revues régulières. La revue des fournisseurs clés via la plateforme EcoVadis est assurée tous les trois ans et couvre les droits humains, l'environnement, la santé et la sécurité, et l'éthique. Pour les fournisseurs d'aluminium, nous considérons leur certification *Aluminium Stewardship Initiative* ("ASI", voir paragraphe 2.12.4) comme un gage d'une production, d'un approvisionnement et d'une gestion responsables de l'aluminium.

Constellium compte désormais huit sites entièrement certifiés par l'Aluminium Stewardship Initiative : Singen (Laminage et Extrusion), Gottmadingen, Dahenfeld, Neuf-Brisach et Decin. En 2023, nous avons reçu le certificat ASI Performance Standard pour deux installations américaines, à Muscle Shoals, Alabama, et Bowling Green, Kentucky.

Conformément à la réglementation ayant trait aux minéraux de conflit, nous avons mis en place des mesures de diligence raisonnable et communiquons l'information correspondante sur notre site internet. Les informations contenues dans notre site internet ne sont pas ajoutées ni intégrées par référence au présent document.

2.12.4 Actions de maîtrise des risques

2.12.4.1 Organisation et engagement

Constellium est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis mars 2013, renouvelle son engagement annuellement et rédige et publie son rapport de développement durable selon les dispositions CoP (*Communication on Progress*) (niveau *Active*). Cet engagement rappelle l'attention du Groupe aux principes des droits de l'homme (#1 et 2), du respect des normes internationales du travail (#3 à 6) et de la protection de l'environnement (#7 à 9). Constellium est membre du comité français du Pacte Mondial.

La feuille de route développement durable de Constellium intègre l'environnement, la santé et la sécurité, et les droits humains et libertés fondamentales dans ses composants environnement, social et achats responsables.

Afin de prévenir ou atténuer les risques liés à l'environnement, la santé et la sécurité, et les droits humains et libertés fondamentales, le Groupe a recours à des initiatives multipartites ainsi qu'à un référentiel global de conformité environnementale et sociale.

Initiatives multipartites

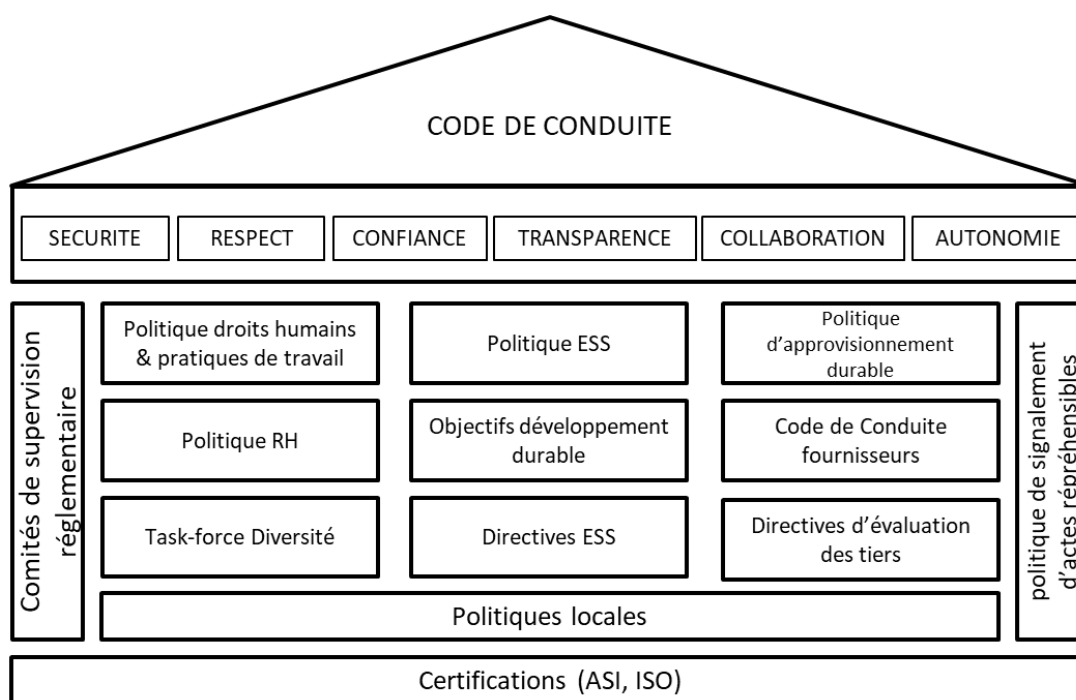
Constellium est membre fondateur d'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), organisation mondiale destinée à développer un standard de production responsable de l'aluminium sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Constellium collabore également avec d'autres organisations pour traiter les risques inhérents à ses activités telles que Metal Packaging Europe (organisation pour l'usage d'indicateurs pertinents au service du recyclage), Every can counts (organisation visant à promouvoir le recyclage des canettes en Europe) et le groupement commercial américain Can Manufacturers Institute (CMI) (qui soutient le recyclage des canettes aux Etats-Unis). D'autres programmes et partenariats sont à l'œuvre au sein de la filière ; Constellium y prend une part active. Ainsi, Constellium est membre des associations professionnelles Aluminum Association (Etats-Unis) et

European Aluminium. Enfin, en 2022 Constellium a rejoint la « First Movers Coalition », une initiative mondiale visant à accélérer les technologies zéro carbone et à réduire les émissions de carbone en optimisant le pouvoir d'achat combiné des entreprises. En adhérant, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 10 % de nos achats d'aluminium primaire produiront des émissions proches de zéro, et qu'au moins 50 % de tout l'aluminium que nous utilisons proviendra de sources recyclées, émettant moins de trois tonnes d'équivalent CO2 par tonne.

Enfin, Constellium est membre du comité français du Pacte Mondial des Nations Unies (*Global Compact*) et du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D) qui permettent à Constellium d'interagir avec d'autres entreprises et développer des pratiques durables.

Référentiel de conformité environnementale et sociale

Le Groupe élabore et met en œuvre un certain nombre de politiques et procédures applicables à l'ensemble des entités qui le composent et à l'ensemble de ses employés. Le Groupe dispose d'une structure de gouvernance destinée à permettre des processus de prise de décision et de reporting efficaces et équilibrées visant à permettre au Groupe de pratiquer la durabilité à tous les niveaux de l'entreprise.



Politiques environnementales et sociales de Constellium

Le Groupe s'appuie sur des valeurs solides, bien établies et profondément ancrées :

- **Sécurité** : la sécurité est la responsabilité de chacun, quel que soit son rôle. Nous améliorons constamment nos pratiques de sécurité et formons nos employés à toujours suivre les instructions et les règles de sécurité, et à prendre la parole chaque fois qu'ils constatent un comportement dangereux.
- **Respect** : le respect est à la base de toute relation. Nous respectons et valorisons la diversité de tous nos collaborateurs et nous leur assurons un traitement équitable.
- **Confiance** : notre approche du business repose sur la confiance. Cela implique de créer un environnement où chacun peut partager son opinion et collaborer efficacement.
- **Transparence** : nous veillons à ce que tous les collaborateurs disposent de l'information nécessaire pour faire leur travail et nous communiquons ouvertement et clairement avec nos clients et les autres parties prenantes.
- **Collaboration** : nous travaillons ensemble, et avec nos clients et les parties prenantes, pour déceler et régler les problèmes, ainsi que pour apporter de nouvelles idées et perspectives.
- **Autonomie** : nous faisons confiance aux employés, à tous les niveaux, et leur donnons les moyens de prendre des décisions et d'en être responsables.

Ces valeurs forment le socle du Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise de Constellium (le "Code de conduite") que chaque employé doit respecter. Il précise les dispositions applicables en matière de santé et sécurité, d'environnement et de droits de l'homme. Il indique les mesures requises et les possibilités de signalement d'irrégularités. Un manquement au Code de conduite peut faire l'objet de mesures disciplinaires. Le Code de conduite est présenté à l'ensemble des nouveaux employés dans le cadre du processus d'intégration. Une plateforme d'e-learning offrant une formation au Code de conduite (qui inclut un module sur les droits de l'homme) est accessible à plus de 6000 salariés possédant un ordinateur et une adresse email. Les employés du Groupe dont le grade (*jobgrade*) est 28 et plus, soit environ 1700 personnes, font l'objet d'une évaluation annuelle de leurs connaissances du Code de conduite via la plateforme d'e-learning.

Constellium demande à ses Fournisseurs de mettre en pratique des politiques similaires dans leur activité, et a développé le Code de Conduite du fournisseur de Constellium, disponible sur son site internet que les Fournisseurs doivent respecter.

En complément du Code de Conduite, un ensemble de politiques et directives constituent le référentiel environnemental et social auquel le Groupe obéit :

- **Politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail** : cette politique est alignée sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et sur la norme de performance d'Aluminium Stewardship Initiative (ASI). Elle s'applique à l'entreprise, à nos partenaires et à nos fournisseurs.
- **Politique Environnement, Santé et Sécurité (politique ESS EN TÊTE)** : ESS EN TÊTE est le système de management ESS de Constellium. Ce système est décrit et documenté dans la politique et le manuel ESS EN TÊTE ainsi que dans les directives et les lignes directrices ESS de Constellium.
- **Politique d'approvisionnement durable** (qui remplace la **Politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement** précédente) et **Code de conduite du fournisseur** : Notre politique d'approvisionnement durable et notre Code de conduite du fournisseur sont conformes aux principes du Pacte mondial des Nations unies et s'appliquent à tous les fournisseurs, consultants, prestataires et agents de Constellium. Nous demandons à tous nos fournisseurs de signer notre Code de conduite du fournisseur.
- **Politique de signalement des actes répréhensibles (Politique d'alerte professionnelle)** : Cette politique encourage les employés à s'exprimer sans crainte de représailles en établissant des procédures pour le signalement des actes répréhensibles ou potentiellement répréhensibles, des fraudes ou des irrégularités (financières, comptables, bancaires ou d'audit), ainsi que de toute violation du Code de conduite. Pour faciliter ces signalements, nous avons mis en place une ligne externe dédiée dans tous les pays où nous sommes présents, et en différentes langues.
- **Diligence ESG pour les fusions et acquisitions, et pour les processus de fermeture, de démantèlement et de cession** : Cette politique définit les principes d'intégration des risques et opportunités ESG dans notre processus de due diligence en matière de fusions-acquisitions, de fermetures, de démantèlements et de cessions.
- **Déclaration sur l'esclavage moderne**: cette déclaration souligne notre engagement en faveur de la prévention de toutes les formes d'esclavage, de travail ou de servitude forcés, de travail des enfants et de traite des êtres humains, tant dans nos activités que dans notre chaîne d'approvisionnement.

Les principes généraux établis dans ce référentiel sont déclinés en procédures opérationnelles au sein de chaque site.

Nous nous attelons à promouvoir la diversité, et avons établi un programme d'action spécifique, mis en œuvre par la *Global Diversity Taskforce* sous la supervision d'un comité de pilotage qui comporte des membres du Comité Exécutif. Il comporte plusieurs volets : recrutement et fidélisation, parcours de carrières et promotion, culture et pratiques de travail, équité salariale et de rétribution.

Un programme de certification tierce-partie (environnement ISO14001 ; santé et sécurité ISO45001) est déployé sur nos sites industriels.

2.12.4.2 Actions de maîtrise des risques

Au sein du Groupe

L'année 2022 a marqué le déploiement progressif et la mise en œuvre d'une structure de gouvernance renforcée en matière de développement durable, telle qu'approuvée par le conseil d'administration en 2021 :

- Au niveau du conseil d'administration, notre **comité de sécurité et de développement durable** supervise les progrès de notre performance en matière de sécurité et la réalisation de nos objectifs de développement durable, et suit également les réglementations et les tendances en matière de développement durable.
- Le **comité exécutif** examine au moins deux fois par an les progrès et la stratégie de la feuille de route pour le développement durable à l'horizon 2030, et organise des réunions ad hoc pour discuter de sujets spécifiques, le cas échéant.
- Le champ d'action du **comité de divulgation** comprend la revue de la déclaration de performance extra-financière et du plan de vigilance de Constellium, outre la revue des rapports financiers.
- Le **comité industriel** couvre le changement climatique (émissions de GES) et d'autres sujets environnementaux tels que les émissions atmosphériques, les effluents et les déchets, l'eau, et la biodiversité, en plus des sujets de santé et de sécurité.
- Le **comité de gestion des risques d'entreprise** intègre les risques ESG dans ses évaluations.
- Le **comité de conformité** supervise chaque trimestre la formation et la communication du Code de Conduite ainsi que sa conformité, sa mise à jour et son application, et examine les cas reçus via la hotline d'intégrité ou d'autres canaux, clôturant officiellement chaque cas lorsqu'aucune mesure supplémentaire n'est à prendre. Ce comité rend compte trimestriellement au comité d'audit de toute question importante concernant, entre autres, le code de conduite, la politique d'approvisionnement durable, la politique des droits de l'homme et les pratiques de travail.

Nos directions fonctionnelles, nos divisions et nos sites sont responsables de la mise en œuvre et du compte rendu des actions mises en place pour atteindre nos objectifs de durabilité. Les responsables de chaque fonction travaillent directement avec les sites et rendent compte à des comités de gouvernance interne. Depuis 2022, nous avons commencé à intégrer les critères de performance en matière de durabilité dans le cadre de notre programme d'intéressement annuel *Employee Performance Award*, aux côtés des critères de performance financière et individuelle. Nous mesurons les progrès réalisés en matière de sécurité, de diversité des genres et d'émissions de GES, afin de nous assurer que tous les employés sont engagés et concentrés sur l'amélioration de notre performance en matière de durabilité.

En complément des procédures établies par le Groupe, des objectifs et priorités spécifiques dans les domaines de l'environnement, la santé et la sécurité sont définis chaque année, et les résultats attendus font l'objet d'un suivi précis.

Chez les Fournisseurs

En 2023, le Groupe a mis à jour sa politique d'approvisionnement durable (*Sustainable Sourcing Policy*) qui remplace la politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement (*Responsible Supply Chain Management Policy*). Elle contient des dispositions applicables à la chaîne d'approvisionnement et inclut notamment l'obligation pour les fournisseurs d'être en conformité avec les lois applicables parmi lesquelles on souligne la loi relative à l'esclavage moderne (*Modern Slavery Act* - Royaume-Uni) et la loi relative au devoir de vigilance (France).

La majeure partie des achats du Groupe est centralisée. Il s'agit notamment de l'approvisionnement en métaux et alliages et en énergie, de certains investissements, de certaines fournitures spécifiques (vernis et réfractaires), de fournitures de main d'œuvre et de prestations intellectuelles. Une partie minoritaire des achats est décentralisée et réalisée directement par les sites opérationnels. Enfin, par exception, une partie des achats de métal, concernant quelques cas particuliers, est gérée à Děčín, République Tchèque (certains métaux/billetes), à Singen, Allemagne (certains profilés externes) et à Sierre, Suisse (métal primaire).

Nous attendons de tous nos fournisseurs sous contrat qu'ils signent notre Code de conduite du fournisseur, et qu'ils respectent et adhèrent à ses termes en ce qui concerne l'environnement, la société, l'éthique commerciale, les droits de l'homme et les pratiques de travail. Le Code prévoit la mise en place éventuelle d'audit par Constellium ou un tiers mandaté par celui-ci visant à s'assurer du respect des dispositions du Code par le fournisseur. Des clauses relatives au respect du Code de conduite du fournisseur sont le cas échéant intégrées dans les conditions générales d'achat ou dans les contrats.

En 2022, nous avons mis à jour notre Code de conduite du fournisseur pour y inclure le numéro de la ligne dédiée de signalement des actes répréhensibles et pour souligner l'importance pour les fournisseurs de signaler tout élément suspect concernant les activités d'approvisionnement.

Au sein de Constellium, la protection de l'environnement et la santé et la sécurité sont une priorité absolue. Ceci inclut toutes les personnes externes se rendant ou travaillant sur un site Constellium, tel que les sous-traitants. Les tierces personnes sont incluses dans le périmètre de notre système de suivi des blessures (*Constellium Injury Record keeping Systems*).

2.12.4.3 Objectifs

En avril 2022, le Groupe a annoncé de nouveaux objectifs de développement durable :

Objectif	Indicateur	Cible
Sécurité Chez Constellium, la sécurité est une priorité absolue	Taux de fréquence d'accidents enregistrés*	1.5 en 2025
Diversité des genres Nous prenons des mesures concrètes pour rendre notre société plus diverse et inclusive, et avons mis en œuvre un plan ambitieux en faveur de la diversité de genre dans nos équipes.	Pourcentage de femmes dans les postes professionnels et de management	25% en 2025
Emissions de Gaz à Effet de Serre Nous voulons jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique. Nous prévoyons de continuer nos efforts pour réduire le niveau d'émissions de GES liés à nos activités (Scope 1 et 2), avec une attention particulière à l'efficacité énergétique. Nous nous engageons également à réduire les émissions liées à notre chaîne d'approvisionnement (Scope 3) en augmentant la part de métal recyclé dans notre utilisation de métal et en liant des partenariats avec nos fournisseurs pour promouvoir un aluminium primaire bas carbone.	Emissions de GES de Scopes 1 et 2	Réduction de 30% en 2030 par rapport à 2021
	Emissions de GES de Scopes 1, 2 et 3	Réduction de 30% en 2030 par rapport à 2021
Recyclage Le recyclage de l'aluminium ne nécessite que 5% de l'énergie utilisée pour produire du métal primaire, évite par ailleurs la production de déchets et la diminution des ressources, et permet d'économiser jusqu'à 95% de CO2. Nous disposons actuellement d'importantes capacités de recyclage et prévoyons de les étendre de façon significative dans les années à venir.	Pourcentage d'aluminium recyclé	Au moins 50 % de tout l'aluminium utilisé provient de sources recyclées en 2030
	Quantité d'aluminium recyclé utilisée	Quantité d'aluminium recyclé utilisée égale ou supérieure à 750,000 tonnes en 2026

**Le taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR) mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants intervenant sur nos sites.*

Conformément à nos procédures de contrôle interne, un ensemble de contrôles dédiés (portés sur la sécurité, la diversité, les intrants d'aluminium recyclé et les émissions de GES de Scope 1 et 2 – tous liés à des objectifs de développement durable) ont été mis en œuvre en 2022 pour assurer un suivi adéquat de ces indicateurs au sein du Groupe.

En 2023, nous avons continué à travailler sur le contrôle des données ESG et avons digitalisé la manière dont nous collectons et consolidons les données énergétiques et de GES Scope 1 et 2. Nous avons mis en place sur l'ensemble des sites « My Planet », une plateforme numérique, et renforcé les mécanismes de contrôle avec le principe des quatre yeux.

Par ailleurs, courant 2023, la revue de ces contrôles ont été intégrés dans le périmètre de nos missions d'audit interne. Le processus de gouvernance ainsi que trois sites ont été audités. Les résultats de ces audits internes ont été partagés avec d'autres sites et en 2024, de nouveaux sites seront inclus dans le plan d'audit interne.

2.12.5 Mécanismes d'alerte

Une politique de signalement d'actes répréhensibles ou potentiellement répréhensibles ou d'irrégularités est établie et plusieurs dispositifs de signalement sont en place, notamment : le signalement à la hiérarchie, le signalement au médiateur de l'entreprise, le signalement via la ligne téléphonique dédiée disponible 7/7 j en 8 langues ou via notre formulaire Web sécurisé. Les signalements font l'objet d'une enquête et donnent lieu à une protection des lanceurs d'alertes à l'égard des salariés. Les signalements, les investigations menées et les dispositions prises font l'objet d'une revue trimestrielle par le Comité de Conformité (*Compliance Committee*).

Depuis 2022 la Hotline est ouverte aux tiers. Ainsi, nos fournisseurs et sous-traitants, et leurs employés, peuvent signaler directement tout acte répréhensible ou potentiellement répréhensible. Les numéros d'assistance gratuits et le lien vers notre formulaire Web sont indiqués dans notre Code de conduite des fournisseurs, qui est partagé et doit être signé par l'ensemble de nos fournisseurs et sous-traitants.

2.12.6 Suivi de mise en œuvre

Vous trouverez ci-dessous l'état de suivi, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des indicateurs de performance ayant trait aux thématiques du plan de vigilance.

2.12.6.1 Au sein du Groupe

Thème	Indicateur	Résultat 2023
Environnement	Emissions de GES de Scopes 1 et 2 (Résultat 2023 vs 2022)	+7%
	Emissions de GES de Scopes 1, 2 et 3 (Résultat 2023 vs 2022)	+1%
Environnement	Pourcentage de métal recyclé	42%
	Quantité d'aluminium recyclé utilisée	649,434 mt
Environnement	Total des déchets (production et construction) envoyés en décharge par tonne de produit expédié à un tiers	15.6 kg
	Prélèvement d'eau (mètres cubes par milliers de tonnes)	16.7 m ³
	COV, SO _x , NO _x , matière particulaire, indicateur par tonne de produit expédié à un tiers	émissions de COV : 0.52 émissions de SO _x : 0.07 émissions de NO _x : 0.45 matières particulaires : 0.36
Santé & Sécurité	Taux de fréquence d'accidents enregistrés	1,95
Droits humains	Pourcentage de femmes dans les postes professionnels et de management	24%

2.12.6.2 Chez les Fournisseurs

Indicateur	Résultat 2023
Pourcentage de fournisseurs clés ou désignés comme à risque ayant signé le Code de conduite du fournisseur	88%
Pourcentage des dépenses annuelles du Groupe pour lequel les fournisseurs sont évalués par EcoVadis ou certifiés ASI	68%

En complément des indicateurs dédiés ci-dessus, les indicateurs internes suivants concernent également nos Fournisseurs :

- Le taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR) de Constellium mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants intervenant sur nos sites.
- Notre indicateur d'émissions de GES incluent les émissions Scope 3 émanant de nos Fournisseurs.

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DE LA SOCIETE

Conformément à l'article L.225-37, alinéa 6 du Code de commerce, cette section 3 du présent rapport de gestion contient le rapport sur le gouvernement d'entreprise de la Société.

3.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés

Les mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les administrateurs et le Directeur Général de Constellium SE durant l'exercice 2023 sont listés ci-dessous :

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2023)
Deslarzes, Jean-Christophe	Président du Conseil d'administration	Adecco Group AG	Administrateur et Président du Conseil d'administration
Germain, Jean-Marc	Administrateur et Directeur Général	GrafTech International Ltd.	Administrateur non-exécutif
Brandjes, Michiel	Administrateur	N/A	N/A
Brooks, Martha	Administrateur	CARE Entreprises Inc.	Administrateur
		CARE USA	Administrateur
		The Volvo Group (AB Volvo)	Administrateur et membre du Comité d'Audit
Ormerod, John	Administrateur	Bloodwise	Fiduciaire et Président du Conseil d'administration (fin en janvier 2024)
		Slate Cheese Limited	Administrateur
Walker, Lori	Administrateur	Southwire Company, LLC	Président du Comité d'audit, Membre du Comité des Ressources Humaines
		Compass Minerals International, Inc.	Membre des Comités d'Audit et des Nominations et de Gouvernance, Président du Comité d'Audit
		Hayward Industries	Administrateur et Président du Comité d'Audit

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2023)
Boccon-Gibod, Isabelle	Administrateur	Arkema S.A.	Administrateur non-exécutif (représentant <i>Fonds Stratégique de Participations</i>)
		Legrand S.A.	Administrateur non-exécutif, Président du Comité d'Audit et membre du Comité de Stratégie et de Responsabilité Sociale
		Paprec (SA)	Administrateur non-exécutif (fin en décembre 2023)
		Arc Holdings	Administrateur non-exécutif, Président du Conseil, Président du Comité d'Audit et de Risques, membre du Comité des Nominations et de Rémunération
		Demeter	Président
		Observatoire Conseil	Président
Browne, Christine	Administrateur	Norwegian Air Shuttle ASA	Administrateur non-exécutif (fin en juin 2023)
		Vistry Group PLC	Administrateur non-exécutif, membre des Comités d'Audit, de Rémunération et des Nominations
		Kier Group PLC	Administrateur non-exécutif
		C&C Group PLC	Administrateur non-exécutif

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2023)
Puig, Jean-Philippe	Administrateur	Avril SCA	Gérant (<i>Chief Executive Officer</i>)
		Autres sociétés du groupe Avril:	
		Avril Industrie	Président
		Avril PA	Président
		Avril Partenaires	Président et membre du Comité de surveillance
		Avril Pole Animal	Président et Administrateur
		Avril Pole Vegetal	Président et Administrateur
		Lesieur Cristal	Administrateur, Président du Comité des Ressources Humaines, Membre du Comité Stratégique
		Matines	Administrateur
		Oleoliv'	Administrateur
		Oleon NV	Président et Administrateur
		Oleosud	Président et Administrateur
		Saipol	Administrateur
		Sofiproteol (SA)	Directeur Général
		Sofiproteol Capital I	Directeur Général
		Terres de Communication	Administrateur
		Sociétés tierces:	
		AgroInvest	Membre et Président du Conseil de surveillance (représentant Avril SCA)
		CapAgro	Membre et Président du Conseil de surveillance (représentant Avril SCA)
		CEVA Santé animale (SA)	Administrateur (représentant Financière Senior Cinqus)
Financière Senior Cinqus	Administrateur		
Semagri	Membre du Comité de Direction		

Constellium SE		Autre société	
Nom, prénom	Mandat auprès de Constellium SE	Autre société (dénomination)	Autre société (mandats et fonctions exercés en 2023)
Blot, Emmanuel	Administrateur	Bpifrance Investissement	Directeur des investissements et Responsable de la pratique des investissements dans les sociétés cotées (<i>Large Cap</i>)
		Mersen (SA)	Administrateur non-exécutif (représentant permanent de Bpifrance Participations)
Verdier, Jean-François	Administrateur salarié	Constellium Issoire	Chef de projet en ingénierie
Weiler, Wiebke	Administrateur salarié	Constellium Deutschland GmbH	Ingénieur fiabilité (fin en 2023)
			Responsable du développement durable du secteur P&ARP (depuis 2023)

Conformément aux lignes directrices en matière d'actionariat ("*Share-Ownership Guidelines*", "SOGs") de la Société (introduites en 2018) et au droit français, la valeur du niveau de participation au capital de la Société du Directeur Général a été fixée à 400% de sa rémunération de base annuelle, avec cinq ans pour atteindre ce pourcentage et une obligation pour le Directeur Général, jusqu'à ce que ce seuil soit atteint, de conserver 75% des actions qui lui sont définitivement attribuées et qui restent après la vente de certaines d'entre elles pour satisfaire aux exigences fiscales.

3.2 Conventions entre une filiale et une partie liée

A notre connaissance, aucune convention, autre que des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été conclue au cours de l'exercice 2023, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, un administrateur, le Directeur Général, ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de Constellium SE et, d'autre part, une société contrôlée par Constellium SE au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

3.3 Délégations en matière d'augmentations de capital et autres autorisations données au Conseil d'administration

L'Annexe 3 contient un tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration ainsi que de l'utilisation qui a été faite de ces délégations au cours de l'exercice 2023.

ANNEXE 1 - Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

(article R.225-102 du Code de Commerce)

AGGREGATS	EXERCICES				
	2019	2020	2021	2022	2023
<u>Situation financière en fin d'exercice (en milliers d'euros)</u>					
Capital social	2 757	2 799	2,833	2,886	2,936
Nombre des actions ordinaires émises	137 867 418	139 962 672	141 677 366	144 301 592	146 819 884
Nombre d'obligations convertibles en actions	—	—	—	—	—
<u>Résultat global des opérations effectives (en milliers d'euros)</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 096	2 863	23 168	56 143	65 029
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	5 846	11 261	(18 107)	36 587	6 488
Impôt sur les bénéfices	56 155	12 556	31 223	8 686	15 422
Résultat après impôts, amortissements et provisions	55 639	17 507	(3 112)	41 720	19 724
Résultat distribué	—	—	—	—	—
<u>Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)</u>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,44	0,17	0,09	0,31	0,15
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,40	0,13	(0,02)	0,29	0,13
Dividende versé à chaque action	—	—	—	—	—
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice ⁽¹⁾	5	5	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	2 107	1 767	2 411	2 173	2 535
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc) (en milliers d'euros)	846	1 126	1 493	883	1 272

⁽¹⁾ Les salariés sont ceux employés par la Société en France (jusqu'au 12 décembre 2019 via son Etablissement en France).

ANNEXE 2 - Information sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLE D. 441-6 DU CODE DE COMMERCE)												
en €	FOURNISSEURS Article D. 441-6, I, 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						CLIENTS Article D. 441-6, I, 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour factures non échues (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) factures échues	0 jour factures non échues (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus) factures échues
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	10					-	-					-
Montant total des factures concernées (TTC)	618 198	471 895	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0.6%	0.5%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0%	0	0	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - articles L. 441-10 et suivants du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	cocher la bonne case - Délais contractuels : <input checked="" type="checkbox"/>						- Délais légaux : <input checked="" type="checkbox"/>					

ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des délégations en cours en matière d'augmentations de capital et des autres autorisations données au Conseil d'administration et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2023

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'Assemblée générale	Validité de la délégation	Montant nominal maximal autorisé	Plafond Global¹	Utilisation au cours de l'exercice 2023
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ² (14^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023) <i>(remplacée par la délégation dans la 8^e résolution du 8 juin 2023)</i>	1.399.833,46 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)	1.399.833,46 euros	Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et par voie d'offre au public ² (15^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	1.399.833,46 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre faite à un cercle restreint d'investisseurs ou à des investisseurs qualifiés ² (16^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023) <i>(remplacée par la délégation dans la 10^e résolution du 8 juin 2023)</i>	559.933,38 euros (actions) (soit 20% du capital social à la date de l'Assemblée générale) ³ 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce ² (17^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023)	15% du montant de l'émission initiale		Néant
Emissions d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise (18^e résolution)	11 mai 2021	26 mois (jusqu'au 10 juillet 2023) <i>(remplacée par la délégation dans la 12^e résolution du 8 juin 2023)</i>	27.996,66 euros (soit 1% du capital social à la date de l'Assemblée générale)		Néant
Attribution d'actions gratuites, existantes ou à émettre, en vertu du 2013 Equity Incentive Plan (19^e résolution)	11 mai 2021	38 mois (jusqu'au 10 juillet 2024)	136.000 euros		—

Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ² (8^e résolution)	8 juin 2023	26 mois (jusqu'au 7 août 2025)	1.468.198,84 euros (actions) (soit 50% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)	1.468.198,84 euros	Néant
Emission d'actions ordinaires ou d'autres valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre faite à un cercle restreint d'investisseurs ou à des investisseurs qualifiés ² (10^e résolution)	8 juin 2023	26 mois (jusqu'au 7 août 2025)	587.279,54 euros (actions) (soit 20% du capital social à la date de l'Assemblée générale) 2.000.000.000 euros (titres de créances)		Néant
Emissions d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise (12^e résolution)	8 juin 2023	26 mois (jusqu'au 7 août 2025)	29.363,98 euros (soit 1% du capital social à la date de l'Assemblée générale)		Néant

1 Le montant nominal maximum global (le « Plafond Global ») des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 14e à 18e résolutions de l'Assemblée générale annuelle du 11 mai 2021 était de 1.399.833,46 euros. Le Plafond Global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 8e, 10e et 12e résolutions de l'Assemblée générale annuelle du 8 juin 2023 est de 1.468.198,84.

2 En cas de dépôt par un tiers d'une offre publique, le Conseil d'administration ne pourra pas pendant la période d'offre mettre en œuvre la délégation sauf autorisation préalable par l'Assemblée générale.

3 Le montant nominal maximal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation devait s'imputer sur le Plafond Global de 1.399.833,46 euros et sur le plafond de 1.399.833,46 d'euros visé par la 15e résolution de l'Assemblée générale annuelle du 11 mai 2021.

4 En mars et juillet 2023, le Conseil d'administration a autorisé les attributions de, respectivement, 645.675 RSUs et 701.945 PSUs et 56.301 RSUs correspondant, au total, aux attributions gratuites d'un maximum de 2.105.866 actions de la Société, existantes ou à émettre, à un certain nombre de mandataires sociaux dirigeants et salariés de la Société et de ses filiales.

ANNEXE 4 - Déclaration consolidée de performance extra-financière

Cette Annexe 4 comprend notre déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans un rapport de développement durable 2023 (le "Rapport de Développement Durable"). La table de correspondance ci-dessous indique les sections du Rapport de Développement Durable qui contiennent des informations fournies dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière.

Thème de la déclaration consolidée de performance extra-financière	Section du Rapport de Développement Durable	Pages du Rapport de Développement Durable
Modèle d'affaires du Groupe	Message de Jean-Marc Germain, Directeur Général, Notre modèle économique, Le développement durable au cœur de notre stratégie	5, 6, 13
Principaux risques liés aux activités du Groupe et, le cas échéant, à ses relations d'affaires, ses produits ou ses services.	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
Comment le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités (en ce compris les politiques appliquées au regard des principaux risques et leurs résultats incluant des indicateurs clés de performance)	A propos de Constellium; Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Bénéficier des enseignements des analyses de cycle de vie; Accélérer notre transition vers une économie circulaire; Gestion des déchets, des émissions atmosphériques et de la consommation d'eau; Social; Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable; Performance environnementale; Performance sociale; Adhésions; A propos de ce rapport	5-28, 30-46, 11, 37-61, 65, 72, 88, 94
Conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit	Recherche et développement; Bénéficier des enseignements des analyses de cycle de vie; Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Accélérer notre transition vers une économie circulaire	9, 11, 30, 37
Engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire	Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable	37, 61
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Employer et engager les meilleurs talents	51
Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	Œuvrer pour une plus grande diversité	54
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Employer et engager les meilleurs talents	51



Construire un avenir durable

Rapport de
développement durable 2023

TABLE DES MATIÈRES

À propos de Constellium

- 3 Glossaire
- 5 Message de Jean-Marc Germain, Directeur Général de Constellium
- 6 Notre modèle économique
- 7 Nos produits et marchés
- 9 Recherche et Développement
- 11 Bénéficier des enseignements des analyses du cycle de vie
- 13 La durabilité au cœur de notre stratégie
- 15 Nos valeurs
- 16 Gouvernance
- 22 Être reconnu pour notre performance et collaborer avec nos partenaires
- 24 Évaluer les risques en matière de développement durable
- 28 Nos objectifs et résultats 2023

Environnement

- 30 Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique
- 37 Accélérer notre transition vers une économie circulaire
- 43 Gestion des déchets, des émissions dans l'air et de la consommation d'eau
- 46 Protéger la biodiversité

Social

- 48 Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés
- 51 Recruter et mobiliser les meilleurs talents
- 54 Œuvrer pour une plus grande diversité
- 57 Veiller au bien-être de nos communautés

Chaîne de valeur

- 61 Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable
- 63 Respecter les normes de l'Aluminium Stewardship Initiative

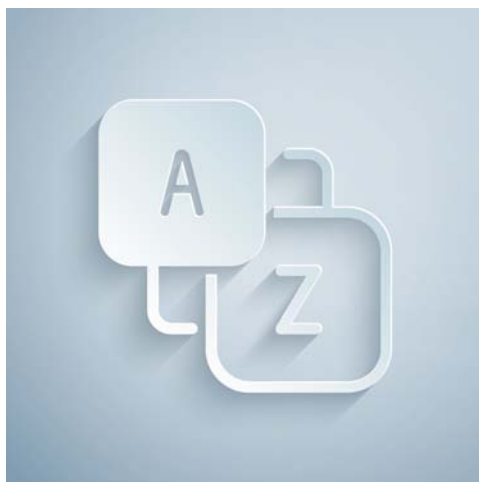
Performance

- 65 Performance environnementale
- 72 Performance sociale
- 77 Index du contenu GRI
- 86 Table de concordance de la déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF)
- 87 Communication sur le progrès - Pacte mondial des Nations Unies
- 88 Adhésions aux associations de notre écosystème
- 90 Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant
- 94 À propos du présent rapport

La déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillée en page 86) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité d'une sélection d'informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et certaines mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus aux pages 90-93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.

GLOSSAIRE

Définitions dans le contexte de l'activité de Constellium



Blessures graves

Il s'agit de cas impliquant une blessure avec un risque de décès, de complications majeures ou d'invalidité permanente. Il s'agit par exemple de la fracture d'un os important, de l'amputation d'une partie du corps, d'une brûlure importante au deuxième ou troisième degré nécessitant une greffe ou une hospitalisation prolongée, d'une perte de conscience due à un traumatisme crânien, d'une intoxication chimique, d'un manque d'oxygène dans l'atmosphère avec hospitalisation, de la perte d'une capacité (c'est-à-dire d'une fonction sensorielle, d'un organe, d'une paralysie), et de toute blessure professionnelle nécessitant une transfusion sanguine, une ventilation mécanique ou une intervention chirurgicale.

Consommation d'eau

Eau utilisée par Constellium et qui n'est pas retournée à sa source d'origine (par exemple eau souterraine rejetée dans les eaux de surface).

Déchets dangereux

Nous définissons les catégories de déchets dangereux et non dangereux conformément à la directive-cadre de l'UE sur les déchets et à la classification des déchets des États-Unis.

Déchets de post-consommation

Matériau contenant de l'aluminium qui est récupéré en fin de vie des produits finis.

Déchets de pré-consommation

Les déchets de production générés en aval des opérations de Constellium et avant d'atteindre l'utilisateur final.

Émissions dans l'air

Certaines émissions atmosphériques sont réglementées par des conventions internationales et/ou des lois ou règlements nationaux. Chez Constellium, nous surveillons et travaillons principalement à réduire les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), les composés organiques volatils (COV) et les matières particulaires (MP).

Émissions de scope 1

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) provenant de sources détenues ou contrôlées par Constellium (par exemple, résultant de la combustion de carburant sur nos sites).

Émissions de scope 2

Les émissions indirectes de GES associées à l'électricité, la chaleur ou la vapeur achetées à un tiers. Dans le cas de Constellium, les émissions de scope 2 concernent uniquement l'électricité.

Émissions de scope 3

Toutes les émissions indirectes de GES (non incluses dans le scope 2) issues la chaîne de valeur de Constellium, y compris les émissions en amont et en aval (par exemple, l'extraction et la production de matières premières, les activités liées au transport, l'élimination des déchets). Le GHG Protocol Corporate Value Chain définit 15 catégories différentes de scope 3. Constellium inclut toutes les catégories de scope 3 en amont de la chaîne de valeur, et n'inclut que le transport dans les catégories en aval.

Équivalent CO₂ (CO₂eq)

Mesure métrique utilisée pour indiquer le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de chacun des six gaz à effet de serre, exprimée en termes de PRP d'une unité de CO₂.

Gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre (GES) sont les six gaz cités dans le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). En augmentant la chaleur dans l'atmosphère, les GES sont responsables de l'effet de serre, qui conduit au réchauffement de la planète.

Incident environnemental

Un incident ponctuel qui peut être ou est préjudiciable à l'environnement, avec un impact réel ou potentiel sur les personnes, la faune et/ou l'habitat. Il existe plusieurs catégories d'incidents environnementaux : incident environnemental évité de justesse, incident environnemental mineur, incident environnemental modéré, incident environnemental significatif et incident environnemental majeur.

Maladie professionnelle (blessure ou impact sur la santé)

Les impacts négatifs sur la santé découlant d'une exposition reconnue comme maladie professionnelle. «Reconnue» signifie que le dossier a été déposé par un travailleur actif ou retraité et que l'exposition a été reconnue par des autorités tierces.

Potentiel de réchauffement de la planète (PRP)

Facteur décrivant l'impact du forçage radiatif (degré d'atteinte à l'atmosphère) d'une unité d'un GES donné, par rapport à une unité de CO₂. La période de temps utilisée pour les PRP est de 100 ans par défaut.

Prélèvement d'eau

Au cours de la période de référence, la somme de toutes les eaux prélevées dans les sources d'eau souterraine ou de surface ou dans les réseaux publics, et acheminées vers un site Constellium.

Taux de fréquence d'accidents enregistrés

Le taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR) de Constellium mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants.



Jean-Marc Germain
Directeur Général de Constellium

WE SUPPORT



Pour la 12^e année consécutive, nous soutenons les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

J'ai le plaisir de vous présenter notre dernier rapport de développement durable. Dans ces pages, vous trouverez le détail de nos initiatives et de nos progrès, et nos engagements à construire un avenir durable et circulaire.

Au cours de l'année écoulée, nous avons accompli des progrès considérables pour accompagner la transition vers la décarbonation, afin de lutter contre le changement climatique, l'un des nombreux défis de notre époque. Malgré des difficultés liées à des facteurs externes, notamment la crise énergétique en Europe, nos équipes ont continué leurs efforts pour améliorer notre efficacité énergétique, décarboner nos opérations et développer des produits durables, légers et recyclables qui soutiennent les objectifs de faible émission de carbone de nos clients. Je voudrais citer en particulier le travail en cours de réalisation par nos équipes pour développer la fonderie à zéro carbone du futur, en tirant parti de technologies innovantes et de sources d'énergie alternatives telles que l'hydrogène vert. Grâce à ces efforts, et malgré des résultats décevants en 2023, nous restons sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de réduire l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre de 30 % en 2030.

Le recyclage reste l'un des moyens les plus efficaces pour décarboner la chaîne de valeur de l'aluminium. Avec de nouveaux partenariats en 2023, nous travaillons activement pour promouvoir un recyclage plus efficace, avec des initiatives allant du recyclage des avions à la mise en place de boucles fermées avec nos clients automobiles, en passant par l'amélioration de la recyclabilité des canettes. Et je suis satisfait de la bonne progression de la construction de notre nouveau centre de recyclage à Neuf-Brisach, en France, qui ajoutera jusqu'à plus de 130 000 tonnes de capacité de recyclage d'ici la fin de l'année 2024.

Nos employés sont au cœur de notre stratégie de développement durable, alors que nous nous efforçons de créer un environnement sûr et inclusif pour tous. La sécurité est une priorité absolue pour nous, et notre taux de fréquence d'accidents enregistrés reste l'un des meilleurs de l'industrie, plusieurs de nos usines ayant atteint un million d'heures sans accident enregistré en 2023. Je suis également fier des progrès que nous avons réalisés cette année pour augmenter la représentation des femmes chez Constellium, comme en témoigne notre inclusion dans la liste Forbes des meilleures entreprises du monde pour les femmes en 2023.

À mesure que notre entreprise grandit, nous renforçons notre soutien aux communautés en ayant lancé en 2023 notre premier fonds philanthropique, ConstelliumCARES, qui peut financer des projets locaux, régionaux et globaux jusqu'à un million d'euros au total par an. En combinant cette initiative à celles de nos sites localement, nous sommes fiers de contribuer au bien-être de nos communautés et de favoriser notre croissance et développement mutuels.

Nous devons ces succès et résultats au dévouement et à l'esprit d'initiative de nos employés. Grâce à leur engagement, et malgré un environnement difficile, Constellium avance résolument sur la voie du développement durable.

Ensemble, nous construirons un avenir durable.

Jean-Marc Germain

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Constellium est un leader dans la transformation de l'aluminium en solutions avancées. Nous nous efforçons de créer de la valeur pour nos clients, nos fournisseurs et la société en fabriquant des produits en aluminium innovants et de pointe de la manière la plus responsable possible. Nous recyclons également l'aluminium, veillant à ce que sa circularité soit pleinement réalisée et son empreinte aussi réduite que possible. Nous sommes une entreprise cotée en bourse au New York Stock Exchange (NYSE), opérant selon les meilleures pratiques et les normes éthiques les plus élevées.

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un leader mondial dans le développement et la fabrication de produits et solutions en aluminium à haute valeur ajoutée.

NOTRE MISSION

Répondre aux besoins de nos clients et de la société en matière d'allègement, d'efficacité, de circularité et de développement durable.

NOS RESSOURCES

Financières

- € 7,2 milliards de chiffre d'affaires
- ~€ 340 millions de CapEx
- € 170 millions de flux de trésorerie disponible¹
- ~€ 4,5 milliards de dépenses en matières premières et consommables utilisés

Environnementales

- Consommation d'énergie de 12,8 GJ / tonne de produit expédié

Humaines

- ~12 000 collaborateurs

Industrielles

- 25 sites de production dans 11 pays
- 8 sites avec une certification ASI

Intellectuelles

- 3 centres de R&D
- Plus de 250 familles de brevet actifs
- Près de 50 partenariats avec des universités et centres de recherche

NOS PRODUITS ET SOLUTIONS



Nous ajoutons d'autres métaux à l'aluminium fondu pour créer des alliages personnalisés, que nous coulons ensuite sous forme de produits moulés, lingots, billettes ou plaques. Les billettes sont transformées en produits extrudés utilisés notamment dans la production de systèmes d'absorption des chocs (Crash Management Systems). Les plaques sont laminées pour devenir des tôles minces, des tôles fortes, ou des bobines qui seront utilisées pour la production - entre autres - de canettes, de capots de voiture, et d'ailes d'avion. Nous recyclons l'équivalent de 32 milliards de canettes par an.



CRÉER DE LA VALEUR TOUT AU LONG DU CYCLE DE VIE DE L'ALUMINIUM



NOTRE CRÉATION DE VALEUR

Economique

- €713 million d'EBITDA Ajusté²
- ~1.5 millions de tonnes d'aluminium vendu

Clients

- Allègement et performance technique des produits
- Amélioration des procédés de fabrication
- Contribution à la réduction de l'empreinte carbone
- Innovation: co-développement de produits et recyclabilité

Collaborateurs

- 96 % : effectifs en CDI
- 1,95 : taux de fréquence d'accidents enregistrés par million d'heures travaillées
- 25,0 : nombre moyen d'heures de formation/salarié/an
- 24 % femmes cadres

Environnement et Économie Circulaire

- 0,76 tonne : intensité moyenne des émissions de GES des scopes 1 et 2
- 5,92 tonnes : intensité moyenne des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3
- 42 % : métal recyclé utilisé

Fournisseurs

- 68 % : dépenses annuelles évaluées par des tiers indépendants

Société

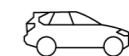
Programme ConstelliumCARES comprenant un fonds de mécénat d'entreprise à hauteur de 1 million d'euros et des programmes communautaires menés par nos sites.

NOS MARCHÉS

L'aluminium est le métal idéal pour une large gamme d'applications, jouant un rôle majeur dans la création d'un environnement plus durable. Ci-dessous, nos marchés clés et leur part respective dans notre chiffre d'affaires.



Emballage
36 %



Automobile
29 %



Aéronautique
14 %



Spécialités
21 %

¹ Les flux de trésorerie disponible sont une mesure de performance "non-GAAP". Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation diminués des dépenses d'investissement, nettes des subventions d'investissement reçues.

² L'EBITDA Ajusté est une mesure "non-GAAP". Pour un rapprochement de cette mesure avec le "résultat net", voir le rapport 20-F.

NOS PRODUITS ET MARCHÉS

Les produits Constellium participent pleinement à notre quotidien, rendant le monde qui nous entoure plus léger, plus sûr et plus propre.

UN LEADER SUR LE MARCHÉ DE L'EMBALLAGE EN ALUMINIUM

Constellium est un leader mondial sur le marché de l'emballage en aluminium. Notre offre répond à chacune des demandes du marché, du recyclage aux bobines et feuilles d'aluminium. Chaque année, nous fournissons environ 700 000 tonnes de tôles pour canettes avec une faible empreinte carbone grâce à notre capacité de recyclage et au plus faible impact en CO₂ du métal que nous sourçons. Nous livrons également plus de 250 000 tonnes de tôles minces d'aluminium et de produits spécialisés pour les bouchons de vins et spiritueux, les aérosols et les cosmétiques.

36 % de notre chiffre d'affaires provient du marché de l'emballage

L'AÉRONAUTIQUE AU SOMMET

Constellium permet à l'industrie aéronautique de voler grâce à ses solutions en aluminium hautement spécialisées: profilés, tôles épaisses et minces pour les marchés de l'aviation commerciale, militaire et spatiale. Constellium est un partenaire majeur des constructeurs aéronautiques dans le monde entier, et nos technologies sont inhérentes au développement, à la conception et à la fabrication de la prochaine génération d'avions. Nous travaillons avec les concepteurs, les assembleurs et les fournisseurs du secteur pour rendre les avions commerciaux encore plus légers, efficaces, économiques et fiables. Nos solutions révolutionnaires Airware[®] font de nous le leader incontesté de la technologie aluminium-lithium.

14 % de notre chiffre d'affaires provient du marché aérospatial

POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Constellium est l'un des principaux fournisseurs de produits laminés et de composants structurels en aluminium extrudé pour le marché automobile mondial. Constellium est classé par Automotive News parmi les meilleurs fournisseurs mondiaux, et les constructeurs automobiles comptent sur nous pour les aider à développer des véhicules plus légers, plus sûrs, plus économes en carburant, avec moins d'émissions et une plus grande autonomie. Constellium produit plus de 235 000 tonnes de tôles de carrosserie, plus de sept millions de systèmes d'absorption de choc, et plus de 12 millions de composants structurels par an.

29 % de notre chiffre d'affaires provient du marché automobile

ET BIEN D'AUTRES SPÉCIALITÉS

Nous nous sommes appuyés sur les propriétés intrinsèques des alliages d'aluminium pour développer une gamme de profilés, feuilles, plaques et produits semi-finis pour les pièces d'équipement dans les marchés du transport et de l'industrie. On retrouve nos produits sur les camions-citernes, les remorques, les bateaux de plaisance, les trains, ainsi que dans une variété d'applications industrielles, des composants pour robots industriels aux moules pour façonner des objets en plastique. Nous sommes également experts dans le secteur de la défense avec un des plus larges portefeuilles d'alliages d'aluminium spécialisés pour produits blindés.

21 % de notre chiffre d'affaires provient des marchés des autres spécialités



Mieux recycler avec la toute nouvelle Mégane E-TECH Electric

En partenariat avec le Groupe Renault, nous avons mis en place un processus de recyclage en boucle fermée pour ramener les déchets issus du processus de fabrication directement chez Constellium, ce qui entraîne une réduction de l'empreinte carbone. Constellium fournit des tôles de carrosserie en aluminium pour la toute nouvelle Megane E-TECH Electric.

« Nous sommes ravis d'étendre ces activités avec Constellium dans le cadre de notre démarche vers la neutralité carbone » précise Yvan Chastel, Expert Leader Métaux et Procédés du groupe Renault. « Le recyclage en boucle fermée est désormais optimisé pour les volumes de production de la toute nouvelle Mégane E-TECH Electric. Cette collaboration démontre une fois de plus notre capacité à être à l'avant-garde de la décarbonation de la mobilité en réduisant les émissions de CO₂ tout au long du cycle de vie de nos véhicules ».



Accélérer avec Ford

Fournisseur de longue date du constructeur Ford, Constellium fournit des composants en aluminium extrudé et des tôles de carrosserie pour plusieurs modèles Ford, notamment le Ford F-150 Lightning entièrement électrique, les pick-up F-150 et Super Duty, le Ford Bronco, le Ford Expedition, le Ford Explorer et Ford Ranger. Depuis 2015, nous avons fourni plus de 50 millions de composants pour les véhicules Ford, contribuant ainsi à les rendre plus légers, plus solides, plus sûrs et plus durables.



Notre performance récompensée par Airbus

Nous sommes honorés d'être récompensés par Airbus avec le prix "Best Performer" et fiers de notre partenariat de longue date avec eux. Nous fournissons à Airbus une large gamme de produits en aluminium laminé et extrudé, y compris notre solution exclusive en alliage aluminium-lithium Airware®. Nous contribuons à tous les principaux programmes aéronautiques d'Airbus avec des solutions aérospatiales innovantes depuis nos sites d'Issoire et de Montreuil-Juigné en France, et de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, aux États-Unis.

La nouvelle collection de mascara de CHANEL Parfums Beauté dans un emballage en aluminium recyclé

Constellium s'est associé à CHANEL Parfums Beauté et g.pivaudran pour présenter un nouvel emballage en aluminium recyclé pour la ligne de mascara « Le Volume » de CHANEL.

Les nouveaux tubes de mascara incorporeront désormais - et selon le modèle - 10 à 20 % d'aluminium recyclé post-consommation (PCR).



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous innovons en permanence pour un avenir plus sûr et plus durable, en trouvant des solutions plus légères et plus écologiques pour nos clients tout en nous efforçant d'améliorer l'empreinte globale de l'aluminium.

Nos implantations R&D

Constellium investit massivement en R&D avec environ 50 millions d'euros de dépenses en 2023. Au 31 décembre 2023, C-TEC, notre principal centre de recherche et développement, situé à Voreppe, France, et son extension à Plymouth, Michigan, USA, employaient environ 300 personnes. Notre centre de recherche technologique à Brunel, en Angleterre, emploie environ 50 scientifiques de Constellium, auxquels s'ajoutent une vingtaine de doctorants et chercheurs postdoctorants de l'Université de Brunel et d'autres partenaires académiques.

De la conception des alliages à la production

Nos équipes R&D ont généré plus de 250 familles de brevets, dont des innovations révolutionnaires telles que la technologie aluminium-lithium Airware® pour le marché aéronautique, une nouvelle génération d'alliages et de solutions avancés pour le marché automobile, et Aheadd®, une gamme de poudres d'aluminium haute performance pour la fabrication additive.

Nous travaillons en partenariat avec nos clients de la conception au prototypage et à la production. Pour mettre les produits sur le marché en un temps record, nos équipes de R&D utilisent des outils de modélisation ainsi que des équipements allant de la coulée combinatoire à très petite échelle jusqu'à la fonderie ou la ligne d'extrusion grandeur nature en passant par les pilotes de prototypage imitant certains des processus de nos clients (presse automobile, lignes de fabrication de corps de boîte

boisson, etc.) Grâce à cette approche "du laboratoire à l'échelle industrielle", les innovations sont entièrement testées pour s'assurer qu'elles peuvent être produites avec la meilleure qualité, au meilleur coût et dans les meilleurs délais pour nos clients.

Concevoir des processus et des produits durables

Nous travaillons avec nos clients pour concevoir et fabriquer les produits dont ils ont besoin. Nous innovons pour un avenir plus sûr et plus durable, en trouvant des solutions plus légères et plus écologiques tout en nous efforçant d'améliorer l'empreinte globale de l'aluminium.

Améliorer notre empreinte carbone

Consciente que plus de 50 % de nos émissions de scope 1 sont liées à nos opérations de coulée et de recyclage, notre équipe R&D explore les options pour une fonderie zéro émission, en identifiant les technologies alternatives les mieux adaptées à l'emplacement spécifique de l'usine et aux technologies existantes en place. Voir pages 33-34 pour plus d'informations sur les initiatives visant à réduire les émissions de scope 1 et 2.

Développer des produits aux bénéfices environnementaux

Nos équipes R&D se concentrent sur l'amélioration des performances du cycle de vie des produits finis. Nous pouvons y parvenir en améliorant la conception des produits, par exemple en fabriquant des pièces plus légères pour les véhicules afin de réduire la

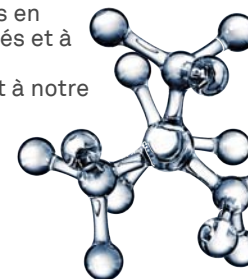
consommation de carburant. Une autre solution est d'incorporer davantage de chutes d'aluminium (chutes pré- et post-consommation). En effet, les émissions de gaz à effet de serre du recyclage sont bien inférieures à celles de la production de métal primaire. Les analyses du cycle de vie démontrent les avantages de ces deux approches. Voir page 12 pour le projet ALIVE et pages 39-42 pour les initiatives liées à l'augmentation du recyclage en partenariat avec nos clients.

Excellence industrielle

Nos équipes de R&D travaillent avec nos sites industriels pour améliorer en permanence nos procédés industriels et fabriquer des produits de qualité supérieure de la manière la plus sûre, efficace et durable possible. Elles animent également le partage des bonnes pratiques entre toutes nos usines à travers le monde.

L'équipe Manufacturing Excellence se concentre sur l'optimisation de la maintenance, de la disponibilité et de la récupération des équipements. Par exemple, notre équipe d'ingénierie passe de la maintenance planifiée à la maintenance prédictive, en utilisant des capteurs pour détecter l'état des équipements et prédire le meilleur moment pour un arrêt de maintenance, limitant ainsi les temps d'arrêt imprévus des équipements.

En aidant nos usines à devenir plus économes en énergie, à utiliser davantage d'intrants recyclés et à générer moins de déchets, notre programme d'excellence industrielle contribue également à notre démarche de développement durable.



Innovation digitale

La numérisation des procédés de production et la transition vers « l'Industrie 4.0 » transforment notre façon de fonctionner. Nos usines collaborent avec notre service informatique et notre équipe Manufacturing Excellence pour tirer le meilleur parti des technologies numériques avancées et améliorer ainsi la sécurité, l'efficacité, la productivité et la qualité des processus de fabrication, tout en réduisant les coûts, la consommation d'énergie et les déchets.

Toutes nos installations mettent en œuvre des solutions Industrie 4.0 qui soutiennent notre croissance, répondent aux besoins de nos clients et contribuent à nos objectifs de développement durable. Il s'agit notamment de l'utilisation de capteurs IoT¹ pour collecter des données en temps réel sur les performances de nos équipements et la qualité de nos produits, d'applications dédiées, de la maintenance préventive au calcul des émissions de GES, ou encore de modules de réalité virtuelle et augmentée pour la formation de nos collaborateurs à la sécurité.

Conseil Scientifique International

Créé en 2013 et composé de cinq membres universitaires renommés issus de laboratoires et d'universités du monde entier, le Conseil Scientifique International a joué un rôle central en guidant les efforts de recherche et de développement de Constellium, en favorisant l'innovation, en soutenant les objectifs de développement durable du Groupe et en relevant les principaux défis liés à l'évolution constante de la science des matériaux.

Les sujets explorés comprennent les effets de l'hydrogène dans les alliages durcis par précipitation, la compréhension et la modélisation de la formabilité des tôles de carrosserie automobile, la science de la solidification de l'aluminium et les poudres de fabrication additive.

Le Conseil s'est également intéressé aux défis de notre industrie, tels que les technologies et innovations de décarbonation, l'avenir des métaux dans les applications aéronautiques, les technologies des véhicules électriques et d'autres défis techniques en matière de développement durable.



Constellium célèbre 10 ans d'innovation et d'excellence avec son Conseil Scientifique International.

¹ IoT ou Internet of Things décrit des dispositifs dotés de capteurs, des logiciels et autres technologies qui se connectent et échangent des données avec d'autres dispositifs et systèmes via internet ou d'autres réseaux de communication.

BÉNÉFICIER DES ENSEIGNEMENTS DES ANALYSES DU CYCLE DE VIE

L'analyse du cycle de vie (ACV) étudie l'impact environnemental d'un produit à chaque phase, de l'extraction des matières premières à la fin de vie.

Une analyse de cycle de vie (ACV) est une méthodologie utilisée pour calculer l'impact environnemental total d'un produit ou d'une activité, incluant (mais sans s'y limiter) son empreinte carbone, et prenant en compte toutes les phases de son cycle de vie.

Le modèle global d'ACV de Constellium suit la série de normes ISO 14040/44 et est soumis à une validation par un tiers. Nous étudions les effets de notre propre activité - consommation d'énergie, production de déchets, émissions dans l'air et dans l'eau, consommation d'eau, etc. - ainsi que les effets d'autres étapes, telles que l'extraction de la bauxite, le raffinage de l'alumine, la production de métal, le transport des matières premières, les bénéfices potentiels de l'utilisation des produits et leur fin de vie. Une ACV nous aide à identifier les moyens d'améliorer la performance environnementale des produits existants et de ceux en cours de développement. Elle peut également être utilisée pour comparer des solutions ou des matériaux.

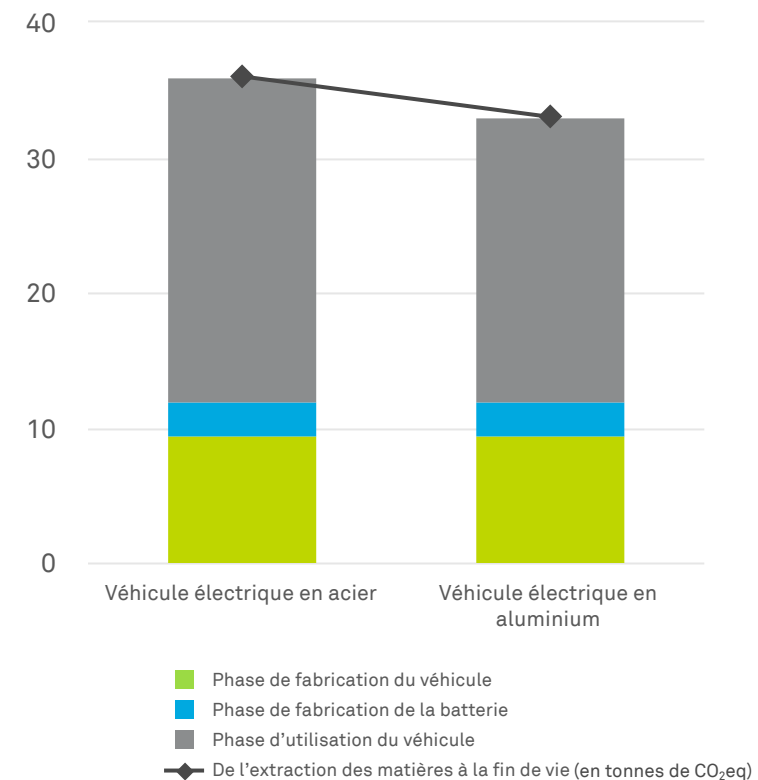
Nos clients sont de plus en plus préoccupés par l'empreinte carbone et le contenu recyclé. En 2022, nous avons mandaté une tierce partie pour un examen de ces indicateurs pour notre division Packaging & Automotive Rolled Products, puis avons mené le même examen pour nos trois divisions en 2023. Nous avons partagé la méthodologie de calcul et les données résultantes avec nos clients, en leur fournissant des informations transparentes et fiables, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à à la porte de nos usines.

En interne, nous rédigeons des déclarations environnementales de produits (DEP) pour communiquer des informations vérifiées sur le cycle de vie de nos produits. Afin de sensibiliser et accroître les connaissances de nos nouveaux ingénieurs, nous organisons des sessions de formation à l'ACV dans le cadre du Global Engineering Development Program.

En externe, nous contribuons à des groupes de travail et associations dédiés à l'ACV. Nous occupons par exemple le poste de vice-président du groupe de travail ACV de l'European Aluminium Association. Dans le secteur automobile, nous sommes membre fondateur d'Alumobility, une organisation à but non lucratif qui met en valeur les avantages de l'aluminium dans les applications automobiles. Alumobility a commandé un outil ACV (qui a été validé par un tiers) pour compléter les études techniques et mieux illustrer l'impact carbone des solutions en aluminium par rapport à celles en acier. L'étude ACV comparative d'un véhicule de livraison a démontré que l'empreinte carbone d'un véhicule de livraison électrique à plus forte teneur en aluminium est environ 8 % inférieure à celle d'un véhicule de livraison en acier sur l'ensemble de son cycle de vie. Une réduction de la consommation d'énergie en phase d'usage est liée à une réduction de poids globale de 22 %, permettant au véhicule en aluminium de fonctionner avec une batterie capacité réduite de 6 kWh, réduisant la consommation d'énergie en cours d'utilisation. L'étude a également été vérifiée par un tiers et a été présentée à la conférence du centre américain pour l'analyse du cycle de vie (ACLA).

Empreinte carbone de l'extraction des matières premières à la fin de vie

Résultats issus de l'étude Alumobility d'un fourgon de livraison



Interview de Michael Kenyon, Ingénieur Senior Matériaux chez Innoval, partenaire technique

Qu'est-ce que le projet ALIVE ?

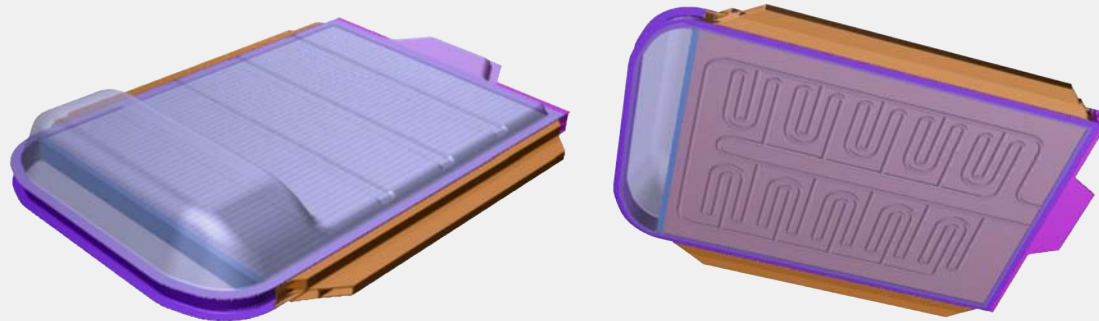
Au cours des trois dernières années, Constellium a collaboré avec Innoval et d'autres partenaires du consortium pour développer une nouvelle génération de boîtiers de batterie légers intégrant des niveaux plus élevés de déchets post-consommation, pour un projet que nous appelons ALIVE (Aluminium Intensive Vehicle Enclosures). Dans le cadre du projet ALIVE, nous menons une analyse de cycle de vie pour aider Constellium à analyser la performance environnementale de ces boîtiers en aluminium.

Comment intégrez-vous l'ACV dans ce projet ?

Plutôt que de se contenter d'étudier l'impact environnemental à la fin d'un projet, nous menons parallèlement une ACV. Cela fait une différence en matière d'éco-conception et renforce les données traditionnellement faibles avec des flux supplémentaires de données de premier ordre, telles que le type de solution en aluminium utilisé, le nettoyage et le prétraitement des produits semi-finis en aluminium.

Avez-vous pu comparer ces boîtiers de batterie en aluminium à leur équivalent en acier ?

Il est difficile de faire une comparaison directe des boîtiers, car nous ne disposons pas de données primaires pour une conception de boîtier en acier équivalente. Cependant, une analyse de sensibilité du potentiel d'allègement des boîtiers en aluminium conçus et prototypés - entre 10 % et 40 % - rend la comparaison avec un boîtier générique en acier possible. Grâce à un allègement amélioré, un boîtier en aluminium ALIVE a potentiellement un impact environnemental réduit tout au long de son cycle de vie.



Un boîtier de batterie en aluminium conçu par Constellium

Les assemblages de boîtiers de batterie les protègent de toute intrusion, protégeant ainsi les passagers et leur environnement de l'emballage thermique et du risque d'incendie.

Lors de la conférence CENEX 2023 à Birmingham, au Royaume-Uni, le consortium a officiellement dévoilé des prototypes grandeur nature qui étaient 12 à 35 % plus légers que les modèles existants en aluminium et/ou en acier.

Quelle a été l'étape la plus importante pour ALIVE en 2023 ?

Notre rapport final pour ALIVE a fait l'objet d'une revue critique réalisée par un panel d'experts indépendants et a été vérifié en décembre.

Comment décririez-vous la valeur d'une ACV pour ce projet global ?

L'ACV devient de plus en plus importante pour tous les produits et systèmes de matériaux, car elle est essentielle au suivi de l'impact environnemental et nous aide à comprendre comment nous pouvons réduire les émissions néfastes.

Dans ce cas, l'ACV, vérifiée par une tierce partie, a démontré l'amélioration des performances environnementales de nos nouveaux systèmes pour les boîtiers de batterie. Cette étude peut désormais servir de référence pour d'autres projets automobiles en aluminium. Une ACV peut également nous aider à comprendre les performances environnementales des matériaux du futur. Nous en menons actuellement une pour CirConAl (Circular and Constant Aluminium), qui s'appuie sur le projet ALIVE en augmentant la teneur en déchets post-consommation (> 90 %) dans les alliages hautement résistants utilisés dans les applications automobiles.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

En faisant du développement durable une composante intrinsèque de notre stratégie, nous sommes confiants quant à l'atteinte de nos objectifs.

Nos six piliers stratégiques

Nous nous engageons à bâtir une entreprise sûre et durable. Cela se traduit par la réduction de nos émissions et de nos déchets ; l'investissement dans nos collaborateurs ; le soutien à nos communautés ; l'adhésion à des principes de bonne gouvernance ; le développement, la fabrication et la promotion de produits durables qui profitent à nos clients et aux consommateurs finaux ; et la création de valeur pour les actionnaires. Notre objectif est de devenir l'entreprise la plus sûre et la plus attractive de notre industrie. Pour atteindre ces objectifs, nous avons élaboré une stratégie d'entreprise autour de six principes fondamentaux.

Se concentrer sur les produits à haute valeur ajoutée et responsables

Nous nous concentrons sur nos trois marchés stratégiques – l'emballage, l'aéronautique et l'automobile –, où nous pouvons nous différencier grâce à une offre à haute valeur ajoutée. Nos produits apportent des avantages significatifs à nos clients dans de nombreux domaines tels que l'allègement, tout en contribuant à leur objectif de réduction des émissions de GES. Nous entendons continuer à investir dans nos capacités de R&D et nos moyens technologiques, et à développer un portefeuille de produits durables à haute valeur ajoutée.

Renforcer les liens avec nos clients

Nous considérons nos relations avec nos clients comme des partenariats : nous travaillons en étroite collaboration avec eux pour développer des solutions personnalisées, grâce à notre

connaissance unique des propriétés de l'aluminium, à nos capacités technologiques et de R&D, et à notre plate-forme industrielle intégrée. Dans le monde entier, nos équipes s'attachent à renforcer les liens avec nos clients en leur proposant une approche de co-développement et en leur fournissant des produits et des services de qualité supérieure et durables.

Optimiser les marges et l'utilisation de nos actifs grâce à une gestion rigoureuse de notre portefeuille de produits

Nous cherchons à maximiser le rendement de nos installations afin d'augmenter le volume de production et la rentabilité par heure-machine. Pour y parvenir, nous nous concentrons rigoureusement sur les produits que nous choisissons de fabriquer et nous optimisons leur production dans nos installations. Nous allons continuer à augmenter nos activités de recyclage, ce qui nous permettra d'obtenir des produits plus responsables, plus durables et plus rentables.

Contrôle strict des coûts, amélioration continue et gestion responsable des ressources

Nous pensons qu'il existe de nombreuses opportunités de réduire nos coûts de fonctionnement et d'améliorer notre performance opérationnelle en mettant en œuvre des initiatives d'excellence industrielle ; des programmes de gestion du métal, de l'eau ; et d'autres initiatives de réduction des coûts, de la consommation d'énergie et de la production de déchets. En outre, nous croyons qu'il est essentiel de se concentrer en permanence sur la gestion responsable des ressources, y compris la réduction de la consommation d'énergie et d'eau, la maximisation

de l'utilisation des déchets, l'optimisation de l'allocation du capital et la gestion efficace des autres ressources disponibles pour l'entreprise.

Gérer le capital d'une manière disciplinée et accroître la flexibilité financière

Nous avons investi dans un certain nombre de projets de croissance et d'amélioration de nos capacités de production, d'enrichissement de notre offre de produits et qui répondent à nos objectifs de durabilité. Nous faisons en sorte qu'ils contribuent positivement à nos bénéfices, à nos capacités de production et à notre réputation. De plus, nous nous efforçons d'accroître notre flexibilité financière afin de réduire notre endettement. Nous croyons qu'une flexibilité financière accrue est essentielle pour atteindre notre objectif à long terme d'investir dans notre personnel et nos activités.

S'engager envers nos collaborateurs et nos communautés

Nous pensons que nos collaborateurs sont parmi les meilleurs de notre secteur ; leurs talents sont un atout concurrentiel qui nous permet d'être un leader dans notre secteur. C'est pourquoi nous leur offrons des formations pour élargir leurs compétences et leur savoir-faire et les faire grandir avec nous. Nous nous efforçons de promouvoir un environnement sûr et inclusif où chacun est apprécié, peut contribuer et s'épanouir. Enfin, nous nous efforçons d'être des acteurs socialement responsables dans nos communautés.



Le développement durable est essentiel

Le développement durable fait partie intégrante de ces six piliers. Notre politique ESS EN TÊTE couvre la sécurité, l'engagement de notre personnel et la réduction de l'impact de nos activités. Ainsi, nous sélectionnons stratégiquement des marchés où l'aluminium apporte des avantages environnementaux significatifs. Pour que nos produits continuent d'être leaders sur leurs marchés, nous devons être vertueux en matière environnementale, y compris en termes de recyclage des métaux. De la même façon, notre engagement pour la qualité de nos services exige que nous répondions aux demandes de nos clients en matière de développement durable. Notre engagement envers notre personnel et nos communautés se reflète dans nos programmes de sécurité et de formation, notre programme de diversité, équité et d'inclusion, et dans nos projets associatifs. En évaluant les risques et les opportunités de développement durable inhérents à nos investissements, nous optimisons nos marges et l'utilisation de nos actifs.

Enfin, nos efforts en matière de gestion disciplinée du capital et de création de valeur pour les actionnaires nous permettent de générer les rendements et les flux de trésorerie nécessaires pour assurer un avenir prometteur à notre société, à nos employés et à nos communautés.

La stratégie de développement durable de Constellium concerne également notre chaîne d'approvisionnement. C'est pourquoi nous sommes l'un des membres fondateurs de l'*Aluminium Stewardship Initiative* (ASI), une organisation mondiale multipartite et à but non lucratif, chargée de l'établissement des normes et de la certification. Suivant une approche fondée sur l'ensemble de la chaîne de valeur, l'ASI œuvre pour une production, un approvisionnement et une gestion responsables de l'aluminium. Pour en savoir plus sur notre soutien à l'ASI, voir page [63](#).

Obligations liées à des objectifs de développement durable

En février et mai 2021, Constellium a émis deux séries d'emprunts obligataires senior liées au développement durable ("sustainability-linked bonds") avec deux objectifs de performance liés à notre stratégie de développement durable.

Le premier est de réduire l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 à un niveau égal ou inférieur à 0,615 tonne de CO₂ eq par tonne vendue en 2025.

Le second est d'augmenter notre consommation d'aluminium recyclé à un niveau au moins égal à 685 000 tonnes en 2026.

En 2023, l'intensité de nos émissions de GES de scope 1 et 2 a augmenté de 0,76 comparé à notre référence de 2021 de 0,7 tonne d'équivalent CO₂, et nous avons diminué nos intrants recyclés à 649 000 tonnes comparé à notre référence de 2021 de 675 000 tonnes. Nous restons convaincus que la stratégie et le plan d'action mis en place nous permettront d'atteindre nos objectifs.

NOS VALEURS

Nos employés partagent et respectent des valeurs communes et les mettent en pratique au quotidien.



Sécurité

La sécurité est la responsabilité de chacun, quel que soit son rôle. Nous améliorons constamment nos pratiques de sécurité et formons nos employés à toujours suivre les instructions et les règles de sécurité, et à prendre la parole chaque fois qu'ils constatent un comportement dangereux.



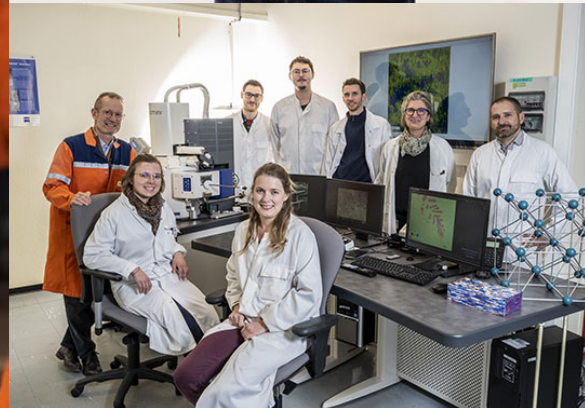
Respect

Le respect est à la base de toute relation. Nous respectons et valorisons la diversité de tous nos collaborateurs et nous leur assurons un traitement équitable.



Confiance

Notre approche du business repose sur la confiance. Cela implique de créer un environnement où chacun peut partager son opinion et collaborer efficacement.



Transparence



Nous veillons à ce que tous les collaborateurs disposent de l'information nécessaire pour faire leur travail et nous communiquons ouvertement et clairement avec nos clients et les autres parties prenantes.



Collaboration

Nous travaillons ensemble, avec nos clients et nos parties prenantes, pour déceler et régler les problèmes, ainsi que pour apporter de nouvelles idées et perspectives.



Autonomie

Nous faisons confiance aux employés, à tous les niveaux, et leur donnons les moyens de prendre des décisions et d'en être responsables.

GOVERNANCE

Notre structure de gouvernance vise à assurer que Constellium opère en respectant strictement ses valeurs et son engagement en termes de développement durable.

Indépendance des administrateurs

Nous avons fait le choix d'un modèle de gouvernance dans lequel la direction de l'entreprise est assurée par le conseil d'administration, composé d'un administrateur exécutif et d'administrateurs non exécutifs (chacun d'entre eux étant ci-après dénommé "administrateur"). En droit français, les sociétés dont les actions ne sont pas cotées sur un marché réglementé de l'Union Européenne ne sont pas tenues de respecter un ratio d'administrateurs indépendants ; en la matière, nous nous en remettons donc aux exigences de la Bourse de New York (*New York Stock Exchange – NYSE*).

Celle-ci ne nous impose pas non plus, en tant qu'émetteur privé étranger, d'intégrer des administrateurs indépendants au sein de notre conseil, si notre comité d'audit est composé d'administrateurs indépendants. Cependant, notre conseil d'administration a déterminé que, selon les normes de cotation actuelles du NYSE concernant l'indépendance, et en tenant compte des normes applicables aux comités, au 31 décembre 2023, Mmes. Boccon-Gibod, Brooks, Browne, Walker, et MM. Blot, Brandjes, Deslarzes, Ormerod et Puig sont des administrateurs indépendants. M. Germain n'est pas considéré comme indépendant puisqu'il est le Directeur Général de la société.

Notre conseil d'administration comprend également deux administrateurs salariés, Mme Weiler et M. Verdier, qui ne sont pas considérés comme indépendants en raison de leur emploi par l'entreprise.

Réunions du conseil d'administration en 2023

Le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises en 2023. Au cours de ces réunions, il a examiné un certain nombre de sujets, parmi lesquels la revue des rapports des comités, du Directeur Général (notamment sur l'environnement, la santé et la sécurité, les marchés et la concurrence), du Directeur Financier et du Directeur Juridique du Groupe; l'examen et l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2022, du rapport de gestion 2022, incluant la déclaration consolidée de performance extra-financière, et du dépôt du rapport 20-F auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) ; l'arrêté de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires ; les approbations, de la rémunération des dirigeants et de l'attribution gratuite d'actions ; la revue de l'évaluation des performances du Directeur Général et de la fixation de ses objectifs, ainsi que la fixation de sa rémunération ; la revue des rapports des divisions et sur la cybersécurité ; la revue de la stratégie du Groupe, de la R&D, du budget 2024 et du plan à long terme ; des rapports financiers et des résultats de l'évaluation du conseil et de ses comités.

Les comités du conseil d'administration¹

Comité d'audit

Quatre administrateurs indépendants - Huit réunions en 2023

- Lori A. Walker (Présidente)
- Isabelle Boccon-Gibod
- Christine Browne
- John Ormerod

Comité des ressources humaines

Quatre administrateurs indépendants - Cinq réunions en 2023

- Martha Brooks (Présidente)
- Christine Browne
- Jean-Christophe Deslarzes
- Jean-Philippe Puig

Comités des nominations et de gouvernance

Cinq administrateurs indépendants - Quatre réunions en 2023

- John Ormerod (Président)
- Isabelle Boccon-Gibod
- Michiel Brandjes
- Jean-Christophe Deslarzes
- Lori A. Walker

Comité de sécurité et de développement durable

Quatre administrateurs indépendants - Quatre réunions en 2023

- Michiel Brandjes (Président)
- Emmanuel Blot
- Martha Brooks
- Jean-Philippe Puig

¹ Au 31 décembre 2023

Gouvernance et responsabilité

Chez Constellium les valeurs constituent le fondement de l'entreprise. Notre éthique fait partie intégrante de tous nos processus de prise de décision et de la manière dont nous menons nos activités. Par ailleurs, notre engagement en faveur du développement durable guide nos interactions avec les parties prenantes, les communautés et au sein même de l'entreprise. Il est également au cœur de notre stratégie d'entreprise depuis une dizaine d'années. Constellium dispose d'une structure de gouvernance destinée à permettre des processus de prise de décision et de reporting efficaces et équilibrés visant à permettre au Groupe de pratiquer la durabilité à tous les niveaux de l'entreprise.

Au niveau du conseil d'administration, Michiel Brandjes préside notre **comité de sécurité et de développement durable**, qui supervise les progrès de notre performance en matière de sécurité et la réalisation de nos objectifs de développement durable (annoncés en avril 2022), et suit également les réglementations et les tendances en matière de développement durable. Les autres comités du conseil ont vu leur périmètre élargi depuis 2021, de façon à ce qu'ils soient davantage impliqués sur les différents aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par exemple, le **comité des ressources humaines et de la rémunération** surveille aussi la diversité, et le **comité d'audit** étudie des sujets tels que les risques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), la conformité et la divulgation. Le **comité des nominations et de gouvernance** prend en compte les aspects liés au développement durable lors de sa revue de la gouvernance de l'entreprise.

Au niveau du management, le **comité exécutif** examine au moins deux fois par an les progrès de notre feuille de route pour le développement durable, et organise des réunions ad hoc pour discuter de sujets spécifiques, le cas échéant. Lors de chaque revue d'activité trimestrielle de nos divisions, nous mesurons nos progrès par rapport à nos objectifs d'émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) ou liés à la diversité, ainsi que les résultats financiers et l'évolution de l'activité.

Nos comités interne couvrent l'ensemble du spectre ESG :

- le **comité de divulgation**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Juridique. Son champ d'action comprend la revue de la déclaration consolidée de performance extra-financière et du plan de vigilance de Constellium, outre la revue des rapports financiers ;
- le **comité industriel**, présidé par le Vice-Président Senior, Excellence Opérationnelle et Directeur Technique, couvre le changement climatique (émissions de GES) et d'autres sujets environnementaux tels que les émissions atmosphériques, les effluents et les déchets, l'eau, et la biodiversité, en plus des sujets de santé et de sécurité ;
- le **comité de gestion des risques d'entreprise**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Financier, intègre les risques ESG dans ses évaluations ;
- le **comité de conformité**, présidé par le Vice-Président Senior et Directeur Juridique, supervise la formation et la communication relatives à notre Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise ainsi que le respect, la mise à jour et la mise en œuvre de ce dernier. Chaque trimestre, ce comité examine les cas reçus via la ligne téléphonique dédiée ou via d'autres canaux et clôture officiellement chaque cas lorsque aucune

action complémentaire n'est requise. L'examen au cas par cas donne également l'occasion de mieux évaluer notre politique globale en matière d'atténuation des risques et de faire évoluer celle-ci. Les rapports trimestriels de ce comité au comité d'audit abordent toutes les questions importantes relatives à la politique d'approvisionnement durable, à la politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail, ainsi que les cas potentiels de corruption, de trafic d'influence ou de violation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Nos directions fonctionnelles, nos divisions (depuis 2023, chaque division comprend une personne dédiée au développement durable) et nos sites sont responsables de la mise en œuvre et du compte-rendu des actions mises en place pour atteindre nos objectifs de durabilité. Les responsables de chaque fonction travaillent directement avec les sites et rendent compte à des comités de gouvernance interne.

L'**équipe développement durable** de l'entreprise se concentre sur l'engagement des parties prenantes, le conseil sur la stratégie et les politiques, le suivi de la mise en œuvre, le reporting, la communication et la formation.

En 2022, nous avons commencé à intégrer les critères ESG à notre programme de bonus annuel "Employee Performance Award", aux côtés des critères de performances financière et individuelle. Nous mesurons les progrès réalisés en matière de sécurité, de diversité des genres et d'émissions de GES, afin de nous assurer que tous les employés sont engagés et focalisés sur l'amélioration de notre performance ESG.



Améliorer continuellement l'intégrité des données et des processus

En 2023, nous avons digitalisé la manière dont nous collectons et consolidons les données sur l'énergie et les GES de scope 1 et 2. Nous avons mis en place une plateforme numérique sur tous les sites et renforcé les mécanismes de contrôle avec le principe des "quatre yeux".

Pour améliorer l'intégrité de nos données ESG, nous avons commencé à mettre en œuvre des processus de contrôle des données internes au second semestre 2022. Nous avons suivi cela avec un pilotage de contrôle et d'audit réussi dans quelques sites, axé sur la sécurité, la diversité, les intrants d'aluminium recyclé et les émissions de GES de scope 1 et 2 (tous liés à nos objectifs de développement durable).

En 2023, nous avons continué à travailler au contrôle des données ESG et nous étendrons l'audit à d'autres sites pour le contrôle des données et les audits internes en 2024.

Nos politiques

Notre stratégie de développement durable est soutenue par les politiques du Groupe suivantes, disponibles publiquement :

Code de conduite mondial des employés et de l'entreprise (Code de conduite)

Notre Code de conduite définit les normes de comportement que nous attendons de nos employés et dicte les relations commerciales de Constellium. Le Code s'applique à tous les employés de Constellium et est conforme aux lois locales en vigueur. Le respect du Code est essentiel pour préserver et améliorer la réputation de notre société en tant qu'entreprise citoyenne responsable et, in fine, pour maximiser la création de valeur pour nos parties prenantes.

Politique relative aux droits humains et aux pratiques de travail

Notre politique en matière de droits de l'homme est alignée sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et sur la norme de performance de l'*Aluminium Stewardship Initiative* (ASI). Elle s'applique à l'entreprise, à nos partenaires et à nos fournisseurs.

Politique Environnement, Santé et Sécurité (politique ESS EN TÊTE)

ESS EN TÊTE est le système de management ESS de Constellium. Ce système est décrit et documenté dans la politique et le manuel ESS EN TÊTE ainsi que dans les directives et les lignes directrices ESS de Constellium.

Politique d'approvisionnement durable et Code de conduite des fournisseurs

Notre politique d'approvisionnement durable et notre Code de conduite des fournisseurs sont conformes aux principes du Pacte mondial des Nations unies et s'appliquent à tous les fournisseurs, consultants, prestataires et agents de Constellium. Toutes ces parties doivent signer notre Code de conduite des fournisseurs.

Politique de signalement des actes répréhensibles (Politique d'alerte professionnelle)

Cette politique encourage les employés à s'exprimer sans crainte de représailles en établissant des procédures pour le signalement des actes répréhensibles ou potentiellement répréhensibles, des fraudes ou des irrégularités (financières, comptables, bancaires ou d'audit), ainsi que toute violation du Code de conduite. Pour faciliter ces signalements, nous avons mis en place une ligne externe dédiée dans tous les pays où nous sommes présents, et en différentes langues. La ligne d'assistance pour l'intégrité permet à ses utilisateurs de rester anonymes.

Diligence ESG pour les fusions et acquisitions, et pour les processus de fermetures, de démantèlements et de cessions

Cette politique définit les principes d'intégration des risques et opportunités ESG dans notre processus de due diligence en matière de fusions-acquisitions, de fermetures, de démantèlements et de cessions.

Politique en matière d'informations et d'opérations d'initiés

Nous disposons d'une politique d'informations et d'opérations d'initiés qui définit les restrictions applicables aux opérations sur les titres de Constellium et à l'utilisation d'informations privilégiées.

Déclaration sur l'esclavage moderne

Cette déclaration souligne notre engagement en faveur de la prévention de toutes les formes d'esclavage, de travail ou de servitude forcés, de travail des enfants et de traite des êtres humains, tant dans nos activités que dans notre chaîne d'approvisionnement.

Communication et formation

Nous mettons en œuvre nos politiques par la formation au Code de conduite, par le biais de cours virtuels ou d'un apprentissage en présentiel. Nous avons pour objectif de former annuellement l'ensemble de nos collaborateurs ayant accès à l'e-learning.

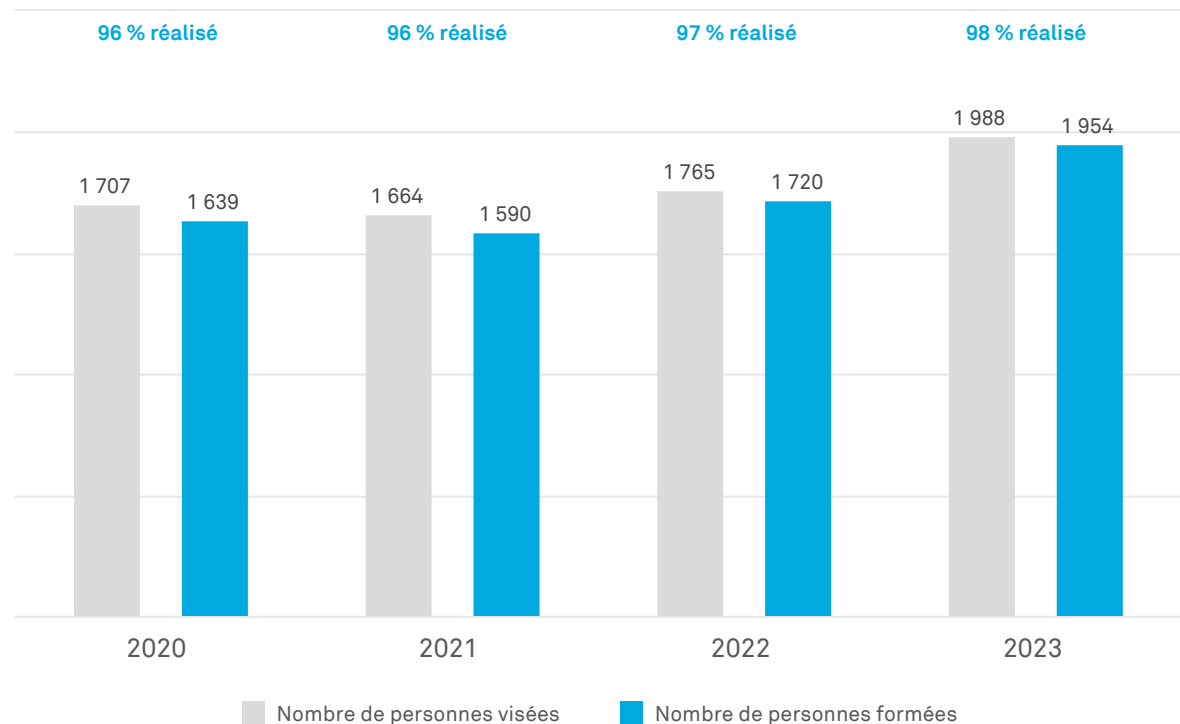
Le module de formation en ligne sur le développement durable, que nous avons lancé en 2019, fait partie du programme d'accueil des nouvelles recrues et est accessible à nos employés. En 2023, nous avons lancé deux nouveaux modules en ligne, sur la neutralité carbone et l'économie circulaire. Ceux-ci sont accessibles à tous les salariés.

Nous continuons de proposer à nos équipes commerciales des formations virtuelles sur le développement durable, sur mesure et à la demande pour renforcer leurs connaissances sur des sujets spécifiques (émissions de GES, recyclage), afin qu'elles puissent répondre au nombre croissant de demandes et questions de nos clients.

Nous organisons des ateliers collaboratifs "La Fresque du Climat" sur plusieurs sites. Le changement climatique est également au programme de notre *Global Engineering Development Program*. Voir page [52](#).

Notre équipe de communication connaît nos défis, nos objectifs et nos réalisations en matière de développement durable. Elle aide l'entreprise à atteindre nos objectifs en impliquant nos employés et en communiquant en externe nos performances et nos progrès.

Formation au Code de conduite¹



¹ Concerne uniquement les employés ayant accès à l'e-learning. En 2023, nous avons eu 18 cas où les employés n'ont pas pu se présenter pour des raisons exceptionnelles, notamment des congés maternité et de maladie, des départs à la retraite et des invalidités de longue durée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est collectivement en charge de la gestion de l'entreprise, de la conduite générale des affaires et de sa structure de gouvernance. Le conseil d'administration supervise l'administrateur exécutif (le Directeur Général), qui est chargé de la gestion quotidienne de l'entreprise.



Jean-Christophe Deslarzes
Président du conseil
d'administration &
Administrateur non exécutif



Jean-Marc Germain
Administrateur &
Directeur Général



Emmanuel Blot
Administrateur
non exécutif



Isabelle Boccon-Gibod
Administratrice
non exécutive



Michiel Brandjes
Administrateur
non exécutif



Martha Brooks
Administratrice
non exécutive



Christine Browne
Administratrice
non exécutive



John Ormerod
Administrateur
non exécutif



Jean-Philippe Puig
Administrateur
non exécutif



Jean-François Verdier
Administrateur salarié



Lori A. Walker
Administratrice
non exécutive



Wiebke Weiler
Administratrice salariée





12 administrateurs

75% taux
d'indépendance

42% de femmes

6 nationalités

98% taux de
participation aux
réunions du conseil
d'administration

-  Comité d'audit
-  Comité des ressources humaines
-  Comité des nominations et de la gouvernance
-  Comité de la sécurité et du développement durable

COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif se concentre sur la stratégie, la gestion financière, le développement commercial, l'exécution des programmes, l'évolution organisationnelle, le management des talents, et les politiques à l'échelle du Groupe.



Jean-Marc Germain
Directeur Général



Ingrid Joerg
Vice-Présidente Exécutive,
Directrice des Opérations *



Jack Guo
Vice-Président Senior,
Directeur Financier



Marcus Becker
Vice-Président Senior,
Directeur des Achats



Nicolas Brun
Vice-Président Senior,
Directeur des Affaires
Publiques, de la Communication
et du Développement Durable



Philippe Hoffmann
Président de la division
"Aerospace & Transportation"



Ryan Jurkovic
Vice-Président Senior,
Directeur des Ressources
Humaines



Jeremy Leach
Vice-Président Senior,
Directeur Juridique



Ludovic Piquier
Vice-Président Senior,
Directeur Excellence
Opérationnelle et Directeur
Technique



Nik Schild
Vice-Président Senior,
Directeur des Technologies de
l'Information et du Digital

* Au 31 décembre 2023, Ms. Joerg était également Présidente de notre division Packaging & Automotive Rolled Products et Présidente intérimaire de notre division Automotive Structures & Industry.

ÊTRE RECONNU POUR NOTRE PERFORMANCE ET COLLABORER AVEC NOS PARTENAIRES

Notations et certifications

Notre note platine d'EcoVadis avec une note de 83/100 nous place dans le top 1% des 100 000 entreprises évaluées dans le monde.

ISS-oekom a attribué à notre performance en matière de développement durable le statut Prime et la note B, la meilleure note dans le secteur des métaux et de l'industrie minière.

Nous avons reçu la note AA (sur une échelle de AAA à CCC) dans l'évaluation **ESG Ratings du MSCI**, ce qui nous permet de conserver notre place parmi les meilleures entreprises de notre secteur (Métaux et mines – Métaux non précieux).

En 2023, nous avons maintenu avec succès notre note B donnée par le **Carbon Disclosure Project (CDP)** pour le changement climatique et progressé dans quatre catégories d'évaluation (divulgence des risques, objectifs énergétiques, stratégie commerciale et planification financière).

Constellium compte désormais cinq sites certifiés à la fois selon les standards *Performance* et *Chain of Custody* par l'**Aluminium Stewardship Initiative** : Singen (Laminage et Extrusion), Gottmadingen, Dahlenfeld et Neuf-Brisach. En 2023, nous avons reçu le certificat ASI Performance Standard pour deux de nos usines américaines, à Muscle Shoals, AL, et Bowling Green, KY, et pour notre site de Dčín en République Tchèque.



*L'utilisation par Constellium de toute donnée de MSCI ESG Research LLC ou de ses sociétés affiliées (« MSCI ») et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de service ou noms d'indices MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de Constellium par MSCI. Les services et les données MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis « tels quels » et sans garantie. Les noms et logos MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

Partenariats et initiatives

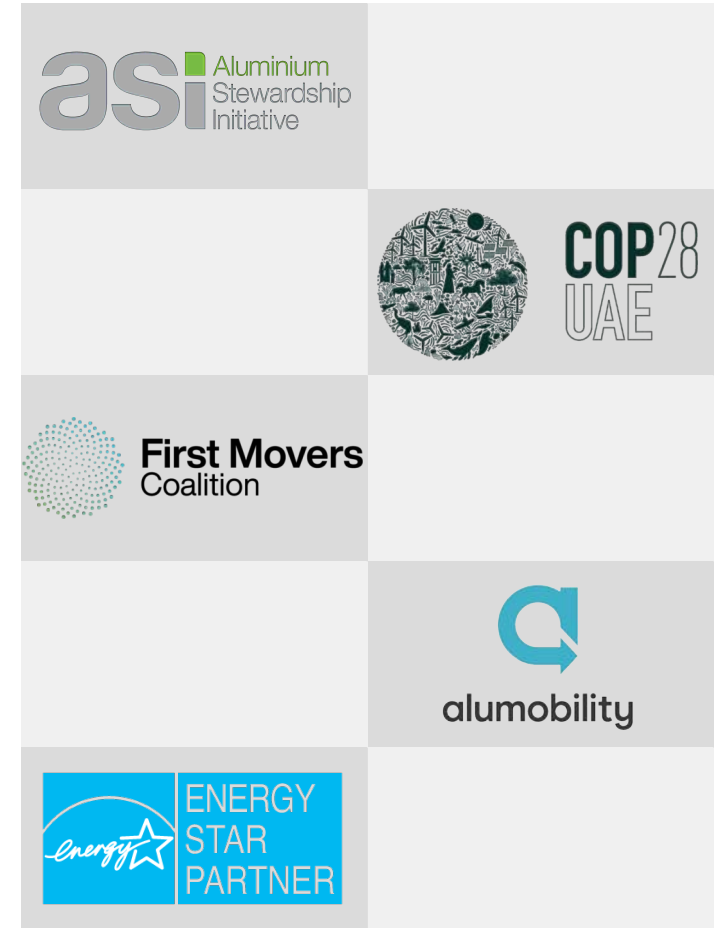
Constellium est membre fondateur de l'**Aluminium Stewardship Initiative**, un organisme mondial à but non lucratif de normalisation et de certification ESG de la chaîne de valeur de l'aluminium. Pour renforcer ce partenariat, notre vice-présidente développement durable Groupe et affaires publiques Europe, Catherine Athènes, a été élue membre du conseil d'administration d'ASI en 2023.

Également en 2023, Constellium a participé à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, ou **COP28**, aux Émirats Arabes Unis, soulignant l'importance de l'industrie de l'aluminium dans la lutte contre le changement climatique.

Dans le cadre de notre stratégie de lutte contre le changement climatique, nous avons rejoint la **First Movers Coalition** en 2022. Menée par le Forum économique mondial et le gouvernement américain, cette initiative mondiale vise à accélérer le développement et la mise en œuvre des technologies zéro carbone et à réduire les émissions de carbone en optimisant le pouvoir d'achat combiné des entreprises. En adhérant à la FMC, Constellium s'engage à ce que d'ici 2030, 10% de nos achats d'aluminium primaire soient proches de zéro émission, et qu'au moins 50% de l'aluminium que nous utilisons provienne de sources recyclées.

Constellium est également membre fondateur d'**Alumobility**, une association à but non lucratif lancée en 2021 pour promouvoir l'aluminium pour l'industrie automobile. Écosystème de producteurs d'aluminium et de partenaires technologiques en aval, Alumobility mène des études techniques pour aider les constructeurs automobiles à tirer parti des avantages durables de l'aluminium. Ces études et une série de livres blancs sont présentées lors de conférences clés de l'industrie.

Enfin, en 2023, Constellium a rejoint le programme **Energy Star** de l'Agence Américaine de Protection de l'Environnement pour mieux suivre la performance énergétique. Le partenariat démontre l'engagement de Constellium pour la gestion de l'énergie, avec des opportunités de mentorat et des événements partenaires qui enrichissent notre programme d'économie d'énergie.



ÉVALUER LES RISQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Constellium effectue régulièrement des analyses de matérialité pour identifier les sujets qui préoccupent le plus ses parties prenantes et aligner ses actions en conséquence.

Notre démarche d'évaluation des risques en matière de développement durable permet à Constellium d'identifier les principaux risques liés à nos activités et, le cas échéant, à nos relations d'affaires, nos produits ou nos services à court, moyen et long termes. En 2022, nous avons mis en œuvre un nouveau processus d'évaluation systématique de ces risques.

Évaluations antérieures des risques

Par le passé, nous avons mené des évaluations de matérialité avec des parties prenantes internes et externes, afin de comprendre quels sujets les préoccupaient le plus. Constellium est membre actif de nombreuses associations professionnelles dont les discussions nourrissent notre analyse des risques (cf. page 88).

Au cours des deux dernières années, nous avons étendu notre évaluation pour permettre une analyse plus rigoureuse et un approfondissement de certains sujets. Par exemple, en 2021, nous avons réalisé notre première étude approfondie des émissions de scope 3.

Une évaluation globale en 2022

Nous avons mené une évaluation approfondie de la manière dont les risques en matière de développement durable pourraient affecter Constellium (matérialité financière).

Nous avons travaillé avec des représentants des fonctions clés du Groupe : stratégie, ventes, direction des sites, production et ingénierie, relations Investisseurs, juridique, ressources humaines et achats. Au-delà de la matérialité financière, nous avons également pris en compte l'impact de nos activités sur les personnes ou la planète (matérialités environnementale et sociale).

Identification des risques : notre univers de risques se compose de catégories basées sur notre évaluation de la matérialité passée, nos évaluations des risques existants sur certains sujets de durabilité, les normes de responsabilité sociétale de l'industrie de l'aluminium (*Aluminium Stewardship Initiative Performance Standard*) et les exigences légales françaises liées au reporting extra-financier.

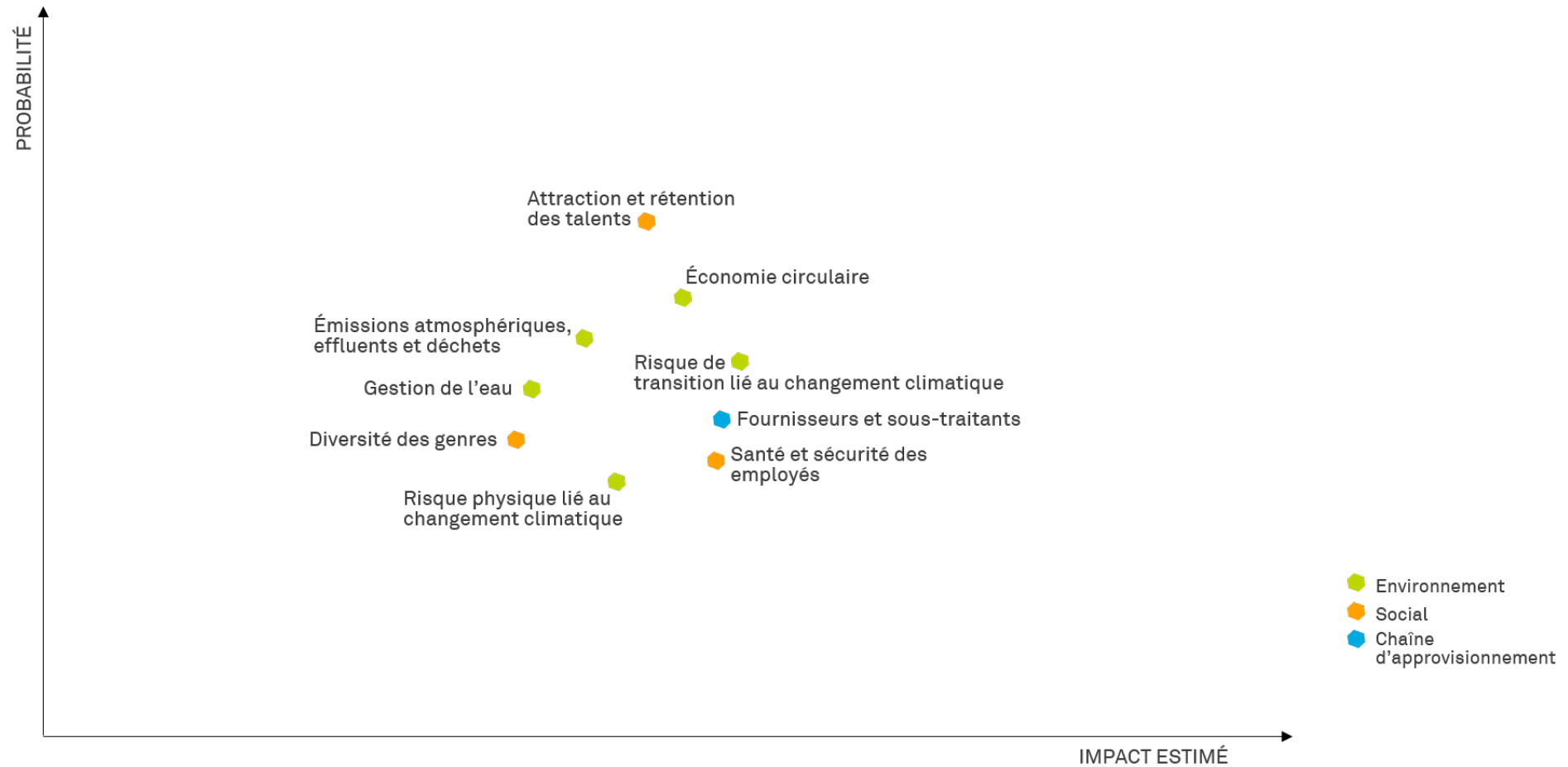
Évaluation des risques : les participants à notre processus d'analyse ont évalué l'impact (en matière de clients, de réputation et d'opérations), la fréquence et le contrôle de chaque catégorie de risques. À partir de leurs réponses, nous avons élaboré une cartographie des risques inhérents. Nous avons ensuite organisé deux ateliers internes pour échanger et valider les résultats de l'évaluation.

Hiérarchisation des risques : les participants se sont mis d'accord sur une sélection de huit catégories principales de risques, en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact.

Nous avons hiérarchisé et fixé des objectifs pour les risques liés au changement climatique, à l'économie circulaire, à la diversité des genres, ainsi qu'à la santé et à la sécurité des employés. En ce qui concerne les autres risques principaux, nous avons des politiques et des actions pour les traiter et les suivre avec des indicateurs clés de performance (certains avec des objectifs internes). Nous avons également aligné nos actions avec les objectifs de développement durable des Nations unies.

Ces risques ont été ré-évalués en 2023 et sont toujours d'actualité pour notre périmètre d'activités.

Matrice des risques liés au développement durable de Constellium¹



¹Notre analyse des risques liés au développement durable a conclu que certains risques ne sont pas significatifs pour notre activité. Par conséquent, ces risques ne sont pas abordés dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière. En particulier, compte tenu de la nature de notre activité, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire ; la lutte contre l'insécurité alimentaire ; le respect du bien-être animal ; la politique alimentaire responsable, équitable et durable ; les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ; et la promotion de la pratique des activités physiques et sportives ne constituent pas des risques principaux pour Constellium et ne justifient pas une réponse spécifique dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière.

Principales catégories de risques de Constellium

Catégories de risques	Objectifs de développement durables	Cibles	Page
Changement climatique	7 9 12 13 17	<ul style="list-style-type: none"> Réduire de 30 % l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 en 2030 vs 2021 Réduire de 30 % l'intensité de nos émissions de GES des scopes 1 et 2 en 2030 vs 2021 	30
Économie circulaire	9 12 13 17	<ul style="list-style-type: none"> Accroître notre utilisation de métal recyclé à plus de 750 kt d'ici 2026 Au moins 50 % de l'aluminium que nous utilisons proviendra de sources recyclées d'ici 2030 	37
Santé et sécurité des collaborateurs	3	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence des accidents enregistrés de 1,5 cas par million d'heures travaillées en 2025 	48
Diversité des genres	5 10	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadres à 25 % en 2025 	54
Indicateurs clés de performance			Page
Émissions atmosphériques, effluents et déchets	3 6 12	<ul style="list-style-type: none"> Total des déchets (production et construction) envoyés en décharge par tonne de produits expédiés COV, SOx, NOx, matières particulaires, indicateur par tonne de produits expédiés 	43
Gestion de l'eau	6	<ul style="list-style-type: none"> Prélèvement d'eau par tonne de produits expédiés 	43
Attraction et rétention des talents	4 8	<ul style="list-style-type: none"> Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an 	51
Fournisseurs et sous-traitants	8 12 13	<ul style="list-style-type: none"> % de fournisseurs clés et à risque ayant signé notre code de conduite des fournisseurs % des dépenses annuelles du Groupe auprès de fournisseurs clés et à risque évalués 	61



Définition des principales catégories de risques et de leurs impacts estimés

Risques liés au changement climatique

Les risques liés au changement climatique englobent les risques de transition et les risques physiques. Les risques liés à la transition sont les risques découlant de la transition vers une économie à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique, y compris ceux liés aux lois, aux réglementations, aux technologies ou à l'évolution du marché. Parmi les exemples, citons les nouvelles réglementations concernant les systèmes d'échange de droits d'émission en Europe, ou la demande potentielle du marché pour la substitution de matériaux par des composites plus légers dans l'industrie aérospatiale. L'impact potentiel pour Constellium pourrait inclure une augmentation des coûts, une réduction de la demande pour nos produits ou, en cas de perception négative de nos actions liées au changement climatique, un risque de réputation sur le marché ou un risque de devenir moins attractif en tant qu'employeur.

Les risques physiques sont les risques liés aux impacts physiques du changement climatique, y compris les risques aigus découlant d'événements particuliers causés par le changement climatique, notamment les événements météorologiques (cyclones, inondations, canicules, etc.), ainsi que les risques chroniques découlant de changements climatiques à plus long terme susceptibles d'endommager les installations de production ou de perturber les chaînes de valeur.

Risques liés à l'économie circulaire

L'économie circulaire s'appuie sur la recyclabilité des produits et l'utilisation de matériaux recyclés pour réduire l'empreinte environnementale totale des produits en aluminium. Les risques pour Constellium pourraient se traduire par des difficultés à répondre à la demande croissante de produits contenant de l'aluminium recyclé, ou des coûts associés à la demande des clients pour des produits contenant une part de recyclage plus élevée.

Risques liés aux émissions atmosphériques, aux effluents et aux déchets

Cette catégorie comprend les risques de pollution résultant des émissions atmosphériques, des rejets dans l'eau et des déchets envoyés en décharge.

Les risques liés à nos activités pourraient inclure les émissions atmosphériques provenant des activités de combustion, les émissions dans l'eau provenant de fuites d'huile, l'eau contaminée par des métaux, les émissions atmosphériques diffuses provenant des opérations de parachèvement du laminage à chaud, la gestion des déchets et la contamination du sol provenant des activités historiques. Les principaux risques pour Constellium seraient liés aux coûts de remédiation et aux éventuels problèmes de permis si nos émissions n'étaient pas au niveau requis.

Risques liés à la gestion de l'eau

Ces risques sont liés aux prélèvements d'eau, comme ceux liés aux prélèvements d'eau pour les opérations de refroidissement lors de la coulée et du laminage dans des zones à risque de stress hydrique. Le risque pour Constellium pourrait inclure un accès restreint à l'eau, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur nos activités.

Risques liés à la santé et à la sécurité des collaborateurs

Ces risques recouvrent les accidents du travail ou les effets graves ou chroniques sur la santé des travailleurs dus à l'exposition professionnelle, à un travail physique ou à d'autres problèmes liés au travail. On peut citer à titre d'exemples les accidents graves, les maladies professionnelles, les troubles musculosquelettiques, la perte d'audition due au bruit, les maladies respiratoires, les brûlures et les lésions oculaires, ou encore le stress. Le risque pour Constellium pourrait inclure un préjudice pour nos collaborateurs, une détérioration de notre réputation en tant qu'employeur ou entreprise, ou une interruption de nos opérations en cas d'accident grave.

Risques liés à la diversité des genres

Cette catégorie inclut le non-respect des attentes en matière de représentation équilibrée des genres, de juste attribution des avantages sociaux et des responsabilités, d'égalité des genres et d'inclusion (tous les services, opportunités et sites sont ouverts à tous). Les risques pourraient inclure l'inégalité dans les processus de recrutement, le développement de carrière et les salaires ; des préjugés inconscients ; un effectif majoritairement masculin ;

et la discrimination sur le lieu de travail. Ne pas rechercher pro-activement et attirer des talents féminins réduit considérablement notre vivier de recrutement et notre capacité à attirer les meilleurs candidats.

Risques liés à l'attraction et à la rétention des talents

Les risques pourraient inclure une image employeur peu attrayante, un fort taux de rotation du personnel et la perte d'expérience, d'expertise et de compétences. Par exemple, le recrutement pourrait être difficile en raison de la réputation de l'entreprise ou du secteur. Par ailleurs, le maintien des talents et des compétences clés pourrait être rendu difficile par un manque d'opportunités de carrière, de programmes de formation, ou encore d'un mauvais équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Ce risque pourrait se traduire par une incapacité à mener des projets importants dans nos centres de R&D ou dans nos usines, et nuire à plus long terme à notre compétitivité.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

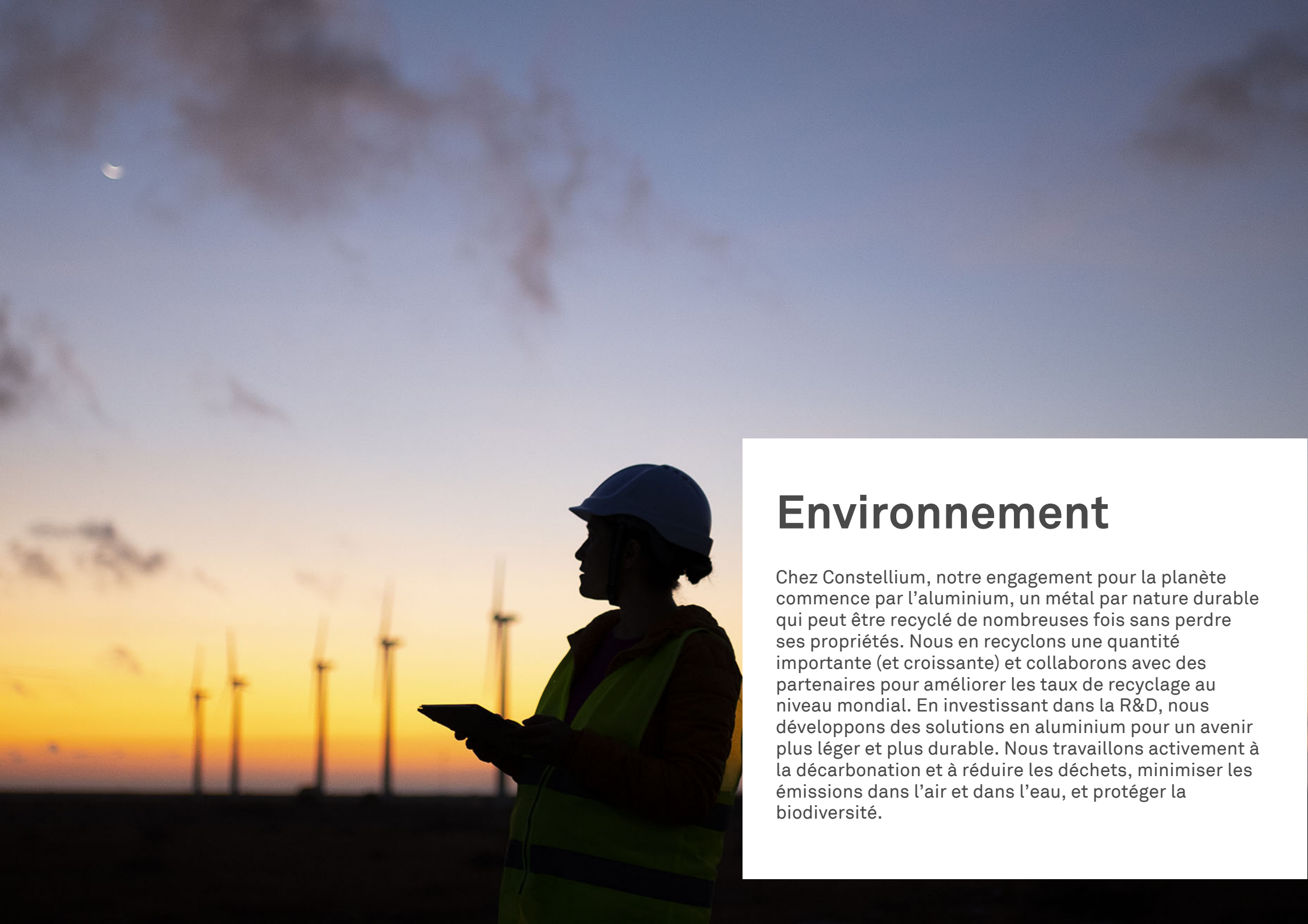
Les enjeux environnementaux et sociaux tout au long de notre chaîne d'approvisionnement incluent la traçabilité de l'origine des produits (origine des déchets pour l'aluminium recyclé, origine de la bauxite pour l'aluminium primaire), la réduction des émissions de GES dans la chaîne d'approvisionnement (le scope 3 métal représente environ 80 % de nos émissions totales), le respect des droits de l'homme et la préservation de la biodiversité dans l'extraction de la bauxite. Ce risque concerne notre réputation sur le marché et celle de la chaîne d'approvisionnement. Cela pourrait également affecter nos ventes à des clients de plus en plus sensibles aux caractéristiques des produits qu'ils achètent ou vendent en matière de développement durable.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS 2023

ENVIRONNEMENTAL							
Changement climatique				Recyclage			
Objectifs 2030	Référence 2021	Résultats 2023	Progrès	Objectif 2030	Référence 2021	Résultats 2023	Progrès
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1 et 2 par rapport à 2021	0,7 t CO ₂ eq/t	+9 %	x	Au moins 50 % de tout l'aluminium utilisé provient de sources recyclées	41 %	42 %	+
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2021	5,05 t CO ₂ eq/t	+17 %	x				

SOCIAL							
Sécurité				Diversité des genres			
Objectif 2025	Référence 2021	Résultats 2023	Progrès	Objectif 2025	Référence 2021	Résultats 2023	Progrès
Atteindre un taux de fréquence d'accidents enregistrés de 1,5 cas par million d'heures travaillées	1,85	1,95	x	Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadre à 25 %	21 %	24 %	+

Les sections suivantes de ce rapport détaillent les initiatives et les progrès par objectif, y compris les défis et les actions prévues pour les adresser.



Environnement

Chez Constellium, notre engagement pour la planète commence par l'aluminium, un métal par nature durable qui peut être recyclé de nombreuses fois sans perdre ses propriétés. Nous en recyclons une quantité importante (et croissante) et collaborons avec des partenaires pour améliorer les taux de recyclage au niveau mondial. En investissant dans la R&D, nous développons des solutions en aluminium pour un avenir plus léger et plus durable. Nous travaillons activement à la décarbonation et à réduire les déchets, minimiser les émissions dans l'air et dans l'eau, et protéger la biodiversité.

POUR SUIVRE NOS ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le changement climatique est un impératif pour Constellium, et nous menons de nombreuses actions afin d'améliorer notre efficacité énergétique et en réduisant nos émissions directes et indirectes. Nous identifions les risques, fixons des objectifs, améliorons nos équipements et nos processus, impliquons nos employés et développons des produits qui bénéficient de la durabilité de l'aluminium.

Nos défis

En 2023, les groupes de travail II et III du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ont publié leurs contributions au sixième rapport d'évaluation (AR6). Ce rapport affirme sans équivoque que tous les secteurs doivent réduire rapidement et considérablement les émissions de gaz à effet de serre si nous voulons limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

Conscient de l'effet des activités humaines sur le changement climatique, Constellium met en œuvre des stratégies, et développe des technologies et des infrastructures, afin de réduire le plus efficacement possible ses émissions de gaz à effet de serre. Nous nous engageons à diminuer notre empreinte environnementale par des améliorations continues, des investissements à court et moyen termes et des innovations technologiques à plus long terme.

Nous sommes conscients de l'impact de l'aluminium en amont de notre chaîne de valeur, en particulier sur les émissions de gaz à effet de serre. Mais l'aluminium est aussi un métal stratégique pour réduire les émissions et atténuer le changement climatique, grâce à des avantages tels que l'allègement et le recyclage. C'est pourquoi notre approche vis-à-vis du changement climatique couvre l'ensemble du cycle de vie de l'aluminium.

Risques liés au changement climatique

Nous identifions les risques liés au changement climatique comme principaux risques en matière de développement durable.

Risques physiques : Il s'agit des risques aigus résultant d'événements particuliers (notamment météorologiques) pouvant endommager les installations de production et perturber les chaînes de valeur, ainsi que des risques chroniques résultant d'un changement climatique à long terme.

En 2022, notre compagnie d'assurance a réalisé une évaluation des risques naturels sur neuf de nos principaux sites afin de déterminer notre exposition. En 2023, nous avons travaillé à améliorer nos plans d'intervention d'urgence pour atténuer les risques identifiés.



Constellium a contribué aux discussions relatives à la décarbonation lors d'une table ronde à la Maison Blanche.

Jean-Marc Germain, PDG de Constellium, a participé à une table ronde sur l'innovation industrielle et la décarbonation à la Maison Blanche le 3 mars 2023, avec des hauts fonctionnaires de l'administration Biden-Harris, d'autres grandes entreprises industrielles et des dirigeants syndicaux. Nous avons ainsi partagé les efforts entrepris par Constellium pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et contribué aux discussions relatives à la façon dont l'administration et le secteur privé peuvent collaborer pour faire face aux problèmes liés au changement climatique.

(Sur la photo : Ali Zaidi, Conseiller National au Climat à la Maison Blanche (à gauche) et Jean-Marc Germain, Directeur Général de Constellium.)

Risques de transition - Il s'agit de différents types de risques résultant de la transition vers une économie bas carbone et résiliente face au changement climatique :

Risques liés aux législations : sur les marchés où nous opérons, les réglementations sont en constante évolution. Nous surveillons, anticipons et nous adaptons aux changements qui pourraient affecter notre activité. On peut citer, à titre d'exemples, le *Green Deal* européen, l'Acte délégué de l'UE sur la taxonomie, le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et le Système d'échange de quotas d'émission de l'UE.

Aux États-Unis, le Président Biden a signé l'*Inflation Reduction Act*, qui prévoit des crédits d'investissement et des crédits d'impôt pour des produits tels que les véhicules électriques, pour le développement des énergies propres ou pour la décarbonation de l'industrie manufacturière. En 2023, l'administration nationale de la sécurité routière du ministère des Transports des États-Unis a publié des propositions visant à actualiser les normes d'économie de carburant pour les véhicules de particuliers et utilitaires légers.

Nous pouvons bénéficier de telles politiques, l'aluminium pouvant aider nos clients à se mettre en conformité par l'allègement des véhicules ; le risque réside dans le fait que nous n'y arrivions pas ou que ces politiques rendent nos opérations plus complexes ou plus coûteuses. Une grande partie de notre veille et de notre action proactive en matière de réglementation se fait par l'intermédiaire d'associations sectorielles et multipartites. Plus de 40 salariés de Constellium participent à des associations via leurs structures de gouvernance, groupes de travail et comités, et contribuent ainsi à améliorer la représentation de l'industrie, sa réputation et sa durabilité sur nos marchés. Le changement climatique et les trajectoires de décarbonation sont au cœur des sujets abordés par ces associations (voir page [88](#)).

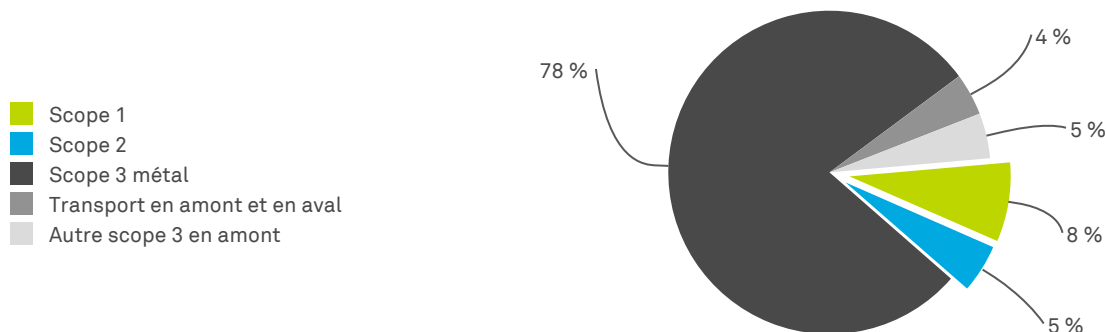
Risques liés à la technologie, au marché et à la réputation : le risque technologique est la possibilité d'investir dans une technologie qui est par la suite remplacée par une autre ayant moins d'impact sur le climat. Le risque de marché est lié aux attentes de nos clients, qui font confiance à Constellium pour leur fournir des produits de qualité supérieure réduisant l'empreinte carbone de leurs propres produits. Un exemple de risque de réputation est de devenir moins attractif en tant que fournisseur sur le marché ou en tant qu'employeur en cas de perception négative par le marché ou le public de nos actions liées à la lutte contre le changement climatique.

Nos politiques et actions

Notre stratégie guide nos actions liées au changement climatique. Pour atteindre nos objectifs de décarbonation, nous cherchons à réduire l'ensemble des émissions de GES : scope 1 et 2

(associées à notre propre activité et liées à notre consommation d'énergie et à l'électricité que nous achetons) et scope 3 (en amont, et principalement liées à la production de l'aluminium primaire que nous achetons). Nous nous concentrons également sur le transport (en amont et en aval), qui contribue à nos émissions scope 3, bien que dans une moindre mesure.

Nos objectifs 2030 sont de réduire l'intensité des émissions de GES combinées des scopes 1 et 2 de Constellium de 30 % par rapport à 2021, et de réduire l'intensité des émissions de GES combinées des scopes 1, 2 et 3 de 30 % par rapport à 2021. Nos objectifs de réduction sont alignés sur la méthodologie scientifique de l'*Aluminium Stewardship Initiative* (ASI), en accord avec un scénario de réchauffement de 1,5°C. Depuis 2022, nous avons intégré les objectifs de réduction des GES au plan stratégique à long terme de l'entreprise.



Émissions totales de scopes 1, 2¹, et 3

Les émissions totales de GES de Constellium en 2023 étaient de 8,8 millions de tonnes de CO₂eq (5,92 t CO₂eq/t expédiée)

¹ Méthodologie basée sur celle du marché pour la comptabilisation des émissions de GES de scope 2

Nos objectifs de réduction des GES



Réduction de **30 %** en intensité des émissions de GES des **scopes 1 et 2** en 2030 par rapport à 2021

Réduction de **30 %** en intensité des émissions de GES des **scopes 1 + 2 + 3** en 2030 par rapport à 2021

Réduction des émissions des scopes 1 et 2

Efficacité énergétique

Dans le cadre de notre politique ESS, l'efficacité énergétique est essentielle pour réduire les émissions liées à nos propres activités. Nos opérations (par exemple, la fonderie, le laminage, l'extrusion et autres activités de fabrication) consomment d'importantes quantités d'énergie et ont un impact direct sur nos émissions de GES. Nos initiatives comprennent la définition d'un plan d'action pour chaque site (y compris les améliorations opérationnelles et celles liées aux investissements), ainsi que le partage d'idées efficaces et de bonnes pratiques. Lors de chaque revue trimestrielle des activités de nos divisions, nous mesurons nos progrès par rapport à nos objectifs de réduction des émissions des scopes 1 et 2.

La gestion de l'énergie est un effort conjoint de nombreuses équipes et fonctions, telles que l'ingénierie, la maintenance et la fiabilité, qui intègrent l'énergie dans leurs analyses, leurs procédures et leurs améliorations opérationnelles. Nos usines modernisent les compteurs permettant de mesurer leur consommation d'énergie en temps réel, améliorent les systèmes d'infrastructure (air comprimé, vapeur, pompage, etc.) et mettent en œuvre les meilleures pratiques opérationnelles résultant d'analyses internes et externes.

Notre réseau énergie, est composé de professionnels de l'énergie dans nos sites et au niveau central qui collaborent pour partager leurs expériences, lancer de nouveaux projets et résoudre des problèmes similaires rencontrés dans d'autres usines. Leurs meilleures pratiques comprennent des recommandations sur l'énergie de recyclage et de fonderie pour les opérations de coulée de métal liquide, le réglage fin des systèmes de combustion et la cohérence des indicateurs clés de performance.

Décarboner les opérations dans nos fonderies.

Actuellement, près de 50 % de nos émissions de scope 1 sont liées aux opérations de fonderie, ce qui en fait une cible prioritaire de nos initiatives de décarbonation. Nous mettons en œuvre de nouvelles technologies, comme Smartmelt, pour réduire la consommation d'énergie de nos fours et explorons des options pour développer une fonderie "zéro émission".

Smartmelt

En 2022, nous avons entamé le déploiement de Smartmelt, une solution de jumelage numérique qui surveille et analyse les performances des fours en temps réel. Les opérateurs sont immédiatement notifiés si les performances commencent à s'éloigner de l'optimum, au lieu d'attendre l'analyse des lots a posteriori ou les contrôles manuels périodiques. Pour preuve de son efficacité, après avoir effectué des réparations et installé Smartmelt sur un four à Neuf-Brisach, nous avons constaté une amélioration de 10 % de la performance énergétique d'une année sur l'autre. En 2023, l'usine a installé Smartmelt sur deux autres fours.

Vers une fonderie "zéro émission"

En 2021, nous avons lancé une initiative ambitieuse visant à développer une fonderie "zéro émission" en explorant des technologies de fusion alternatives à faible émissions de GES.

Nous avons actuellement identifié et testé des brûleurs oxygène-gaz naturel hautement efficaces, des brûleurs hydrogène-oxygène et des solutions de chauffage par torche à plasma comme solutions potentielles. En 2023, des essais à l'échelle du laboratoire ont montré des performances très prometteuses pour la combustion hydrogène-oxygène et pour le chauffage par torche à plasma, que nous poursuivrons avec des essais à l'échelle semi-industrielle en 2024 et 2025.

Transition vers les énergies renouvelables

Nous visons à nous approvisionner en énergie à faible émission de carbone grâce à des contrats d'achat d'électricité long terme (CAE) ou d'autres types d'accords.



En 2022, nous avons installé des panneaux solaires sur le toit d'un atelier de presse dans notre usine de Singen en Allemagne. Cette année, des panneaux solaires ont été installés sur d'autres toits, notamment ceux d'un bâtiment communautaire et d'un local de pompiers. La quantité totale d'électricité produite par les panneaux solaires pour les activités de l'usine équivaut à la consommation annuelle de 360 ménages.

Diverses initiatives ont été prises pour réduire nos émissions de scopes 1 et 2 et sensibiliser nos employés. Parmi les réussites, citons :

Un atelier efficace

L'atelier sur l'efficacité opérationnelle de Ravenswood a permis d'améliorer de 20 % les temps de chargement des fours et a aidé l'usine à atteindre un objectif de réduction de la consommation d'énergie de 7 % en 2023.



Une approche sur plusieurs fronts

Notre site de Děčín (République Tchèque) a considérablement réduit sa consommation de gaz naturel en réglant des problèmes mécaniques sur le brûleur d'un four, en mettant en place un brassage électromagnétique et en optimisant le réglage des brûleurs.



Élimination des fuites

Nombreux sont nos sites qui ont fait des progrès en matière de réduction de la consommation d'énergie, comme celui de Van Buren, aux États-Unis, qui a reçu une récompense de 16 000 dollars de la part de DTE Energy pour avoir réparé des fuites d'air comprimé qui consommaient près de 700 000 kWh d'énergie.

Digitaliser la collecte de nos données sur l'énergie et les émissions de GES

La nouvelle application de Constellium, MyPlanet, recueille les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2), en consolidant les rapports de différentes équipes pour en faire une source unique d'informations fiables.



Un four à la pointe de la technologie

Le four F124 d'Issoire est désormais opérationnel. Il est équipé de brûleurs régénératifs pour une meilleure efficacité énergétique et une réduction des émissions atmosphériques. Avec une capacité optimisée, il peut fondre 70 tonnes de métal en moins de 4,5 heures.

Une étoile énergétique

En 2023, Constellium a rejoint le programme Energy Star de l'Agence américaine de protection de l'environnement, avec l'engagement de mesurer, de suivre et d'améliorer en permanence notre performance énergétique.



Réduction des émissions de scope 3

Nous avons commencé à publier nos émissions de scope 3 en 2021, dans le cadre de notre engagement visant à mieux les contrôler et les réduire. À partir de la cartographie de ces émissions, nous pouvons aider nos clients à contrôler l'empreinte carbone de leur chaîne d'approvisionnement et à atteindre leurs objectifs. Nos émissions amont de scope 3 s'élèvent à 7,7 millions de tonnes de CO₂eq (87 % des émissions totales). L'approvisionnement en métal a été responsable de 78 % des émissions totales et le reste des émissions scope 3 est principalement dû au transport de matières premières et de produits semi-finis. Cela se traduit par une intensité moyenne de notre scope 3 par tonne de produit expédié de 5,2 tonnes CO₂eq.

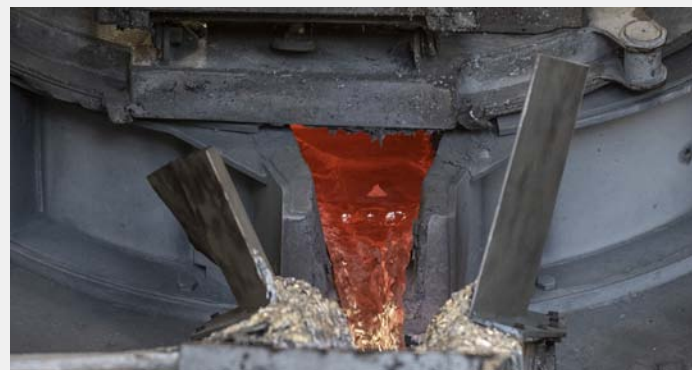
Un approvisionnement en aluminium primaire bas carbone et une augmentation des opérations de recyclage sont des leviers clés pour réduire notre empreinte carbone.

L'aluminium primaire à faible émission de carbone

L'intensité des émissions de scope 3 liée à notre métal est plus faible que la moyenne¹ de l'industrie, car nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs d'aluminium parmi les plus faibles émetteurs de GES. Nous nous sommes engagés à travailler avec la *First Movers Coalition* (FMC) pour favoriser le développement et la disponibilité de l'aluminium primaire à faible émission de carbone (défini par le FMC comme 3 tonnes de CO₂eq/tonne d'aluminium), avec l'engagement que, d'ici à 2030, il représente au moins 10 % de l'aluminium primaire que nous achèterons.

Accroître le recyclage

Les émissions provenant de l'aluminium primaire échappent à notre contrôle, mais nous pouvons tout de même avoir un impact sur notre empreinte de scope 3 en renforçant notre activité de recyclage. Bien que nos émissions de scopes 1 et 2 augmentent lorsque nous recyclons davantage (malgré notre technologie de pointe), il y a une réduction substantielle de nos émissions de scope 3 ; le recyclage de l'aluminium génère environ 20 fois moins d'émissions de GES que la production de métal primaire. Nous avons l'intention de continuer à renforcer nos efforts en matière de recyclage et nous augmentons actuellement notre capacité de recyclage de 75 % sur notre site de Neuf-Brisach, ce qui devrait permettre de réduire nos émissions de GES d'environ 400 000 tonnes. Nous travaillons également à l'amélioration du recyclage grâce à des partenariats avec des clients, des associations, des centres de recherche et d'autres parties prenantes (voir page 88 pour plus d'informations).



Recyclage de l'aluminium dans l'une de nos fonderies à Issoire, en France. Le recyclage de l'aluminium génère environ 20 fois moins d'émissions de gaz à effet de serre que la production de métal primaire.

¹ Moyenne mondiale ~ 16 t CO₂eq / t incluant les émissions directes et indirectes de la source au lingot. Source : IAI 2021 ; Scénario de 1,5°C, un modèle pour permettre la réduction des émissions.

Nos résultats

En 2023, l'intensité de nos émissions de GES pour les scopes 1 et 2 a augmenté de 9 % par rapport à notre référence de 2021, malgré une amélioration de notre efficacité énergétique, en particulier sur nos sites américains.

Pour la deuxième année consécutive, nos émissions de scope 2 ont été très négativement impactées par l'évolution des facteurs d'émission² de l'électricité. Nos résultats se sont également détériorés en raison d'un mix produits et usines défavorable : nous avons fabriqué des produits plus consommateurs d'énergie (tels que les produits aéronautiques, spatiaux et automobiles), avec une production plus importante dans nos usines les plus émettrices (plus dans nos usines américaines qu'européennes).

En outre, alors que toutes nos divisions ont vu leurs volumes baisser cette année, plusieurs de nos usines n'ont pas été en mesure de réduire d'autant leur consommation d'énergie.

L'intensité de nos émissions de scope 3 a légèrement augmenté en 2023 par rapport à 2022. Les progrès réalisés en matière de recyclage ont été contrebalancés par l'augmentation de l'empreinte carbone du métal primaire importé principalement par nos usines en Europe. Ceci est la conséquence à la fois des variations de flux de métaux russes en raison de la guerre en Ukraine, et de la réduction de la production de métal primaire à faible émission en Europe due à la flambée des coûts de l'énergie, qui a commencé en 2022 et s'est poursuivie en 2023.

En conséquence, l'intensité de nos émissions de GES pour les scopes 1, 2 et 3 a augmenté de 1 % par rapport à 2022, soit une augmentation de 17 % par rapport à notre référence de 2021.

L'intensité des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 de Constellium reste parmi les meilleures de l'industrie : 5,92 tonnes de CO₂eq/tonne de produit expédié en 2023.

Compte tenu de notre stratégie et des actions mises en place en matière d'efficacité énergétique, d'achat d'électricité verte et d'investissements dans le recyclage, nous sommes convaincus de pouvoir atteindre nos objectifs 2030.

Objectifs 2030	Indicateurs	Référence 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1 et 2 par rapport à 2021	% de variation de l'intensité des émissions GES de scopes 1 et 2 par rapport à 2021	0,7 t CO ₂ eq/t	+1 %	+9 %
Réduction de 30 % en intensité des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2021	% de variation de l'intensité des émissions GES de scopes 1, 2 et 3 par rapport à 2021	5,05 t CO ₂ eq/t	+16 %	+17 %

² Les facteurs d'émission d'électricité désignent la quantité d'émissions de gaz à effet de serre, généralement mesurée en unités équivalentes de CO₂ (CO₂e), produite par unité

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le recyclage de l'aluminium n'utilise qu'une infime partie de l'énergie nécessaire à la production de métal primaire et consomme moins de ressources, ce qui lui confère un rôle clé dans la transition de la société vers un modèle circulaire. Chez Constellium, nous recyclons une quantité importante (et croissante) d'aluminium et nous nous efforçons d'améliorer les taux de recyclage des produits en fin de vie au niveau mondial.

Nos défis

L'aluminium a une valeur à chaque étape de son cycle de vie et peut être recyclé à de multiples fois tout en conservant ses propriétés intrinsèques. Le recyclage de l'aluminium ne nécessite que 5 % de l'énergie utilisée pour produire le métal primaire. Il évite également la production de déchets et l'épuisement des ressources, permettant de réduire jusqu'à 95 % les émissions de CO₂. Parce que Constellium consomme plus d'énergie quand nous recyclons davantage (scope 1+2), nous veillons à faire les efforts nécessaires pour minimiser notre empreinte.

En général, les fabricants, les clients, les gouvernements, les autorités locales et les entreprises de tri et de recyclage ont des processus bien établis de collecte des produits aluminium en fin de vie et notamment des canettes usagées. Les principaux obstacles au recyclage de l'aluminium sont la qualité et la disponibilité en déchets post-consommation (générés lors de la phase de fin de vie des produits). Les applications d'aluminium à fort volume, comme la construction ou le transport, ont une durée de vie plus longue : la quantité de déchets d'aluminium en fin de vie est donc limitée à ce qui a été mis en circulation il y a des années. Si l'on y ajoute la croissance continue du marché, il est impossible pour le recyclage de répondre seul à la demande actuelle d'aluminium.

Sur le marché de l'emballage, l'enjeu majeur est d'augmenter les taux de collecte en fin de vie, pour permettre un recyclage adéquat. Un moyen efficace d'y parvenir est de mettre en place des systèmes de consigne, qui récompensent la collecte des canettes usagées.

Nos politiques et actions

Nous cherchons à stimuler le recyclage :

- en améliorant nos propres processus de recyclage, notamment en développant des alliages plus tolérants à la matière recyclée ;
- en créant des boucles fermées de recyclage plus efficaces et plus performantes ;
- en travaillant avec les parties prenantes pour augmenter les taux de collecte des déchets ;
- en travaillant en partenariat avec d'autres parties prenantes pour un meilleur tri des déchets.

Notre objectif est d'obtenir au moins la moitié de notre aluminium de sources recyclées d'ici 2030, avec un objectif intermédiaire d'ici 2026 d'approvisionnement en aluminium recyclé égal ou supérieur à 750 000 tonnes.



Constellium soutient l'initiative Every Can Counts, un programme de promotion à but non lucratif conçu pour permettre et encourager un plus grand nombre de personnes à recycler les canettes des boissons qu'elles consomment à l'extérieur de leur domicile.

Les capacités de Constellium en matière de recyclage

Les usines de Constellium disposent d'importantes capacités de recyclage. Aux États-Unis, notre site de Muscle Shoals, en Alabama, exploite l'une des installations de recyclage de canettes usagées les plus grandes et les plus efficaces au monde, tandis que notre usine de Ravenswood, en Virginie-Occidentale, recycle les déchets de pré-consommation. En France, notre usine de Neuf-Brisach est une usine intégrée de laminage, de finition et de recyclage, dont les capacités sont en cours d'extension. Une autre usine française, à Issoire, est l'une des deux premières usines de tôle forte aéronautique au monde, en termes de volume. Elle exploite deux fonderies industrielles Airware® et recycle les déchets tout au long de la chaîne de fabrication. Děčín, en République Tchèque, est un site d'extrusion d'alliages durs dont les capacités de recyclage et de fonderie ont été étendues en 2022.

En moyenne, le métal recyclé, calculé en suivant les directives du référentiel GRI 301-2, a représenté 42 % de notre apport en métal en 2023. Les déchets de post-consommation (générés en phase de fin de vie des produits finis) représentaient 18 % de nos apports en métal. Le reste du métal recyclé utilisé consistait en des déchets de production pré-consommation (générés en aval des opérations de Constellium). Conformément à la norme ISO 14021, les déchets générés en interne ne sont pas comptabilisés. Pour Constellium, le contenu recyclé ne peut être le seul indicateur pertinent de la performance environnementale des produits en aluminium.

Nous nous efforçons également de garantir que les matériaux sont effectivement collectés et recyclés à la fin de la vie d'un produit.



Augmenter la capacité de recyclage pour réduire notre empreinte carbone à Neuf-Brisach

En novembre 2022, nous avons commencé la construction d'un nouveau centre de recyclage d'aluminium sur notre site de Neuf-Brisach. Ce projet de 130 millions d'euros nous aidera à atteindre nos objectifs en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne l'apport en aluminium recyclé. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, nous prenons des mesures actives pour minimiser son empreinte environnementale, sur la base d'études d'impact sur la biodiversité (voir page 46). Ce nouveau centre augmentera notre capacité de recyclage des produits automobiles et d'emballage de 75 %, soit plus de 130 000 tonnes. Bien que nos émissions de scopes 1 et 2 augmentent lorsque nous recyclons davantage (malgré les contre-mesures et une technologie de pointe), nous compenserons largement cette augmentation par une réduction significative de nos émissions de scope 3. Nous prévoyons une réduction d'environ 400 000 tonnes de l'empreinte carbone de l'usine (y compris le scope 3), ainsi qu'une amélioration de l'apport en aluminium recyclé de nos produits.

Nos capacité de recyclage		
Sites	Capacité de recyclage en 2023 (tonnes par an) ¹	
Muscle Shoals, U.S.A.	340k	■ ■
Neuf-Brisach, France	160k	■ ■
Děčín, République Tchèque	20k	■ ■
Valais, Suisse	35k	■
Issoire, France	30k	■
Ravenswood, U.S.A.	20k	■

■ déchets de pre-consommation ■ déchets de post-consommation

¹ Constellium a utilisé près de 100% de sa capacité de recyclage en 2023.

Boucler la boucle

Boucler la boucle au sein de nos opérations

Au Canada (en Ontario), nous avons mis en place un processus de recyclage en boucle fermée à Astrex, notre joint-venture de structures automobiles avec CanArt. Après la phase de séparation des chutes, un prestataire de services les collecte et les refond en billettes, qui sont ensuite renvoyées à Astrex pour les transformer en produits extrudés.

Les billettes recyclées représentent aujourd'hui 45% de la consommation totale d'aluminium d'Astrex et réduisent l'utilisation de métal primaire de l'usine.

Boucler la boucle avec les clients

Nous collaborons avec nos clients pour trouver de nouvelles solutions en matière de tri et de recyclage des déchets d'aluminium. L'une de ces solutions consiste à développer des produits finis qui intègrent des déchets de post-consommation. Une autre consiste à faciliter le recyclage en boucle fermée des chutes de pré-consommation, ou de l'aluminium que les clients ont utilisé pour l'emboutissage des produits finis.

Constellium rachète ce type de déchets pour les recycler en billettes ou en nouvelles feuilles d'aluminium.

L'emballage

Plus un produit contient d'aluminium recyclé, moins il a besoin de matières premières et plus son empreinte carbone est faible. Nous adaptons nos solutions d'emballages à une variété de produits, tels que les canettes de boissons et boîtes de conserves, les aérosols, les bouchons, les emballages utilisés pour la cosmétique ou le domaine du luxe.

L'une des initiatives européennes en la matière consiste à augmenter la teneur en matières recyclées des canettes de boissons. Les fabricants de canettes et les entreprises de boissons ont pour objectif d'inclure au moins 80 % de contenu recyclé dans les boîtes de boissons.

Cet objectif a suscité l'innovation, en particulier la recherche d'un alliage acceptant davantage de rebuts et notamment d'UBC (de canettes usagées). Constellium développe un nouvel alliage à haute teneur recyclée (HRC) depuis 2021 afin d'atteindre un contenu recyclé d'au moins 80 %, tout en limitant l'impact d'un tel changement sur les lignes de production des clients.

Les premiers essais industriels ont été réalisés avec succès à Muscle Shoals et à Neuf-Brisach et la solution est actuellement testée par plusieurs clients avec des résultats prometteurs.

Une collaboration en matière d'emballage circulaire

Nous collaborons avec Tesem, un client du secteur de l'emballage cosmétique, pour récupérer ses déchets de production et boucler la boucle dans notre usine de Singen, à partir de 2024.

Tesem a investi dans des équipements spécifiques afin que ses déchets répondent à notre cahier des charges : propres, compactés et non contaminés par du fer, des particules étrangères ou des huiles.



Plus de contenu recyclé avec Heineken

Constellium collabore avec Heineken, Can-Pack et Alcoa pour maximiser le contenu recyclé des canettes en aluminium dans le cadre de l'initiative mondiale « Packaging the Future » de Heineken.

En 2023, avant la mise en œuvre du système de consigne pour les canettes aux Pays-Bas, nous avons testé une solution à fort contenu recyclé combinant 95 % de matière recyclée pour le bodystock et un métal primaire à faible teneur en CO₂.



Automobile

Nous cherchons à améliorer l'empreinte carbone du cycle de vie des véhicules à moteur à combustion interne (MCI) et des véhicules électriques à batterie (VE) en utilisant une unique famille d'alliages d'aluminium pour les tôles de carrosserie automobile. De cette manière, nous pouvons recycler plus efficacement les déchets provenant de la production et de la fin de vie des véhicules, en évitant les opérations contraignantes tels que le tri par famille d'alliage.

Nous avons mis au point un nouvel alliage 5xxx qui présente une combinaison idéale de propriétés mécaniques, y compris la formabilité, et un contenu recyclé élevé. Il est conçu pour optimiser le recyclage en boucle fermée pour Constellium et les ateliers de presse automobile, réduisant ainsi l'empreinte carbone de nos clients du secteur automobile.

Une autre initiative de recyclage en boucle fermée, avec le Groupe Renault, consiste à récupérer les déchets de fabrication des pièces intérieures et extérieures de la nouvelle Mégane électrique E-Tech. En appliquant les bonnes pratiques, le constructeur automobile évite de mélanger les alliages 5xxx et 6xxx, ce qui réduit le risque de contamination. Renault peut ainsi réutiliser cet aluminium recyclé de haute qualité, puisqu'il ne présente aucune perte de propriétés. Voir page [8](#).



Une porte en aluminium plus performante

Nous avons achevé ISA3, un projet de trois ans dirigé par Constellium, subventionné par Bpifrance et exécuté par un consortium de cinq organisations, dont Renault.

Le projet a permis de développer et de concevoir un prototype de porte utilisant uniquement des alliages 6xxx qui est 15 % plus léger, plus économique et plus durable que le précédent modèle de porte en aluminium. Il a également confirmé l'intérêt technique et économique du recyclage en fin de vie des produits corroyés 6xxx.

Ces résultats devraient accélérer la substitution de l'acier par l'aluminium pour les portes automobiles.



L'économie circulaire appliquée à l'automobile

L'ADEME, l'Agence Française pour la Transition Écologique, subventionne un projet de trois ans intitulé "Close the Loop" pour accélérer la circularité des produits automobiles en aluminium corroyé.

Constellium collabore avec des partenaires sélectionnés de la filière de recyclage automobile (Indra pour le démantèlement, MTB pour le broyage et le tri, Galloo pour le recyclage des métaux) pour développer des solutions optimales de collecte de l'aluminium corroyé issu de la fin de vie des véhicules et de le recycler en alliages pouvant être réutilisés dans de nouvelles voitures. L'une des méthodes testées consiste à démonter les pièces en aluminium avant de les broyer.

Aéronautique

Nous développons des solutions pour le recyclage en boucle fermée de nos alliages Airware[®] tout en conservant leur haute qualité et leurs performances. Nous avons amélioré nos processus de coulée et sommes en mesure de recycler les chutes triées Airware[®] pour nos clients sur notre site d'Issoire en France.

En joignant nos forces à celles de nos partenaires aéronautiques, nous faisons également progresser la circularité de l'aluminium dans l'aviation commerciale. Constellium travaille actuellement avec TARMAC Aerosave pour explorer les technologies et les processus permettant de récupérer l'aluminium des avions en fin de vie et de le réutiliser dans la chaîne de valeur aéronautique, tout en conservant les propriétés et les performances du matériau. Le projet bénéficie de l'expertise de TARMAC Aerosave en matière de démantèlement et de valorisation des avions en fin de vie, et du savoir-faire de Constellium en matière de métallurgie, de recyclage de l'aluminium et de conception d'alliages. Le recyclage des pièces aéronautiques est une opération complexe, et cette collaboration est une étape décisive pour atteindre les objectifs de décarbonation de l'industrie aéronautique.



Constellium travaille actuellement avec TARMAC Aerosave pour explorer les technologies et les processus permettant de récupérer l'aluminium des avions en fin de vie et de le réutiliser dans la chaîne de valeur aéronautique, tout en conservant les propriétés et les performances du matériau.

Mieux recycler grâce à des partenariats

Nous travaillons de façon continue à l'amélioration de notre propre capacité de recyclage grâce à des partenariats avec des clients, des associations, des centres de recherche et d'autres parties prenantes :

- En tant que membre d'European Aluminium, de l'Aluminum Association (États-Unis) et d'organisations régionales et nationales, nous travaillons avec différentes parties prenantes sur les questions de recyclage et de développement durable.
- Membre du groupe « emballage » d'European Aluminium, et en collaboration avec nos clients de Metal Packaging Europe, nous avons lancé une feuille de route dont l'objectif est de recycler 100 % des canettes en aluminium en Europe d'ici à 2030. Le dernier rapport de Metal Packaging Europe et d'European Aluminium montre qu'en 2020 le recyclage des canettes en aluminium en Europe est resté élevé à 73%¹, malgré les nouvelles règles de reporting de l'UE.
- Aux États-Unis, la canette en aluminium reste l'emballage de boisson le plus recyclé, mais le taux de recyclage n'est encore que de 45 %. Nous avons approuvé les objectifs ambitieux annoncés par le Can Manufacturers Institute (CMI) : 70 % d'ici 2030, 80 % d'ici 2040 et 90 % d'ici 2050. En collaboration avec l'Aluminum Association et le CMI, nous sommes actifs au niveau fédéral et au niveau des États, et travaillons à la proposition de projets de loi, sollicitons les législateurs et participons à des webinaires et séminaires pour promouvoir les lois sur la consigne. Nous avons également plaidé en faveur d'un nouveau projet de loi sur la consigne avec l'Evergreen Recycling Refund Coalition dans l'État de Washington.
- Nous travaillons avec des organisations locales, telles que Alupro (Royaume-Uni), France Aluminium Recyclage et Arpal en Espagne, pour développer et promouvoir des systèmes de collecte, y compris de consigne, sur chaque marché. En Europe, de nouveaux systèmes de consigne ont été lancés en Slovaquie et en Lettonie en 2022, et aux Pays-Bas en 2023. La Pologne a voté pour la mise en œuvre d'un système de consigne qui sera effectif à partir de 2025.
- Nous présidons Every Can Counts, une campagne de communication lancée récemment dans 19 pays européens et au Brésil et dont la mission est d'encourager les consommateurs à recycler leurs canettes où qu'ils se trouvent. En 2023, la campagne a lancé la troisième édition de "l'International Recycling Tour" dans des festivals du monde entier à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Parmi les faits marquants, citons la collecte de plus de 11 000 canettes usagées lors du festival Exit en Serbie. Pour sensibiliser le public, les pays participants ont présenté des peintures murales #PixelCan, chacune composée d'environ 2 000 canettes.
- Lors de la COP 28 à Dubaï en décembre 2023, les fabricants et recycleurs d'aluminium, dont Constellium, les fabricants de canettes et les associations d'industriels ont fixé un objectif de taux de recyclage proche de 100 % d'ici 2050 pour les boîtes de boissons, et ont demandé d'accélérer la circularité des canettes en aluminium dans les années à venir.

Nos résultats

Objectif 2030	Indicateur	Référence 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Au moins 50% de tout l'aluminium utilisé provient de source recyclées	% d'aluminium recyclé	41 %	41 %	42 %

¹ Chiffres publiés par European Aluminium en 2022 sur : https://european-aluminium.eu/wp-content/uploads/2022/12/22-12-14-European-Aluminium_Metal-Packaging-Europe_aluminium-beverage-can-recycling-results-2020_-press-release.pdf

GESTION DES DÉCHETS, DES ÉMISSIONS DANS L'AIR ET DE LA CONSOMMATION D'EAU

Nous nous efforçons en permanence de minimiser notre empreinte environnementale en réduisant nos déchets, nos émissions atmosphériques et notre consommation d'eau, et en prévenant les risques de pollution sur nos sites.

Nos défis

Les processus de production de Constellium génèrent des déchets, sont à l'origine d'émissions dans l'air et consomment de l'eau, mais nous faisons tout notre possible pour réduire au minimum notre impact sur l'environnement. En outre, nous mettons l'accent sur la prévention des incidents environnementaux dans nos usines.

Nos politiques et actions

Notre politique ESS EN TÊTE, nos directives et lignes directrices ESS nous donnent le cadre nécessaire pour favoriser la réutilisation et le recyclage des ressources utilisées, améliorer l'efficacité énergétique, gérer les substances dangereuses, prévenir et contenir les déversements, réduire les déchets mis en décharge, limiter les émissions atmosphériques et assurer une bonne gestion de l'eau. Tous nos sites sont certifiés ISO 14001 (système de gestion environnementale).

Pour mesurer notre niveau d'activité, nous suivons six grands indicateurs clés de performance (KPI), exprimés en tonnes d'émissions par produit expédié à des tiers. Ces KPI sont les déchets envoyés en décharge, les émissions de composés organiques volatils (COV), les émissions d'oxyde de soufre (SOx), les émissions d'oxydes d'azote (NOx), les matières particulaires et le prélèvement d'eau. Nous suivons avec attention les progrès de tous les projets majeurs qui conduisent à leur amélioration.

Prévention des incidents environnementaux

Nous sommes fiers de n'avoir eu aucun incident environnemental significatif depuis 2014. Nos sites s'efforcent de signaler tous les accidents environnementaux, y compris les incidents mineurs ou évités de justesse, car c'est la clé de notre stratégie de prévention. Les chiffres montrent que nos collaborateurs prennent ces incidents très au sérieux. En 2023, nous avons continué à signaler et enquêter sur les incidents environnementaux "à haut potentiel" et nous avons enregistré un nombre élevé de signalements de quasi-accidents environnementaux et incidents mineurs (386 quasi-accidents et 366 incidents mineurs signalés en 2023). Cela signifie que chaque jour en 2023, en moyenne, un incident environnemental mineur et un quasi-accident ont été détectés et signalés au sein du groupe, ce qui nous aide à prévenir les incidents majeurs.

Air

Les émissions atmosphériques de nos sites se composent principalement de matières particulaires, d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et de composés organiques volatils (COV). Les fonderies, les laminoirs à chaud et à froid et notre centrale électrique de Singen sont les principaux responsables de ces émissions.

Si nous nous sommes concentrés sur la réduction des émissions des fonderies grâce à des systèmes de filtrage, nous attendons également des améliorations liées à nos actions d'économie d'énergie, qui ont un effet direct sur les émissions.

En 2023, l'intensité de nos émissions atmosphériques fut globalement stable et, dans le cas des NOx et des SOx, en légère baisse, notamment grâce au passage progressif de notre centrale électrique de Singen du charbon au gaz naturel (moins 34 % de consommation de charbon).

Un [oxydateur thermique régénératif \(RTO\)](#) a été installé à Žilina, en Slovaquie, pour réduire le niveau des émissions de COV.

Plusieurs projets importants visant à réduire le niveau des émissions atmosphériques sont en cours et devraient permettre de réduire davantage notre niveau d'émissions atmosphériques dans les années à venir.

Eau

La consommation d'eau de Constellium provient principalement des opérations de refroidissement lors de la coulée et du laminage du métal, et très peu de nos activités sont situées dans des zones de stress hydrique. La plupart de nos sites surveillent leur consommation d'eau au moins une fois par trimestre et cherchent à améliorer leurs systèmes de mesure.

Une utilisation rationnelle de l'eau est devenue essentielle. En réponse à ce défi croissant, nous mettons en œuvre des programmes de contrôle et de réduction de notre prélèvement d'eau dans la plupart de nos sites dans le monde. En particulier, nos sites d'Issoire et de Neuf-Brisach en France, (qui prélèvent le plus d'eau de tous nos sites français), ont mis en œuvre de nouvelles initiatives en matière d'utilisation rationnelle de l'eau en 2023.

En 2022, Constellium Issoire a signé une convention avec les collectivités locales appelée "PURE", qui impose aux industriels de développer un plan de préservation de la ressource en eau en période d'étiage. En 2023, le site a encore réduit sa consommation d'eau de 23% par rapport à 2022 et fait de cet enjeu une priorité permanente.

Notre site de Neuf-Brisach a réduit ses prélèvements d'eau de 12,6 % en 2023 par rapport à 2022, grâce à l'installation de débitmètres, à l'optimisation des systèmes de filtration dans l'un de nos moulins et à un nouvel équipement de lavage à la fonderie. Constellium Neuf-Brisach a également signé un "Accord Eau et Climat" avec les autorités locales en octobre 2023, s'engageant à réduire la consommation d'eau de 10% en 2025.

Neuf-Brisach est déjà un partenaire actif du programme " Rhin Vivant ", une initiative menée en partenariat avec les collectivités locales et les autorités pour promouvoir une approche globale et coordonnée de la préservation de l'eau et de la biodiversité dans la région.

Nos autres sites français ont également mis en œuvre des initiatives visant à réduire la consommation d'eau.

Notre site de Montreuil-Juigné et notre centre de R&D, C-TEC à Voreppe, ont réduit leurs prélèvements d'eau de près de 40 % en 2023, en mettant en œuvre de nouveaux procédés pour refroidir les bâtiments et en évitant les fuites.

Grâce à ces initiatives, Constellium a réussi à réduire de manière significative son prélèvement global d'eau de 11,5 % par rapport à 2022.



Signature par Neuf-Brisach de la "Convention Eau et Climat" avec les collectivités locales (photo de gauche). Son engagement en faveur de l'environnement a été récompensé en 2023 par le Trophée RSE Environnement de la Région (photo de droite).

Déchets

Constellium a un taux impressionnant de recyclage des déchets de 84 %, et nous continuons à travailler sur la maximisation du recyclage des déchets que nous générons. Constellium a également réussi à réduire la quantité de déchets envoyés à la décharge depuis 2019, malgré une augmentation en 2023 en raison d'un problème d'évacuation des déchets dans l'une de nos plus grandes usines, et en raison de problèmes techniques liés à la recyclabilité des briques réfractaires de nos usines.

Dans le cadre de notre processus d'amélioration continue, nous nous efforçons désormais de réduire tous les déchets mis en décharge, quelle que soit leur origine, y compris les déchets générés pendant la construction. Nous suivons nos progrès en calculant le total des déchets mis en décharge par tonne de produits expédiés.

Conformément à notre politique ESS, les mesures que nous prenons comprennent une collecte de données plus précise, une meilleure séparation des déchets et une collaboration avec des partenaires pour trouver des méthodes de recyclage pour les différents flux de déchets. Nous communiquons sur l'importance du recyclage auprès de nos employés, en les formant à trier correctement les déchets et en les incitant à travailler ensemble pour réduire notre empreinte environnementale.

Certains de nos sites n'envoient aucun déchet à la décharge. Depuis cinq ans, c'est le cas à Burg, Crailsheim² et Dahenfeld en Allemagne, à Changchun (Chine) et à White (États-Unis). En 2023, Gottmadingen (Allemagne) et Nuits-Saint-Georges (France) ont atteint également l'objectif de zéro déchet mis en décharge.

Plus de 90 % de nos déchets de production mis en décharge proviennent de cinq de nos usines seulement : Muscle Shoals et Ravenswood (États-Unis) ; Issoire et Neuf-Brisach (France) ; et Děčín (République Tchèque). Chacune a sa propre organisation et ses propres objectifs, en fonction de sa localisation et de son activité.

Le défi majeur reste d'identifier et de mettre en œuvre des processus de recyclage techniquement valables et durables pour certaines catégories de déchets de production, en particulier les poussières de gaz de combustion et les briques réfractaires, ainsi que les boues issues des processus de vernissage. Nous travaillons avec nos réseaux et nos partenaires pour trouver des solutions dans ces domaines.

Nos résultats

Pour mesurer notre impact, nous suivons six grands indicateurs clés de performance, exprimés en intensité (tonnes d'émissions par 1 000 tonnes de produit expédié). En 2023, nous avons atteint les résultats suivants :

- déchets mis en décharge : 15,6
- prélèvement d'eau (mètres cubes par millier de tonnes) : 16,7
- matières particulaires : 0,36
- émissions SOx : 0,07
- émissions NOx : 0,45
- émissions VOC : 0,52

² Les sites de Burg et Crailsheim ont été vendus fin septembre 2023

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

La protection de la biodiversité est un défi majeur. Bien que la plupart des risques de notre industrie pour la biodiversité se situent en amont de la chaîne de valeur, nous nous focalisons davantage sur ce sujet en menant des actions telles que l'évaluation de l'impact de nos sites, le développement de nos compétences et notre contribution aux travaux de l'Aluminium Stewardship Initiative.

Nos défis

Constellium est un fabricant de produits semi-finis, activité qui ne nécessite pas une exploitation intensive des sols. Par conséquent, la biodiversité ne représente généralement pas un risque matériel pour nous. Néanmoins, la perte de biodiversité est un sujet de préoccupation majeur au niveau mondial, et nous nous efforçons d'évaluer et de mieux comprendre les impacts potentiels liés à notre activité. Nous sommes également conscients des impacts qui se produisent en amont de notre chaîne de valeur, notamment ceux provenant de l'extraction de la bauxite. Nous participons activement à l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) pour relever ces défis avec d'autres acteurs de la chaîne de valeur de l'aluminium.

Nos politiques et actions

Historiquement, nous avons abordé la biodiversité comme un sujet parmi d'autres préoccupations environnementales, plutôt que de mettre en place une politique dédiée. Toutefois, compte tenu de son importance grandissante, nous mettons davantage l'accent sur la biodiversité et les services écosystémiques dans nos pratiques.

Au début de l'année 2023, nous avons introduit une politique et un document d'orientation spécifiques à l'ESS conformément au standard de performance de l'ASI. L'un de ses cadres, la hiérarchie des mesures d'atténuation pour la biodiversité, comporte une liste d'étapes en cascade : évitement, réduction, réhabilitation, restauration et compensation.

Nos sites évaluent l'indicateur STAR (Species Threat Abatement and Restoration) de l'outil d'évaluation intégrée de la biodiversité (IBAT) et déterminent les mesures à prendre. À titre d'exemple, nos prochaines étapes consistent à mettre en œuvre, sur notre site de Muscle Shoals, le plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes lors des expéditions de canettes de boisson usagées (UBC) ; une stratégie que nous partageons avec l'ASI.

Nos résultats

En 2023, nous avons étendu nos évaluations des risques liés à la biodiversité à tous les sites de Constellium, conformément à notre nouvelle politique ESS dédiée à la biodiversité et aux services écosystémiques. Nous en avons suivi l'avancement ainsi que les mesures associées. À la fin de 2023, 90 % de nos sites avaient terminé leurs évaluations.

Notre projet actuel d'extension de la capacité de recyclage à Neuf-Brisach reste un sujet d'intérêt majeur. Nous avons demandé à un spécialiste externe d'analyser les impacts potentiels sur la biodiversité en 2019-2020. Par la suite, nous avons mis en œuvre des actions d'évitement (par exemple, en limitant l'utilisation de la forêt existante) et nous prenons des mesures de réduction des impacts, telles que la construction d'abris pour les chauves-souris, la mise en place de barrières pour empêcher les animaux de pénétrer sur le site de construction et l'attente de la fin de la période de reproduction pour tout défrichement du sol ou de la forêt.

Nous avons compensé d'autres impacts en ajoutant une zone forestière, ainsi qu'un étang pour remplacer les petits étangs qui se trouvaient sur le site de construction. L'excavation de l'étang a nécessité l'introduction d'argile pour stabiliser les berges et la plantation de graines pour faire repousser une flore du même type que celle des étangs d'origine.



Sur notre site de Neuf-Brisach, un protocole spécifique a été mis en place avant de couper les arbres à cavités, qui peuvent potentiellement abriter des familles de chauves-souris.

Pour les accueillir, 60 nichoirs ont été installés.

Pour compléter ses évaluations des risques liés à la biodiversité, Constellium a utilisé l'IBAT. Ce service de recherche de données identifie les écosystèmes présentant des zones de biodiversité sensibles et des animaux menacés ou en voie de disparition, et aide à déterminer les mesures pour réduire les risques. Il nous a permis d'obtenir une vue d'ensemble des préoccupations en matière de biodiversité sur tous nos sites en utilisant la base de données STAR. Selon cette méthodologie, aucun site n'a été classé comme présentant un niveau de risque supérieur à "moyen", et la plupart de nos sites a été classée comme présentant un risque "faible" compte tenu de leur emplacement.



Social

Conscients que la force de Constellium réside dans ses collaborateurs, nous investissons dans des talents d'origines diverses, en insufflant une culture de respect et des opportunités égales pour tous. Nous encourageons la formation continue, et maintenons la compétitivité et l'engagement de nos employés.

Notre priorité absolue est la sécurité, et nous prenons également des mesures pour favoriser la santé et le bien-être. Parce que chaque site de Constellium fait partie d'une communauté, nous entretenons des liens étroits avec nos voisins par le biais du bénévolat et du soutien à des événements locaux.

CONCENTRER NOS EFFORTS SUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DE NOS EMPLOYÉS

Chez Constellium, le bien-être des employés est notre plus grande préoccupation et l'ESS est au cœur de notre activité. Nous sommes fiers d'être l'une des entreprises les plus sûres de notre industrie. Notre pleine satisfaction sera d'atteindre notre objectif absolu de zéro blessure ou maladie grave.

Nos défis

La protection de l'environnement, la santé et la sécurité (ESS) sont nos priorités absolues. Nous sommes conscients que la nature même des matériaux, des équipements et des procédés utilisés peut représenter des risques pour la santé et la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants et de nos visiteurs. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour éviter les blessures et maladies professionnelles en intégrant l'ESS dans tous les aspects de notre activité. La nature de notre activité crée également certains risques pour l'environnement, que nous nous efforçons de minimiser. Le système de gestion ESS de Constellium est décrit dans notre politique et notre manuel ESS EN TÊTE, ainsi que dans nos politiques et lignes directrices ESS.

Nos politiques et actions

La sécurité avant tout

La sécurité est la plus importante de nos valeurs, au cœur de toutes nos actions, et nous sommes fiers d'être un leader en matière de sécurité dans l'industrie de l'aluminium¹. Nous mesurons notre performance en matière de sécurité avec notre [taux de fréquence \(RCR\)](#)². En 2023, notre RCR était de 1,95, restant sous la barre de 2 pour la quatrième année consécutive.

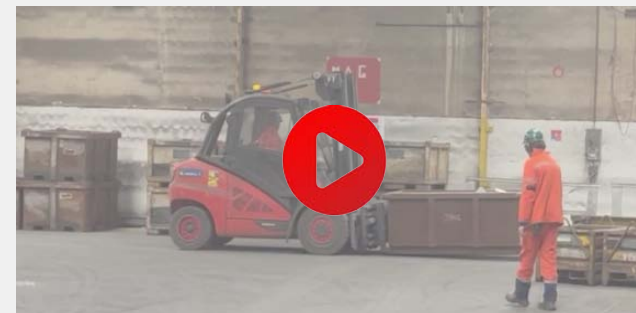
Notre objectif est d'atteindre 1,5 d'ici 2025. En 2023, plusieurs de nos sites ont franchi des étapes importantes en matière de sécurité, en opérant pendant un long intervalle de temps (par exemple, un million d'heures de travail) sans cas enregistrable.

Notre programme mondial de prévention des blessures graves et des accidents mortels (SIF) reste une priorité et est au cœur de notre programme ESS. Toutefois, malgré nos efforts en matière de prévention, nous avons enregistré quatre accidents classés comme graves. Tous les sites prennent des mesures en la matière, ce qui représente plus de 1 000 initiatives locales. En 2023, nous avons demandé à chaque site de réaliser une auto-évaluation des opérations de levage, des glissades-déplacements-chutes et de la gestion des prestataires. Cela nous permettra d'identifier les risques et d'élaborer des plans d'action.

Les interactions avec les machines présentent un risque potentiel dans toutes nos installations. Il y a encore quelque temps, les problèmes liés au Lock-out Tag-out (LOTO) généraient plus de blessures graves que toute autre catégorie. Nous avons donc créé un programme mondial d'amélioration du LOTO qui va au-delà des exigences légales et des pratiques de l'industrie.

Grâce à ce programme, nous n'avons plus enregistré de blessure grave liée au LOTO depuis 2019.

Chaque année, nous organisons une réunion du Molten Metal Safety Network (réseau dédié à la sécurité lors de la coulée du métal), examinant les raisons des accidents sérieux, réalisant des audits en fonderie et discutant des meilleures pratiques pour l'avenir. En 2023, nous avons lancé un exercice "Deep Dive" pour effectuer des contrôles ponctuels et des enquêtes techniques ou spécifiquement liées à un accident, dans le but d'identifier d'éventuelles défaillances de notre système.



Pour renforcer la sécurité sur notre site de Montreuil-Juigné, en France, nous avons mis en place une nouvelle mesure de sécurité dans les zones de circulation des chariots élévateurs. Les piétons et les conducteurs de chariots élévateurs utilisent des bracelets qui fournissent des avertissements visuels et sonores lorsqu'ils se trouvent à proximité les uns des autres.

[Pour en savoir plus, regardez notre vidéo.](#)

¹ RCR de 8,5 en Europe ; 14,0 aux Etats Unis (Source: European peers from European Aluminium, 2019; U.S. peers from U.S. Bureau of Labor Statistics-Aluminium, 2021)

² Le taux de fréquence d'accidents enregistrés (RCR) de Constellium mesure le nombre d'accidents mortels, de blessures graves, de blessures avec arrêt de travail, de blessures avec restriction de travail ou de traitements médicaux par million d'heures travaillées, y compris par nos sous-traitants.

Renforcer nos efforts par la formation

La formation est une composante essentielle de notre démarche en matière de santé et de sécurité. En 2023, nous avons continué à former l'ensemble de nos collaborateurs, y compris les nouveaux collaborateurs, avec un programme de quatre heures intitulé "Prendre soin les uns des autres". L'objectif principal est d'améliorer la communication entre nos employés concernant les comportements à risque et d'encourager les collaborateurs à donner et à recevoir des feedbacks. Nos sites ont commencé à faire participer les opérateurs aux visites de sécurité des dirigeants. Ils ont également organisé des exercices de jeux de rôle et des visites de sécurité cette fois-ci faites par les conducteurs de machine, au cours desquelles les opérateurs visitent leurs usines et informent leurs pairs s'ils constatent quelque chose d'inapproprié ou méritant d'être amélioré.

Partager les bonnes pratiques liées à la sécurité

Nos sites organisent deux réunions annuelles du réseau ESS, une en Europe et une en Amérique du Nord, pour partager les meilleures pratiques et les activités de sensibilisation, ce qui contribue à améliorer les compétences en matière de reconnaissance des dangers et à accroître la conscience globale des risques.

Une pratique bien accueillie a été la campagne organisée par notre site de Ravenswood, dans laquelle les employés réalisent des dessins illustrant les risques de points de pincement – les points de pincement étant des zones du corps susceptibles de se coincer dans l'équipement.

Une autre pratique très appréciée est celle de notre site de Montreuil-Juigné, qui permet une meilleure protection de nos collaborateurs dans les zones de circulation des chariots élévateurs (voir encadré page 48).

Les piétons et les caristes utilisent des bracelets connectés qui produisent un avertissement visuel et sonore lorsqu'ils se trouvent à proximité les uns des autres. De plus, une balise de zone émet un projecteur LED lorsque deux chariots élévateurs approchent de la même intersection.

À Muscle Shoals, la combinaison portée par les employés effectuant des activités sur des stations électriques n'était jusqu'alors peu adaptée. Chaude et lourde, elle provoquait la formation de buée sur l'écran facial. L'usine a remédié à ce problème en introduisant une nouvelle combinaison légère dotée d'un ventilateur de refroidissement, ce qui améliore la visibilité. Sa matière fine améliore aussi la mobilité de nos opérateurs.



Journée 2023 dédiée à l'ESS EN TÊTE

Chaque année, nous organisons une journée dédiée pour renforcer et faire connaître notre politique ESS EN TÊTE. L'objectif est de permettre à chacun de nos sites d'amorcer le dialogue sur des sujets spécifiques. En 2023, le thème central de cette journée était la santé mentale. À Nanjing, en Chine, les équipes ont suggéré des idées pour réduire le stress et ont pratiqué des procédures d'intervention d'urgence pour sensibiliser à la sécurité. À Neuf-Brisach, en France, les salariés ont été sensibilisés à la santé mentale, ainsi qu'aux bases de la réanimation cardio-pulmonaire et à la sécurité routière. À Paris, un intervenant externe a donné une conférence pour sensibiliser au handicap et aux idées préconçues couramment véhiculées sur ce sujet. Les employés ont reçu un numéro d'assistance téléphonique et une adresse e-mail où ils pouvaient poser leurs questions en toute confidentialité.

Prendre soin de la santé des employés

En plus de la sécurité, nous accompagnons nos collaborateurs avec des mesures de prévention pour éviter les maladies professionnelles et rester en bonne santé (cours de fitness, examens de la vue, réduction du bruit, amélioration de l'ergonomie, etc.). Nombre de nos sites disposent d'un programme d'assistance aux employés pour les aider à relever les défis personnels, ou organisent des échanges sur, entre autres, la prévention de la dépendance. Nos usines ont lancé de multiples campagnes de santé: sensibilisation au cancer du sein, le "mois" du cœur sain, le sevrage tabagique, la perte de poids, etc. La newsletter et l'intranet de notre entreprise traitent également de divers sujets liés à la santé, tels que la perte d'audition, les allergies et l'usage des défibrillateurs en cas d'arrêt cardiaque. La plupart de nos sites encouragent l'activité physique par le biais d'installations sur place ou d'événements sportifs parrainés.

En 2023, les initiatives de Constellium en matière de santé se sont concentrées sur deux sujets principaux : les risques ergonomiques et la santé mentale.

À l'aide de vidéos et de l'IA, nous avons procédé à une évaluation des risques ergonomiques et des contraintes exercées sur les membres supérieurs, et nous suivrons désormais des indicateurs clés de performance afin de réduire l'apparition du syndrome des microtraumatismes répétés chez nos employés.

Nous nous efforçons d'accroître la sensibilisation et de réduire la stigmatisation autour de la santé mentale, en utilisant notre plateforme intranet et des événements tels que la journée ESS EN TÊTE, ainsi qu'en organisant un webinar à l'intention des employés sur la santé mentale. Notre département des ressources humaines a commencé à recenser les initiatives locales en matière de santé mentale, car nous souhaitons donner à tous nos employés l'accès à un programme d'aide.

Notre centre technologique universitaire de Brunel a formé trois employés aux "premiers secours" à apporter dans le domaine de la santé mentale. Nous avons également organisé un webinar à l'échelle de l'entreprise sur la sensibilisation à la santé mentale, en mettant l'accent sur les signes d'épuisement professionnel. Nous continuerons à donner la priorité à ce sujet à l'avenir. Nombre de nos sites ont organisé des événements ou des activités autour du bien-être pour favoriser le bien-être mental et physique. Dans le cadre de la journée du bien-être de Muscle Shoals, 200 employés se sont réunis pour mieux connaître les avantages sociaux accordés par Constellium et nos partenariats avec la communauté.

Nos résultats

99,7 % de nos collaborateurs³ sont couverts par des certifications ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

Objectif 2030	Indicateur	Référence 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Atteindre un taux de fréquence d'accidents enregistrés de 1,5 par million d'heures travaillées	Taux de fréquence	1,85	1,85	1,95

³ Employés des bureaux corporate et joint-ventures non inclus.

RECRUTER ET MOBILISER LES MEILLEURS TALENTS

Nos employés sont notre principal atout, et nous mettons tout en œuvre pour recruter et conserver les meilleurs d'entre eux. Nous recrutons activement des candidats à fort potentiel, nous impliquons nos employés par une communication régulière, nous leur donnons accès à des programmes de formation et de leadership, et nous valorisons le potentiel de tous.

Nos défis

Dans notre industrie, la concurrence est forte pour recruter et fidéliser une main-d'œuvre hautement qualifiée. Avec l'évolution démographique, nous devons embaucher suffisamment pour assurer la relève de celles et ceux qui prendront leur retraite dans les années à venir, tant le personnel de nos usines que nos équipes dirigeantes. Nous devons aussi nous assurer que nos collaborateurs peuvent s'adapter aux évolutions technologiques et industrielles. Nous répondons à ces défis grâce à la formation et au développement des compétences, à la communication et à des actions pour renforcer l'engagement des employés.

Nos politiques et actions

Engager nos collaborateurs par la communication

Les valeurs de Constellium (voir page 15) forgent le cadre de nos relations avec nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et nos collaborateurs. Ces valeurs sont intégrées dans toutes nos initiatives majeures en matière de gestion des talents, et notamment dans notre processus d'évaluation annuelle des performances.

Nous restons proches de nos employés au niveau du Groupe comme au niveau local. L'encadrement effectue des visites quotidiennes dans les ateliers et tient des réunions régulières avec les employés. Nos efforts en matière de communication interne incluent des webinaires bimensuels, notre magazine numérique LIVE et notre newsletter mensuelle RH.

En 2023, nous avons élargi l'accès à notre application pour les employés, Constellium Connect, de sorte qu'elle est maintenant disponible pour tous. Dans le cadre de cet effort, nous avons créé des "communautés" sur l'application où les employés peuvent réagir directement au contenu, apprendre et partager des informations à l'échelle de l'entreprise.

Formation et développement

Nous avons développé une gamme de programmes pour former des leaders compétents et efficaces. En 2019, nous avons créé le Global Engineering Development Program, qui nous permet de constituer un vivier de talents en développant les compétences techniques, de leadership et commerciales des jeunes ingénieurs de Constellium. Jusqu'à présent, 170 ingénieurs en début de carrière ont terminé ou sont en train de terminer ce programme de formation. Depuis son lancement, le programme a reçu une note globale de 4,1 sur 5.

En 2021, nous avons lancé notre Leadership Development Program (LDP), une initiative de formation de neuf mois visant à développer les compétences de leadership et à promouvoir une culture de management commune au sein de Constellium. À la fin de l'année 2023, plus de 500 dirigeants de niveau intermédiaire avaient suivi ou suivaient le programme. L'un des concepts abordés dans le cadre du programme est celui du "leadership multiplicateur", introduit par la consultante Liz Wiseman. Elle a mis en lumière que certains dirigeants, qualifiés de "multiplicateurs", ont la capacité de susciter davantage d'idées, d'élargir les

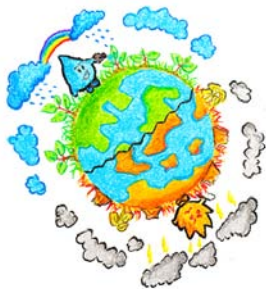
perspectives, et d'obtenir des points de vue plus précis de la part de leurs équipes. Pour renforcer l'impact de ces enseignements, nous avons organisé un webinar qui a présenté certains de nos propres leaders qualifiés de "multiplicateurs". Le LDP a reçu le prestigieux Brandon Hall Group Award en 2023, en tant que "Meilleur programme de leadership unique ou innovant".



Cadres de Constellium participant à un exercice de simulation d'entreprise dans le cadre de notre Executive Leadership Program.

L'Executive Leadership Program est un parcours professionnel de neuf mois destiné aux cadres supérieurs. Le premier atelier a débuté en novembre 2023, à Chantilly, en France, avec 20 participants de toutes régions, divisions et fonctions. Le programme vise à accélérer le développement individuel et collectif par le biais d'exercices de simulation (études de cas mais aussi constitution d'un leadership propre à l'entreprise).

Nous avons également lancé un programme de tutorat pour nos talents féminins à haut potentiel en 2021. Le programme a été bien accueilli par les mentors et les mentorées, et nous l'avons étendu à tous les employés. Plus de 200 de nos employés ont participé à ce programme, et nous avons actuellement 67 binômes actifs.



Mobiliser nos collaborateurs dans la lutte contre le changement climatique

En 2023, Constellium a organisé 15 ateliers pour plus de 130 employés de différents niveaux, en collaboration avec la Fresque du Climat, une ONG qui sensibilise au changement climatique. Les participants ont pris part à des activités interactives pour mieux comprendre le changement climatique et l'impact de l'industrie sur le climat, y compris la façon dont Constellium peut agir en promouvant le recyclage de l'aluminium et les processus ayant une empreinte carbone plus faible. Les réactions des participants ont été très positives et les ateliers Fresque du Climat font désormais partie du programme de formation d'intégration de nos jeunes ingénieurs (deux sessions en 2023). Nous avons également lancé deux modules d'apprentissage en ligne en 2023, sur l'économie circulaire et la neutralité carbone.

Aux États-Unis, nous avons lancé un programme de remboursement des frais d'enseignement supérieur, dès janvier 2023, pour aider à compenser les coûts élevés des études. Ce programme complète celui déjà existant de participation aux frais de scolarité de nos salariés, dans le cadre d'une formation continue.

En 2023, nous avons aussi introduit un système intégré de gestion de l'apprentissage, offrant à tous nos collaborateurs l'accès aux ressources de formation et de développement, quel que soit leur niveau au sein de l'organisation. Ce système est opérationnel depuis le début de l'année 2024.

Favoriser le dialogue social

Nous encourageons nos collaborateurs à exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions au sein du Groupe. Un dialogue ouvert avec les représentants du personnel est essentiel au bon fonctionnement du Groupe et à la promotion du respect des réglementations en matière de droit du travail. Nous nous efforçons de créer des conditions favorables aux relations entre employeurs et employés, et à la signature d'accords formels équitables pour tous. Beaucoup de nos employés appartiennent à des syndicats ou à des organismes équivalents, ou sont couverts par des conventions collectives.

Attirer les talents et encourager la formation

Dans le cadre de notre stratégie à long terme d'attraction des talents, nous avons cultivé des partenariats avec des établissements d'enseignement, des lycées aux prestigieuses écoles d'ingénieurs, telles que Purdue University (États-Unis), CentraleSupélec (France) et l'École des Mines de Paris (France).

Ces partenariats contribuent à remédier à la pénurie de candidats qualifiés en constituant un vivier de cadres pour Constellium. Nous organisons des tables rondes avec des étudiants, proposons des emplois ou des stages, organisons des simulations d'entretiens, offrons des bourses d'études, etc.

Par exemple, notre usine de Ravenswood s'associe à une université locale, la West Virginia University Parkersburg, pour accueillir des étudiants dans un programme appelé "Filière Constellium des métiers de l'électricité ou de la mécanique". En 2023, ce programme a permis de recruter neuf personnes sur 22 pour nos postes d'ouvriers qualifiés. Nous avons actuellement 20 étudiants supplémentaires inscrits, dont neuf devraient commencer en 2024, et les autres en 2025.

En France, Constellium donne des conférences dans les écoles, dont l'École des Mines, pour enseigner et encourager les jeunes ingénieurs à en apprendre davantage sur l'industrie. Nous avons établi un partenariat avec Grenoble INP Phelma, une autre école d'ingénieurs, pour encourager les interactions entre les étudiants et les experts de nos laboratoires de recherche.

Valoriser les capacités de chacun

Chez Constellium, afin de donner les mêmes opportunités aux personnes handicapées, nous cherchons à adapter nos environnements de travail à leurs besoins. Nos sites allemands de Singen, Gottmadingen et Dahrenfeld fournissent à leurs employés handicapés des équipements tels que des appareils auditifs, des chaises ergonomiques et des chaussures de sécurité personnalisées.

Une meilleure mobilité grâce à des rampes d'escaliers incluant du braille imprimé en 3D

Nous nous sommes récemment associés à l'expert allemand en fabrication additive CFK pour produire des rampes dont la surface est imprimée en 3D avec du braille pour aider les malvoyants à s'orienter dans les gares. La poudre d'alliage d'aluminium Aheadd® CP1 est une excellente solution pour imprimer des pièces de rechange de manière abordable et à la demande.

Cette poudre offre une meilleure empreinte carbone du fait d'une plus grande durée de vie du produit final (résistance supérieure à la corrosion de l'alliage CP1 qui augmente la durée de vie des composants) et des traitements thermiques plus rapides (qui permettent d'économiser de l'énergie).

En combinant la technologie d'impression 3D de CFK et les poudres d'aluminium de Constellium, nous sommes en mesure de fabriquer des panneaux avec plusieurs messages différents en un seul cycle de production. Ensemble, les deux technologies offrent un design adapté à l'utilisateur et la possibilité d'une mobilité inclusive.



Nos sites français poursuivent l'implémentation de diverses mesures pour créer un environnement inclusif pour les personnes impactées par le handicap. Par exemple, depuis 2019, Issoire permet aux employés ayant un enfant handicapé de travailler à 80 % tout en recevant un salaire à temps plein, et offre la même prime aux travailleurs handicapés qui sont à moins de trois ans de la retraite. Dans un autre registre, à Neuf-Brisach, le fournisseur qui répare nos palettes embauche exclusivement des personnes handicapées, et nos aménagements paysagers sont gérés par un centre de rééducation professionnelle pour travailleurs handicapés.

Sensibilisation aux handicaps

Le soutien et la promotion des personnes handicapées sont des préoccupations importantes pour Constellium.

Durant l'été 2023, nos sites de Paris et de Neuf-Brisach, ainsi que notre centre de R&D C-TEC, ont contribué à la sensibilisation au handicap en participant à l'Activ'Challenge en France. Pendant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), des communications visant à sensibiliser sur le handicap et son intégration ont été diffusées sur le site d'Issoire. Des personnes externes à Constellium et présentant des handicaps souvent invisibles ont participé à une expérience de type "vis ma vie" avec des salariés du site : les premiers ont ainsi pu appréhender les compétences nécessaires pour certains postes, tandis que les seconds ont pris conscience des défis que peut représenter un handicap invisible dans la vie quotidienne. Notre site d'Issoire compte désormais six points de contact pour les personnes handicapées, qui participent à la formation et veillent à ce que les employés handicapés évitent les situations de vulnérabilité. En Espagne, notre site de Vigo travaille en partenariat avec HC San Rafael de Vigo, qui se œuvre pour

l'intégration des personnes souffrant de déficiences intellectuelles. Constellium Vigo soutient le programme en proposant des stages dans l'art du soudage, ce qui donne aux participants l'occasion de mettre en pratique leurs compétences dans notre usine et crée de nouvelles possibilités d'emploi.

Nos résultats

La formation continue est l'un des moyens par lesquels nous développons notre expertise interne, maintenons l'engagement de nos employés et les aidons à se développer tout au long de leur carrière chez Constellium. Chaque année, nous suivons de près le nombre moyen d'heures de formation par employé chaque année, et cherchons à offrir d'autres opportunités pour se former. En 2023, nos collaborateurs ont chacun suivi en moyenne 25 heures de formation (voir page 75 pour plus de précisions), soit une augmentation de 5 % par rapport à 2022.

Constellium est aussi très fier de figurer sur la liste du [TIME des meilleures entreprises du monde en 2023](#).

ŒUVRER POUR UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ

Consciente de l'importance de la diversité au sein de ses équipes, Constellium prend des mesures pour promouvoir la diversité des genres et l'inclusion à tous les niveaux, depuis les nouveaux embauchés jusqu'aux cadres dirigeants.

Nos défis

Nous œuvrons pour rendre notre entreprise ouverte à la diversité et nous nous engageons à accorder le même respect et les mêmes opportunités à toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur capacité, leur groupe ethnique, leurs convictions religieuses ou politiques, leur nationalité ou leur statut socioéconomique. Nous sommes convaincus que la diversité est bénéfique aux entreprises et nous sommes conscients que la diversité de genres, en particulier, n'est pas au niveau souhaité dans nos sites. Pour corriger cette disparité et sortir du modèle traditionnellement masculin de notre industrie, nous prenons des mesures telles que le recrutement de davantage de femmes, le soutien au développement de leur carrière, leur promotion dans des rôles de leadership tout en garantissant des pratiques de rémunération équitables.

Nos politiques et actions

Nous nous sommes fixés d'augmenter la part des femmes dans les postes de cadre à 25 % d'ici 2025 (vs 21 % en 2021). Un comité directeur (comprenant des membres du comité exécutif) supervise l'ensemble des initiatives en matière de diversité et surveille les progrès réalisés. Une équipe centrale coordonne les plans d'action et les met en œuvre avec les sites/fonctions/divisions.

Recrutement et fidélisation

Nous nous efforçons de faire de Constellium une entreprise attractive, en particulier pour les femmes. Par exemple, nous garantissons dans tous nos sites un minimum de 16 semaines de congé maternité

payé ; nos sites américains et mexicain ont également mis en place un congé parental payé de quatre semaines aux nouveaux pères et aux parents adoptifs ; nos sites américains et certains sites français (C-TEC, Issoire, Neuf-Brisach, Paris) offrent une aide financière pour la garde d'enfants afin de faciliter le recrutement. Neuf-Brisach a créé un "conseil des femmes" pour améliorer les conditions de travail au sein de l'usine. Entre autre, des salles d'allaitement pour les nouvelles mères et des produits hygiéniques gratuits pour les femmes ont été mis en place.

Notre programme de primes de parrainage à l'échelle mondiale tire parti des réseaux de nos employés, ce qui nous permet de recruter une diversité de candidats qualifiés. Nous sollicitons les avis de nos employés à travers des entretiens de recrutement, des entretiens de sortie et des discussions sur le développement professionnel. Tous nos supports de communication suivent des lignes directrices sur la neutralité de genre.

Tout au long de l'année 2023, nous avons cherché à attirer des candidats plus diversifiés, en particulier des femmes, en nous associant à des organisations telles que Women in Manufacturing (WiM) et la Society of Women Engineers (SWE).

Dans le cadre de notre stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion, huit de nos employées ont assisté à la conférence annuelle "Live Without Limits" de la SWE, le plus grand rassemblement mondial de femmes dans le domaine de l'ingénierie. Constellium est entré en contact avec des centaines de participants.



Quatre employées de Constellium ont participé à une soirée spéciale organisée par l'Executive Alliance, un catalyseur pour les femmes leaders dans le Maryland, aux États-Unis.

Journée internationale des droits des femmes

Constellium a une fois de plus célébré la Journée internationale des droits des femmes, tant au niveau mondial que local.

Au niveau international, le Pacte mondial des Nations unies, dont nous sommes un membre de longue date, a lancé une série de séminaires en ligne sur des sujets tels que la réduction de l'inégalité entre les hommes et les femmes et le rôle des hommes pour contribuer à atteindre cette égalité. Localement, nos sites allemands de Dahenfeld, Gottmadingen et Singen ont accueilli un intervenant externe autour de la montée en puissance des femmes au travail, suivi de tables rondes avec les employés. Ravenswood a également organisé un événement au cours duquel Jack Clark, vice-président et conseiller du DG, a parlé aux AlumiLadies (organisation locale de femmes), de l'importance de soutenir les femmes dans l'industrie.

Carrière et promotion

Les ressources humaines et le management accordent une attention particulière aux talents féminins lors de leurs revues globales des talents. Notre programme de mentorat pour les femmes à fort potentiel a fonctionné avec son troisième groupe en 2023. Les retours continuent d'être extrêmement positifs, plusieurs femmes indiquant que ce programme a renforcé leur confiance en elles et leur a permis de relever des défis. Dans une enquête, 100 % des mentors et 96 % des mentorées ont déclaré avoir apprécié le programme. Nous avons commencé à l'étendre à tous les employés (tous genres confondus) en 2023.



Constellium Muscle Shoals a rejoint l'association Women in Manufacturing (WiM) en 2022. À l'automne 2023, plus de 50 employés de Constellium provenant de plusieurs sites s'étaient inscrits comme membres de l'association. En octobre 2023, Muscle Shoals a organisé un événement pour la section WiM de l'Alabama, au cours duquel près de 70 femmes, incluant non seulement des collaboratrices des sites américains de Constellium, mais également des collaboratrices du Royaume-Uni et d'Allemagne, ont écouté une intervention de quatre panélistes sur l'importance de créer un réseau au travail (voir photo ci-dessus).

Culture et pratiques de travail

Soucieux de créer un environnement où les femmes se sentent en sécurité et les bienvenues, nous avons pris des mesures pour garantir des installations adaptées aux femmes, comme les vestiaires et les toilettes. Nous proposons des cours en ligne et du matériel pédagogique sur les préjugés inconscients, la diversité et l'inclusion. Nous promovons la diversité en encourageant la communication interne, les groupes de discussion et le networking.

À l'occasion de la Journée des filles en Allemagne, notre site de Singen s'est associé à un client, Amcor,

pour informer les participantes sur nos programmes d'apprentissage et d'études. Deux intervenantes, une ancienne stagiaire en mécanique industrielle et une étudiante en génie industriel en alternance (leur temps étant réparti pour moitié entre les études et le travail chez Constellium), ont parlé de leur vie professionnelle et ont encouragé les participantes à assumer des rôles traditionnellement réservés aux hommes. Le groupe a visité l'usine et a installé un petit système de contrôle pneumatique.

En 2023, nous avons lancé une formation sur les préjugés inconscients, au cours de laquelle nous avons formé plus de 250 de nos dirigeants à l'importance de reconnaître les préjugés et à la manière de contrer leurs effets potentiellement néfastes au travail.

Rémunération et équité salariale au mérite

Nous ne tolérons aucune discrimination salariale fondée sur le genre. En utilisant des données indépendantes, nous comparons nos salaires à ceux du marché pour les promotions, les transferts et les salaires des nouveaux embauchés. Nous surveillons et comparons régulièrement les rémunérations au sein du groupe pour assurer une égalité de traitement de nos salariés.

Nos résultats

En 2023, le pourcentage global de femmes dans nos effectifs est resté stable à 14 %. Mais nous avons continué à progresser vers notre objectif 2025 d'augmenter le pourcentage de femmes occupant des postes de cadre à 25 % vs 2021, avec 24 % de nos postes de cadres occupés par des femmes en 2023, contre 22 % in 2022. Nous sommes en bonne voie pour atteindre cet objectif grâce à des initiatives visant à attirer et à retenir nos talents féminins.

Nos efforts et nos initiatives pour faire de Constellium un lieu de travail inclusif, diversifié et attirant pour les femmes ont été reconnus en 2023, lorsque Constellium a été inclus dans la liste des meilleures entreprises mondiales pour les femmes par Forbes.

Objectif 2025	Indicateur	Référence 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Augmenter le pourcentage de femmes dans les postes de cadre à 25 %	% de femmes dans les postes de cadre	21 %	22 %	24 %



VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE NOS COMMUNAUTÉS

Partout où nous sommes implantés, nous nous efforçons de créer un impact positif sur la vie de ceux qui nous entourent. Nous avons intensifié nos efforts en 2023 avec la création de notre premier fonds philanthropique, ConstelliumCARES.

Nos défis

Avec 25 sites de production sur trois continents, Constellium est présent dans de multiples communautés, chacune ayant des besoins différents.

Nous sommes conscients que l'impact de nos activités s'étend au-delà des murs de nos usines. En reconnaissant et en répondant aux besoins spécifiques de chaque communauté, Constellium met en œuvre une approche nuancée et locale de la responsabilité sociale des entreprises.

Aux Etats-Unis, où se trouvent plusieurs sites de production, Constellium participe activement à des initiatives visant à soutenir l'éducation locale, les programmes de formation professionnelle et le développement de nos communautés. En investissant dans l'infrastructure éducative et la formation professionnelle, l'entreprise contribue au développement des compétences de la main-d'œuvre locale, favorisant ainsi la croissance économique et sociale.

En Europe, où Constellium a également une présence significative, l'entreprise s'engage dans des projets de développement durable qui s'alignent sur les priorités environnementales des pays respectifs.

Il s'agit notamment d'initiatives visant à réduire nos émissions de carbone, à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement et à renforcer les efforts de recyclage.

En adaptant notre approche aux préoccupations environnementales propres à chaque communauté, Constellium témoigne de son engagement en faveur d'une production responsable et durable.

Nos politiques et actions

En 2023, Constellium a lancé sa première initiative philanthropique, ConstelliumCARES, s'engageant à verser jusqu'à 1 million d'euros par an pour soutenir des projets mondiaux, régionaux ou locaux.

Ce fonds permet à Constellium de financer des initiatives conformes à notre mission et à nos valeurs, et de soutenir et promouvoir des projets communautaires là où nous opérons. Le comité de pilotage de ConstelliumCARES oriente le programme et alloue les fonds.

Pour les trois premières années, jusqu'en 2025, le fonds se concentre sur la lutte contre le changement climatique, la promotion de la diversité et de l'inclusion, et le soutien à l'éducation et au développement de compétences.

Nos résultats

En 2023, les projets soumis par nos sites de Muscle Shoals, Van Buren, White, Baltimore, Paris, C-TEC, Gottmadingen et Issoire ont reçu un financement pour des initiatives concernant la biodiversité, l'éducation et l'inclusion.

Le fonds a également été utilisé pour aider les personnes touchées par le tremblement de terre en Turquie et pour soutenir un programme de mentorat pour les anciens combattants américains.



Voici quelques exemples de projets que nous soutenons avec le fonds ConstelliumCARES



Soutenir les écoles et les élèves défavorisés en Alabama et dans le Michigan

En Alabama, qui se classe au 44e rang national par rapport aux systèmes scolaires publics d'autres États, une subvention ConstelliumCARES a été accordée aux fondations pour l'éducation des districts scolaires de Florence, Muscle Shoals et Tusculumbia. Ce financement apportera des ressources supplémentaires qui bénéficieront directement aux élèves de ces districts défavorisés. À Van Buren, dans le Michigan, nous parrainons un programme de deux ans intitulé "Class of Constellium" pour 10 élèves qui ont un retard d'au moins un niveau dans leur capacité de lecture.



Offrir des opportunités aux personnes handicapées en France

Afuté favorise l'intégration sociale des jeunes autistes et handicapés par l'accès à la formation professionnelle, à l'apprentissage et à l'emploi.



Soutenir les femmes et les enfants de Baltimore avec Marian House

Marian House offre un logement et des services aux femmes sans-abri et à leurs enfants. Notre subvention soutient un programme de tutorat individuel pour les femmes.



Plantation d'arbres à Issoire avec le CEN Auvergne

Ce projet de biodiversité sur les terres du site d'Issoire comprend la plantation d'arbres fruitiers, la protection des abeilles et l'implication de la communauté dans la gestion des terres.

Aider les vétérans américains à préparer leur nouvelle carrière avec American Corporate Partners (ACP)

Constellium est partenaire d'ACP depuis des années, accompagnant les vétérans américains dans leur transition vers la vie civile. Le fonds ConstelliumCARES renforce ce partenariat en apportant un financement supplémentaire aux programmes de formation et de mentorat.

Des initiatives locales mises en œuvre par nos sites s'ajoutent à celles du fonds ConstelliumCARES.

Des bénévoles de **Muscle Shoals** ont participé à la journée d'entraide de United Way en rassemblant des meubles pour The Healing Place, un centre qui soutient les enfants en deuil et leurs familles.

Cette expérience a été l'occasion pour nos employés de constater l'importance des associations locales pour les communautés.



Notre site de **Děčín** a collaboré avec une organisation locale pour créer une "journée des enfants", autour d'attractions et d'activités de toutes sortes pour environ 700 employés et leurs familles, favorisant ainsi les liens avec la communauté.



Soixante-dix employés de nos usines de **Singen** et de **Gottmadingen** se sont inscrits à une course urbaine au profit de l'association Singen-Hegau, qui soutient les personnes handicapées.

Accompagnés de leurs amis et de leur famille, les coureurs de Constellium ont parcouru une distance totale de 2 813 km, remportant ainsi la première place du classement des entreprises de cette année.



Notre site de **Dahenfeld** a participé cette année au nettoyage de printemps de Neckarsulm, dans le cadre de la campagne "Nettoyons l'Europe" visant à collecter des déchets qui, sinon, resteraient dans l'écosystème pendant des dizaines d'années. L'équipe a nettoyé plus de 15 km de sentiers en une journée.

À **Žilina**, les employés se sont portés volontaires pour l'initiative "Notre ville", en apportant leur aide à un jardin d'enfants et à un centre de services sociaux. Ce projet a créé un lien fort entre les employés et les enfants qui avaient souvent le même âge que les leurs.



Chaîne de valeur

Chez Constellium, nos valeurs sont au cœur de chaque action que nous entreprenons, et nous nous assurons en particulier que nos fournisseurs respectent strictement nos normes.

Nous nous approvisionnons de manière responsable, à partir d'une évaluation des risques et en exigeant le respect de notre Code de conduite des fournisseurs.

En tant que membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative, nous sommes déterminés à promouvoir la transparence et la durabilité à tous les niveaux de notre chaîne de valeur.

PROMOUVOIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adhèrent à nos valeurs et qu'ils respectent nos normes. Notre nouvelle politique d'approvisionnement durable contribue à garantir la transparence et la durabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'aluminium.

Nos défis

Constellium travaille avec ses fournisseurs pour promouvoir la durabilité dans notre secteur, d'autant plus que les impacts sociaux et environnementaux de notre chaîne d'approvisionnement sont plus importants que ceux de nos propres activités.

Aujourd'hui, nos équipes achats travaillent dans un environnement qui évolue rapidement. Le nombre de réglementations liées à l'ESG augmente. En parallèle, nos parties prenantes externes, en particulier clients et consommateurs, s'intéressent de plus en plus à la manière dont nous gérons les impacts de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement en regard des problématiques environnementales, sociales (y compris les droits de l'homme) et de gouvernance.

Nos politiques et actions

Notre **politique d'approvisionnement durable** (anciennement appelée politique de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement) et notre **code de conduite des fournisseurs** sont conformes au Pacte mondial des Nations unies. Ils s'appliquent à nos fournisseurs, consultants, entrepreneurs et agents. Leur bonne application repose sur l'engagement de toutes les parties; des audits et des évaluations sont menés, et une démarche d'amélioration continue est en place.

Nous avons étendu notre politique d'approvisionnement durable pour répondre aux

réglementations actuelles et futures. Cette politique établit une procédure détaillée pour gérer les risques ESG associés à nos fournisseurs externes.

La politique intègre un nouveau cadre pour l'approvisionnement durable et un processus actualisé de diligence raisonnable des fournisseurs, et s'applique à 100 % des dépenses de Constellium auprès de tiers, englobant tous les produits ou services achetés à l'extérieur.

Nous attendons de tous nos fournisseurs sous contrat qu'ils signent notre code de conduite des fournisseurs et qu'ils respectent et adhèrent à ses dispositions en matière d'environnement, de société, d'éthique des affaires, de droits de l'homme et de pratiques de travail. En 2022, nous avons élargi notre ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'intégrité et avons également mis à jour notre code de conduite des fournisseurs pour y intégrer ce service et souligner l'importance pour nos fournisseurs de signaler toute alerte concernant les activités d'approvisionnement.

Nous demandons à ce que nos fournisseurs clés et à risque se soumettent à une évaluation EcoVadis tous les trois ans, évaluant les domaines des droits de l'homme, de l'environnement, de la santé et de la sécurité, et de l'éthique.

Pour nos fournisseurs d'aluminium, nous considérons la certification ASI (Aluminium Stewardship Initiative) comme l'assurance d'une production, d'un approvisionnement et d'une gestion responsables de l'aluminium.



Émissions indirectes de GES - Nous recherchons activement les moyens d'atteindre nos objectifs de réduction d'émissions de scopes 2 et 3 avec l'aide de nos fournisseurs d'énergie et de métal. Nos émissions de scope 2 sont liées à notre consommation d'électricité, et nous évaluons actuellement différentes façons d'augmenter notre approvisionnement en énergie bas carbone. Cependant, la majeure partie de nos émissions de GES se trouve dans le scope 3 et est liée au métal que nous achetons (voir page 30). Un approvisionnement responsable et la transparence de notre chaîne d'approvisionnement jouent un rôle crucial dans nos efforts pour les réduire. Il est primordial que nos fournisseurs nous soutiennent car nous avons besoin qu'ils fournissent - entre autre - des informations sur l'origine de leurs matières premières.

En 2022, Constellium a rejoint la First Movers Coalition (FMC), une initiative mondiale visant à accélérer les technologies zéro carbone des industries émettrices et à réduire les émissions de carbone en s'appuyant sur le pouvoir décisionnel de leurs clients. En rejoignant la FMC, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 10 % de nos achats d'aluminium primaire soient proches de zéro émission (soit moins de trois tonnes de CO₂eq par tonne).

Augmentation des intrants recyclés - Afin de réduire notre empreinte carbone, nous travaillons de manière concertée pour augmenter la quantité d'aluminium et d'autres métaux d'alliage recyclés dans nos produits. Augmenter notre capacité à mieux réintégrer le volume des déchets de métal dans notre process de production est un moyen efficace de réduire nos émissions de scope 3, non seulement pour atteindre les objectifs du Groupe,

mais aussi pour répondre aux attentes de nos clients et aux standards de l'industrie.

Conformité à la réglementation sur les minéraux de conflits - Nous avons mis en place des mesures de diligence raisonnable et communiquons les informations correspondantes sur notre site web¹.

Soutien à l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI) et à d'autres associations - Nous croyons fermement en l'importance d'une certification par une tierce partie indépendante pour une gestion responsable des achats. Depuis sa création, Constellium participe activement à l'ASI. Nous œuvrons à l'augmentation du nombre de sites Constellium certifiés ASI, et nous aspirons à ce que tous nos fournisseurs de métal obtiennent cette certification dans un avenir proche.

Nous sommes également membres de diverses autres associations professionnelles dans le monde. Notre équipe d'achat de métal est représentée dans les associations européennes et américaines de l'aluminium, ainsi que dans le comité de l'aluminium du London Metal Exchange.

“

La mise à jour de notre politique renforce le processus de diligence raisonnable à l'égard de nos fournisseurs et est destinée à nous conformer aux exigences réglementaires actuelles et à venir de la meilleure manière possible.

”

Marcus Becker, Vice-Président Senior & Directeur des Achats Constellium

Nos résultats

Nous avons commencé à mettre en œuvre notre nouvelle politique d'approvisionnement durable à la fin de 2023, et nous prévoyons que nos résultats 2024 refléteront nos nouveaux indicateurs clés de performance.

En 2023, 88 % de nos fournisseurs clés et ceux désignés comme à haut risque ont signé notre code de conduite fournisseurs, un résultat stable par rapport à 2022.

Les fournisseurs couverts par une évaluation EcoVadis ou une certification ASI ont représenté 68 % des dépenses annuelles du Groupe, un chiffre également similaire à celui de 2022.

¹ <https://www.constellium.com/investors/governance>

RESPECTER LES NORMES DE L'ALUMINIUM STEWARDSHIP INITIATIVE

Constellium est un membre fondateur de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI), un organisme mondial multipartite et à but non lucratif de normalisation et de certification de la chaîne de valeur de l'aluminium.

Nos défis

Il est difficile pour une entreprise de relever seule les défis environnementaux et sociaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'aluminium, notamment en amont. La certification ASI est un moyen efficace d'accroître la transparence et de réduire les risques à long terme associés à l'approvisionnement.

Nos politiques et actions

L'obtention de la certification ASI est intégrée à notre façon d'opérer. En faisant certifier nos sites par l'ASI, nous pouvons garantir à nos clients un aluminium produit de façon responsable. Nous encourageons également nos fournisseurs de métal, de bauxite et d'alumine à devenir membres de l'ASI et à obtenir la certification, afin de mieux gérer les risques liés à l'extraction de bauxite, au respect des droits de l'homme et à la préservation de la biodiversité.

En 2023, nos sites américains de Muscle Shoals et Bowling Green et notre site Tchèque de Děčín ont été certifiés selon la norme de performance de l'ASI. Vérifiées par un audit indépendant, ces certifications signifient que les opérations de nos usines sont encadrées par un ensemble strict de normes de gouvernance, environnementales et sociales, et en particulier les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité et les droits du travail. Pour préparer leurs audits, nos sites ont procédé à une analyse des écarts, en demandant aux employés ce qui devait être amélioré. Ils ont ensuite travaillé sur des initiatives telles que l'évaluation des risques pour la biodiversité (et la

prise de mesures concernant les espèces rares), l'intégration formelle des droits des femmes et de l'équité entre les sexes dans leurs politiques de ressources humaines, la formation des agents de sécurité à notre Code de conduite et le contrôle des émissions (air et GES) et des déchets mis en décharge.

Outre l'obtention de la certification, nous participons activement à la gouvernance de l'ASI, tant au niveau du conseil d'administration qu'à celui du comité des normes. Nous sommes également engagés dans divers groupes de travail, dont celui sur le changement climatique, qui a mis au point et validé une méthodologie scientifique pour définir une trajectoire 1,5°C pour l'industrie.

Nos résultats

Constellium dispose de huit sites certifiés : Singen (Laminage et Extrusion), Gottmadingen, Dahenfeld, Děčín, Neuf-Brisach, Muscle Shoals, et Bowling Green. Nous fournissons du métal ASI à des leaders de l'industrie de l'emballage, grâce au recyclage des déchets post-consommation à Neuf-Brisach, et à la certification de certains de nos fournisseurs de métal.

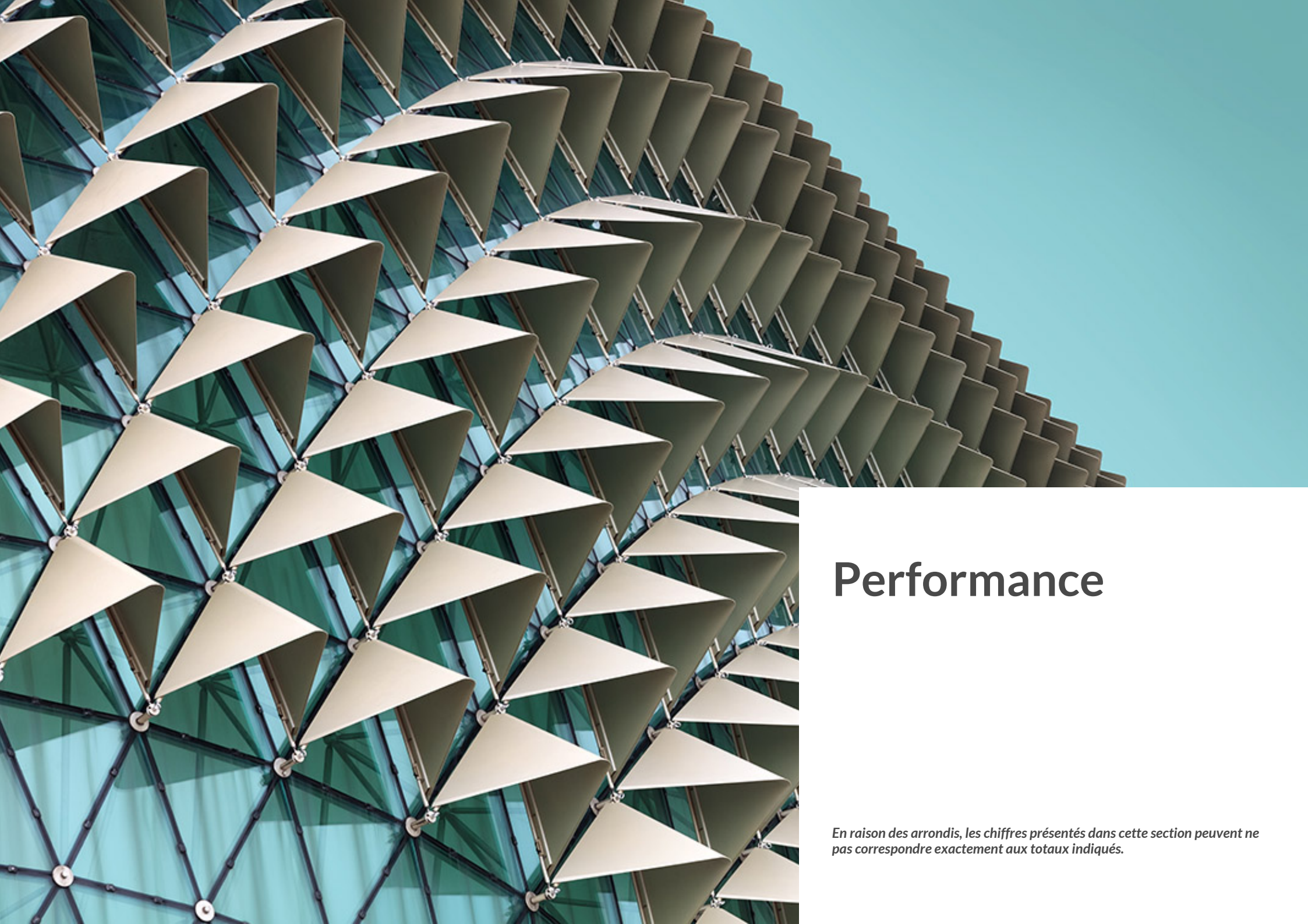


“

Il est crucial que la mise en œuvre de la norme soit cohérente et centrée sur la matérialité. Les audits avec la présence de témoins et un manuel d'assurance efficace sont des mesures essentielles prises par ASI pour renforcer le processus de certification et sa crédibilité. La révision du modèle d'assurance est l'une des prochaines étapes d'amélioration de l'ASI.

”

Catherine Athènes, vice-présidente du développement durable et des affaires publiques pour l'Europe, et membre du conseil d'administration de l'ASI depuis avril 2023



Performance

En raison des arrondis, les chiffres présentés dans cette section peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

GRI 302-1 CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU SEIN DE L'ORGANISATION EN TÉRAJOULES (TJ)

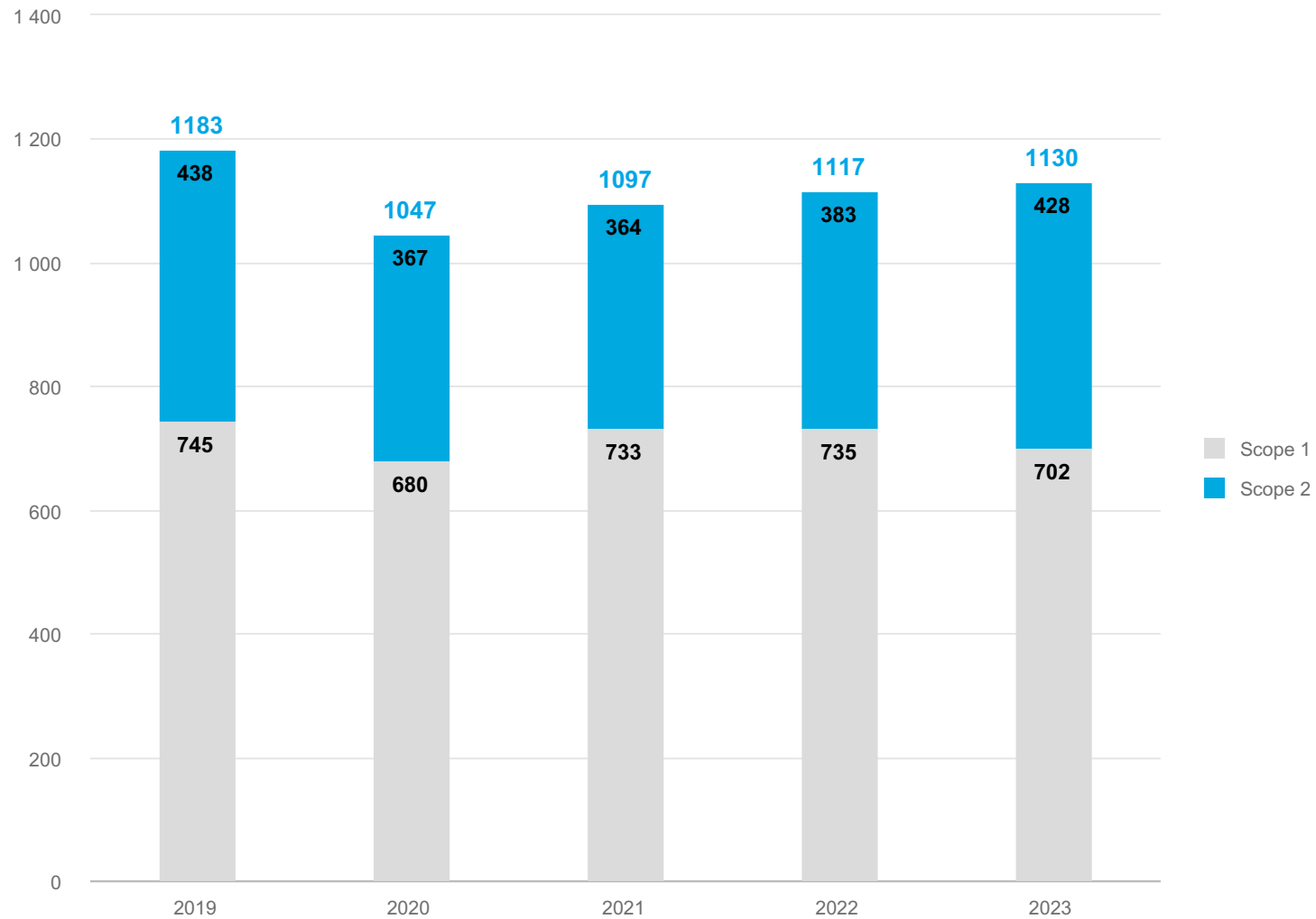
	2019	2020	2021	2022	2023	
Énergie directe (TJ)						
Anthracite	346	326	408	258	171	
GPL	15	13	17	15	15	
Gaz naturel	13 471	12 517	13 290	13 512	13 053	
Diesel	107	85	195	222	214	
Fioul lourd	119	68	0	0	0	
De sources renouvelables	0	0	0	0	0	
TOTAL	14 058	13 009	13 910	14 008	13 453	
Énergie indirecte (TJ)						
Électricité	Achetée	6 016	5 324	5 749	5 851	5 628 ¹
	Vendue	0	0	0	0	0
Vapeur	Achetée	0	0	0	0	0
	Vendue	110	107	121	94	63
Consommation totale d'énergie directe + indirecte (TJ)						
	19 964	18 226	19 538	19 765	19 081²	

¹ 3TJ d'électricité renouvelable ont été produites et utilisées, mais ne sont pas comptabilisées dans l'électricité achetée.

² Ibid.

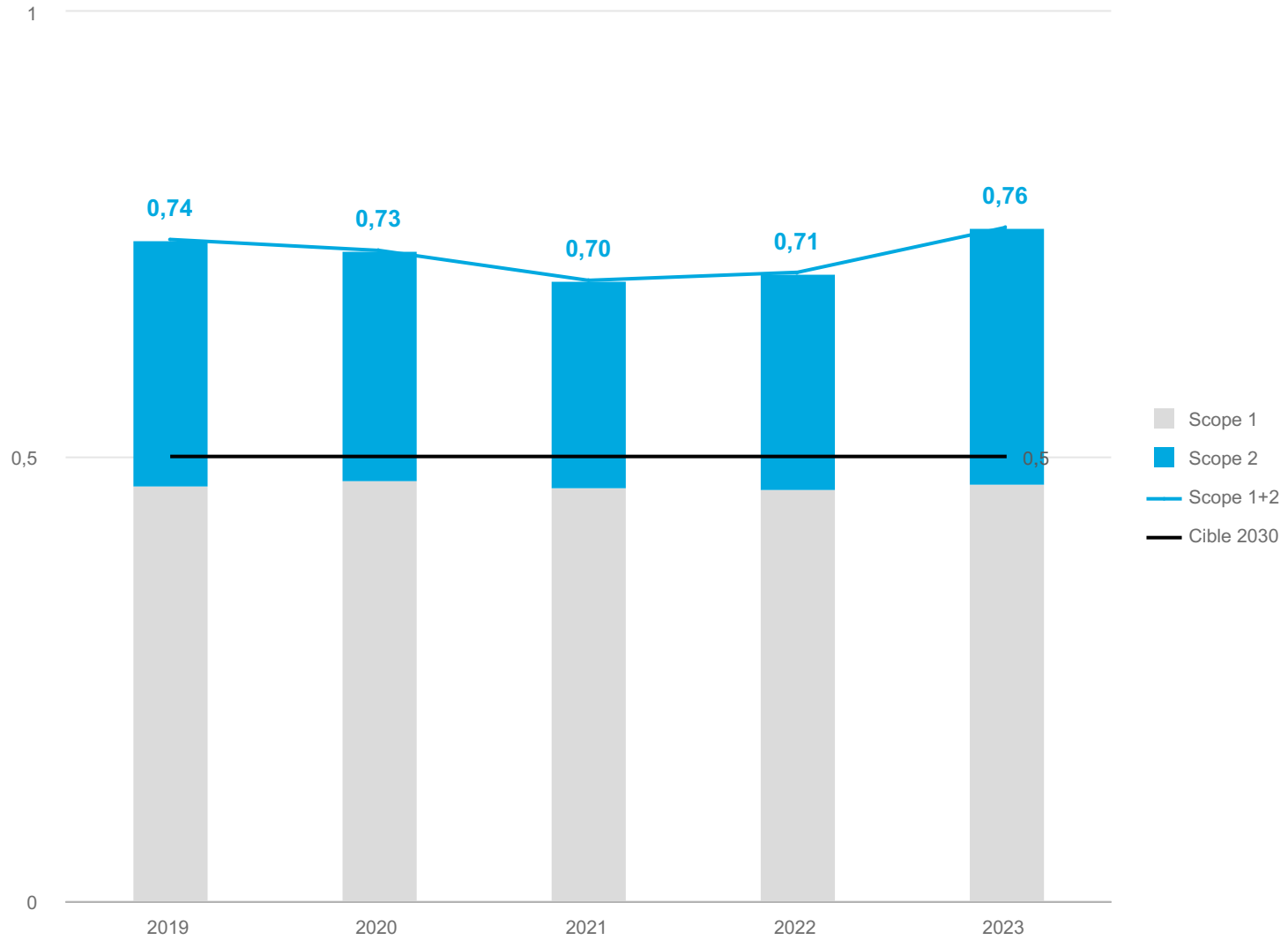
GRI 305-1, 305-2 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (SCOPE 1&2) (k tonne CO₂eq)

La méthode basée sur le marché est utilisée pour la comptabilisation des émissions de GES de scope 2.



GRI 305-4 INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

Intensité scope 1 et 2 (tonne CO₂eq/t de produits envoyés)



GRI 301-2 MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES

Constellium utilise une part importante d'aluminium recyclé pour fabriquer ses produits. En moyenne 42 % de nos approvisionnements en aluminium en 2023 provenaient du recyclage (calculé selon les directives de la GRI 301-2). Sur ce total, 18 % étaient des déchets de post-consommation (générés en fin de vie des produits finis), et le reste des déchets de pré-consommation (générés par les étapes de production en aval des activités de Constellium). Cet apport de matériaux recyclés ne tient pas compte des déchets générés en interne, conformément à la norme ISO 14021.

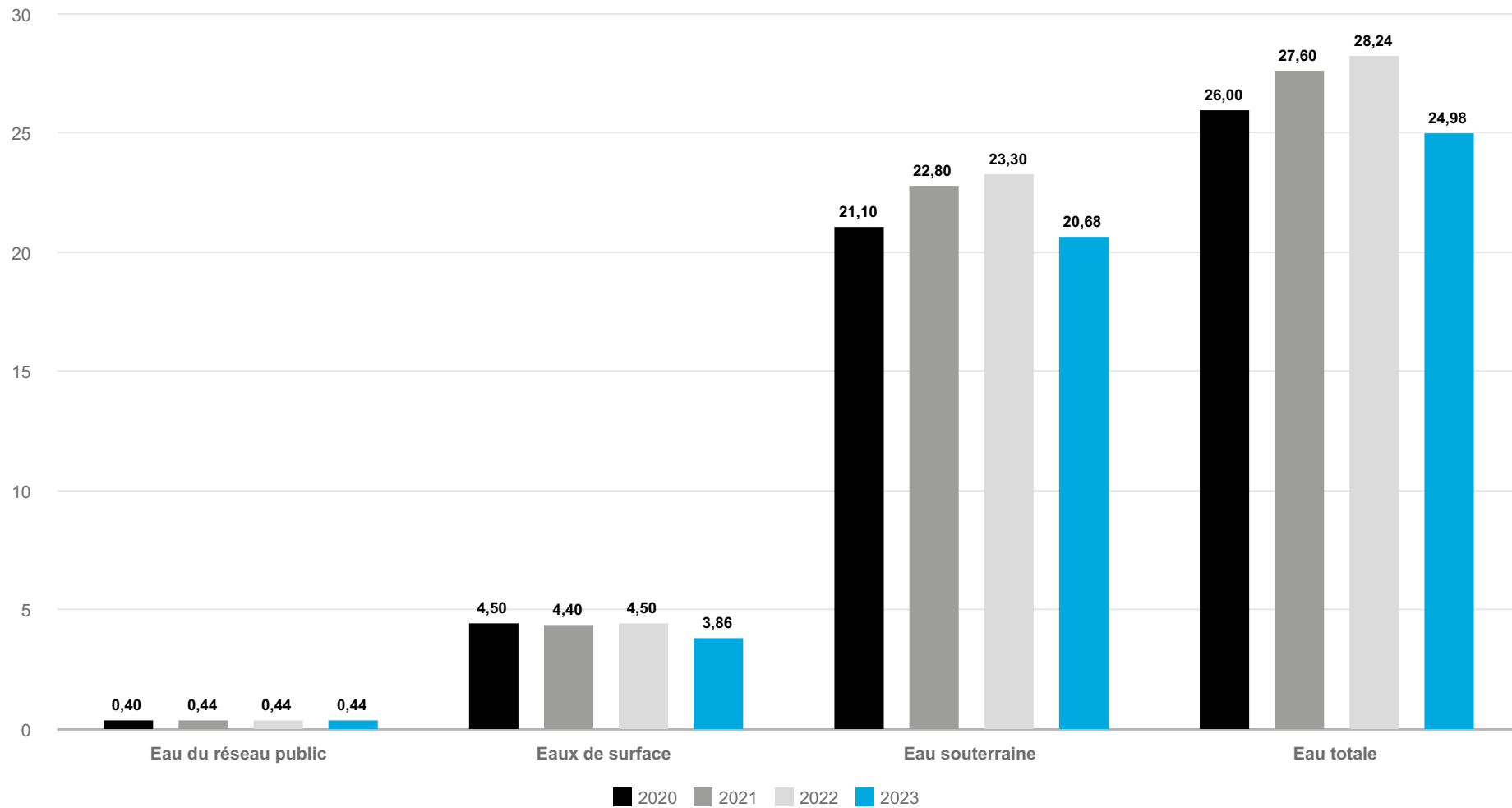
Cela étant dit, Constellium estime que le contenu recyclé ne devrait pas être considéré comme le seul indicateur pertinent pour évaluer la performance environnementale des produits en aluminium. Nous nous concentrons également sur le recyclage en fin de vie d'un produit, afin de garantir que ces ressources sont collectées et recyclées de manière fiable et efficace.

GRI 306-3 DÉCHETS GÉNÉRÉS (EN TONNES)

Les catégories de déchets dangereux et non dangereux sont définies selon la définition présentée dans la directive-cadre européenne relative aux déchets et harmonisées avec la classification américaine des déchets.

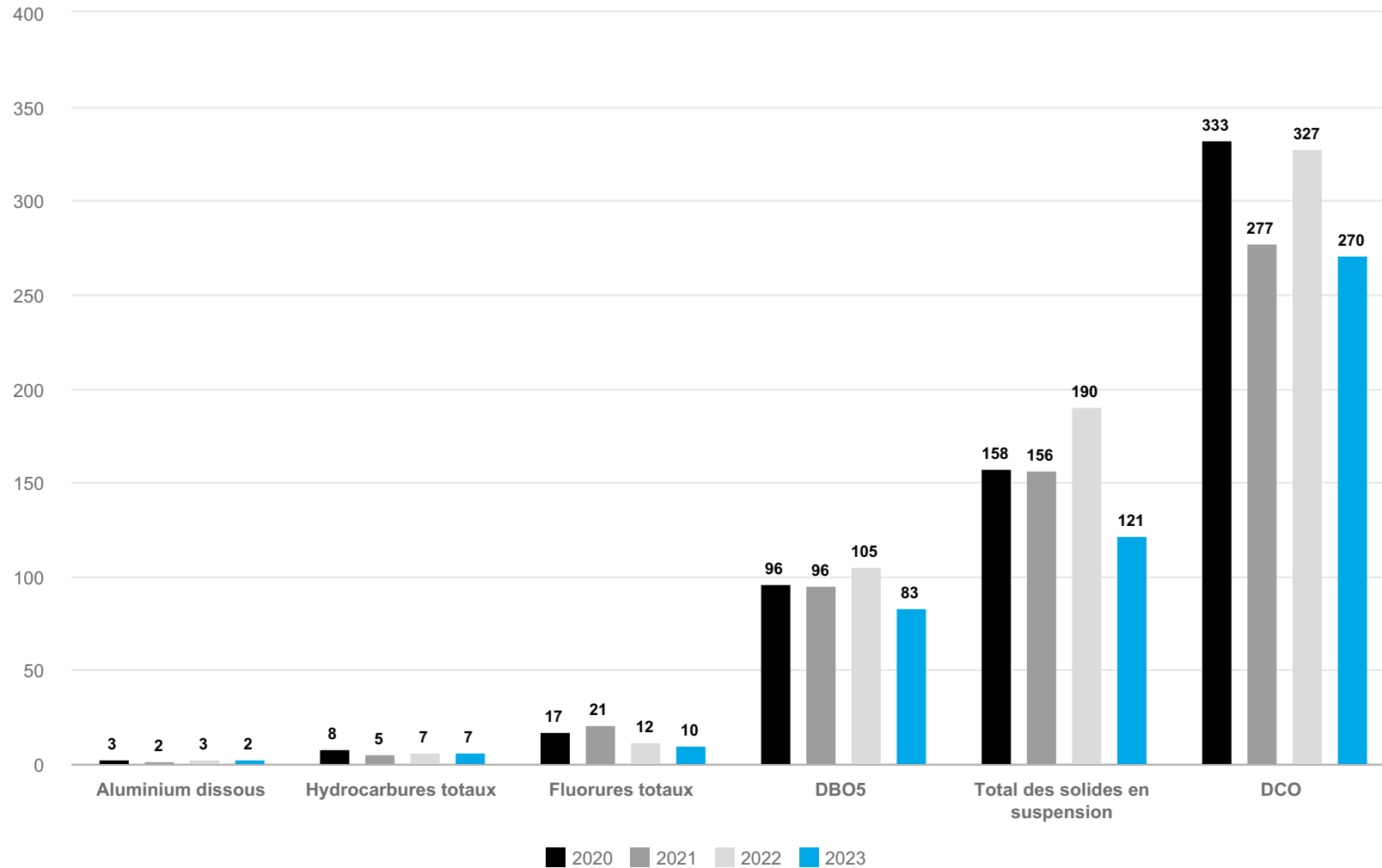
	2020	2021	2022	2023
Recyclage	130 606	147 128	149 327	159 759
% recyclage	83 %	84 %	83 %	84 %
Incinération	4 857	5 482	12 467	6 243
% incinération	3 %	3 %	7 %	3 %
Total décharge	22 820	22 543	18 882	23 234
% total décharge	14 %	13 %	10 %	12 %
Intensité décharge tonnes / milliers de tonnes	15,9	14,3	12,0	15,6
Déchets totaux	158 283	175 153	180 676	189 236
Total des déchets dangereux	63 735	69 252	75 021	71 063
Total des déchets non dangereux	94 548	105 901	105 655	118 174

GRI 303-3 PRÉLÈVEMENT D'EAU EN MILLIONS DE MÈTRES CUBES



GRI 306-1 ÉVACUATION DES EAUX SELON LA QUALITÉ ET LA DESTINATION (EN TONNES)^{1,2}

Certains sites ne mesurent pas toutes les émissions présentées ici, et ce conformément à la législation locale en vigueur.

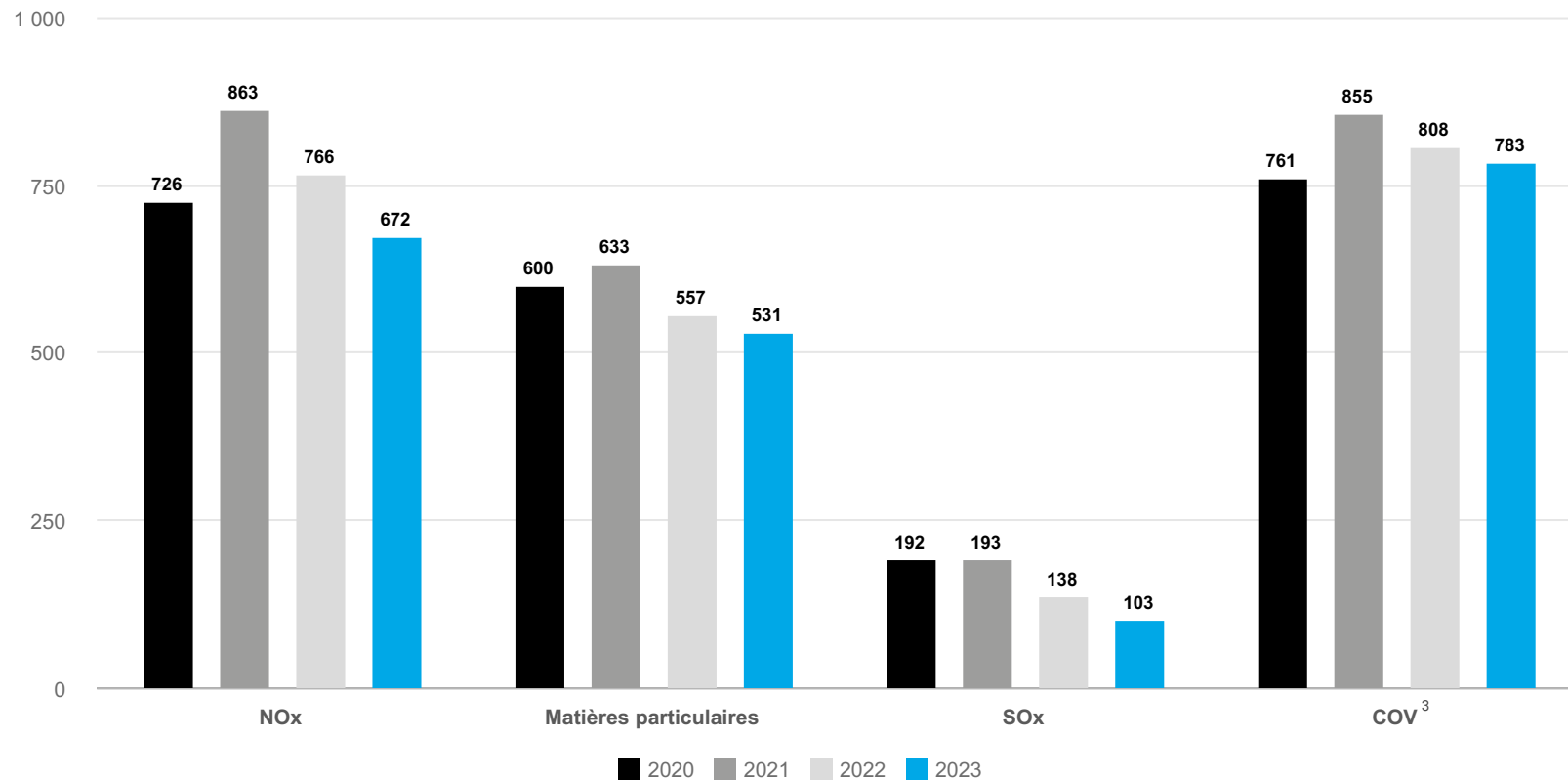


¹ DBO: Demande Biochimique en Oxygène

² DCO: Demande Chimique en Oxygène

GRI 305-7 OXYDES D'AZOTE (NO_x), OXYDES DE SOUFRE (SO_x) ET AUTRES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES IMPORTANTES (EN TONNES)

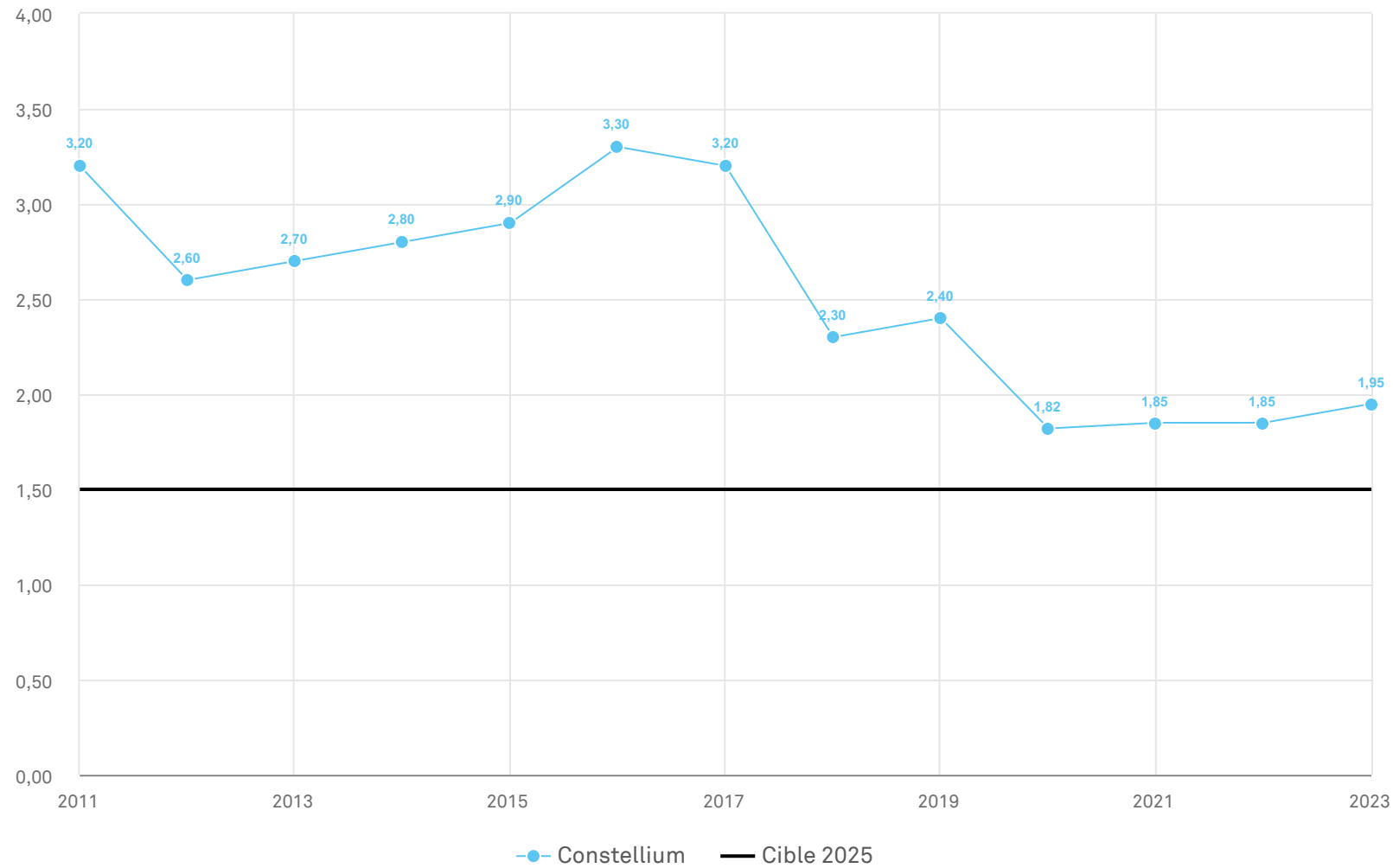
Les émissions atmosphériques sont calculées en fonction d'une ou deux mesures ponctuelles par an, ce qui peut causer des fluctuations importantes d'une année à l'autre. Certains sites ne mesurent pas toutes les émissions présentées ici, et ce conformément à la législation locale en vigueur.



³ COV: composés organiques volatiles.

PERFORMANCE SOCIALE

GRI 403-9 TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS



GRI 2-7 EMPLOYÉS

Employés hors joint-ventures

		Apprenti	Permanent	Durée déterminée	Temporaire (agence, hors sous-traitant)	Total
TOUT CONSTELLIUM						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	256	-	-	-	
	Femme	59	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	9 493	358	658	
	Femme	-	1 565	58		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	315	10 743	404	658	
	Temps partiel	0	315	12		
TOTAL						12 447
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						11 474
EUROPE						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	255	-	-	-	
	Femme	59	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	6 771	329	612	
	Femme	-	1 078	42		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	255	7 539	360	612	
	Temps partiel	59	310	11		
TOTAL						9 146
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						8 220
ASIE						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	0	-	-	-	
	Femme	0	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	5	23	0	
	Femme	-	9	12		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	0	5	23	0	
	Temps partiel	0	9	12		
TOTAL						49
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						49
AMÉRIQUE DU NORD						
Nombre d'employés avec un type d'emploi spécifique	Homme	1	-	-	-	
	Femme	0	-	-	-	
Nombres d'employés par typologie de contrat	Homme	-	2 717	6	46	
	Femme	-	478	4		
Nombre d'employés travaillant à temps plein/partiel	Temps plein	1	3 190	1	46	
	Temps partiel	0	5	9		
TOTAL						3 252
TOTAL CONTRATS PERMANENTS ET A DURÉE DÉTERMINÉE						3 205

GRI 401-1 EMBAUCHE DE NOUVEAUX EMPLOYÉS ET ROTATION DU PERSONNEL¹

Employés permanents, hors joint-ventures²

Catégorie d'employés	Nombre de nouveaux employés embauchés en 2023		Nombre d'employés ayant quitté l'entreprise en 2023		Nombre d'employés au 31 décembre 2023		Rotation	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
EUROPE								
Moins de 30 ans	27	131	31	101	153	794	20%	13%
30-50 ans	91	184	94	411	652	3 633	14%	11%
Plus de 50 ans	5	27	60	387	273	2 344	22%	17%
TOTAL	123	342	185	899	1 078	6 771	17%	13%
AMÉRIQUE DU NORD								
Moins de 30 ans	56	188	52	113	94	402	55%	28%
30-50 ans	78	240	72	221	226	1 333	32%	17%
Plus de 50 ans	23	79	34	127	158	982	22%	13%
TOTAL	157	507	158	461	478	2 717	33%	17%
TOUT CONSTELLIMUM Y COMPRIS ASIE								
Moins de 30 ans	83	319	83	214	247	1 196	34%	18%
30-50 ans	169	424	167	632	885	4 969	19%	13%
Plus de 50 ans	28	106	94	514	433	3 328	22%	15%
TOTAL	280	849	344	1 360	1 565	9 493	22%	14%

¹ Le taux de rotation est calculé comme le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise en 2023 divisé par le nombre de salariés au 31 décembre 2023 dans la même catégorie de région géographique, d'âge et de sexe.

² Les employés des joint-ventures ne représentent pas un effectif significatif par rapport au nombre total d'employés de Constellium.

GRI 404-1 NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR EMPLOYÉ

Employés hors joint-ventures

	Femme	Homme	Cadres ³	Opérateurs ⁴	Tous les employés
Nombre moyen d'heures de formation par an/employé	28,0	24,5	27,4	25,6	25,0

GRI 405-2 RATIO DU SALAIRE DE BASE ET DE LA RÉMUNÉRATION DES FEMMES ET DES HOMMES⁵

Employés permanents, hors joint-ventures

Échelons	Ratio femmes/hommes
Tout CONSTELLIUM	
Vice-Présidents et directeurs⁶	103%
Cadres supérieurs/Experts seniors/Experts maîtres techniques	91%
Manager, experts et ingénieurs seniors	91%
Cadres et ingénieurs	84%
Techniciens et opérateurs	87%

³ Cadres : désigne les employés ayant un rôle administratif ou de direction.

⁴ Opérateurs : désigne les employés travaillant dans les ateliers.

⁵ Ces ratios reflètent des différences, au sein d'une même catégorie d'employés, de responsabilité, de situation géographique et de degré d'expérience.

⁶ Les vice-présidents et directeurs comprennent les membres du comité exécutif.

GRI 405-1 DIVERSITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DES EMPLOYÉS

Employés permanents, hors joint-ventures⁷

	Fourchette d'âge	Femme	Homme	Total	% Age	% Femmes	% Hommes
Membres du Conseil d'Administration	Moins de 30 ans	0	0	0	--%	--%	--%
	De 30 à 50 ans	1	1	2	17%	50%	50%
	Plus de 50 ans	4	6	10	83%	40%	60%
TOTAL		5	7	12	100%	42%	58%

Échelons	Fourchette d'âge	Femme	Homme	Total	% Age	% Femmes	% Hommes
Tout Constellium							
Membres du Comité Exécutif	Moins de 30 ans	0	0	0	0%	-	-
	De 30 à 50 ans	0	4	4	40%	-	-
	Plus de 50 ans	1	5	6	60%	-	-
	SOUS-TOTAL	1	9	10	100%	10%	90%
Vice-Présidents et directeurs (échelons 38-46)	Moins de 30 ans	0	0	0	0%	-	-
	De 30 à 50 ans	9	31	40	35%	-	-
	Plus de 50 ans	10	64	74	65%	-	-
	SOUS-TOTAL	19	95	114	100%	17%	83%
Managers seniors, experts seniors ou techniques (échelons 35-37)	Moins de 30 ans	0	0	0	0%	-	-
	De 30 à 50 ans	22	86	108	50%	-	-
	Plus de 50 ans	10	98	108	50%	-	-
	SOUS-TOTAL	32	184	216	100%	15%	85%
Cadres, experts et ingénieurs seniors (échelons 32-34)	Moins de 30 ans	3	4	7	1%	-	-
	De 30 à 50 ans	82	229	311	57%	-	-
	Plus de 50 ans	46	181	227	42%	-	-
	SOUS-TOTAL	131	414	545	100%	24%	76%
Cadres et ingénieurs (échelons 28-31)	Moins de 30 ans	52	114	166	17%	-	-
	De 30 à 50 ans	149	413	562	58%	-	-
	Plus de 50 ans	54	185	239	25%	-	-
	SOUS-TOTAL	255	712	967	100%	26%	74%
Techniciens et opérateurs (échelons NP)	Moins de 30 ans	192	1 078	1 270	14%	-	-
	De 30 à 50 ans	623	4 206	4 829	52%	-	-
	Plus de 50 ans	312	2 795	3 107	34%	-	-
	SOUS-TOTAL	1 127	8 079	9 206	100%	12%	88%
TOTAL		1 565	9 493	11 058	100%	14%	86%

⁷ Les employés des joint-ventures ne représentent pas un effectif significatif par rapport au nombre total d'employés de Constellium

INDEX DU CONTENU GRI

Déclaration d'utilisation	Constellium a publié les informations citées dans cet index du contenu GRI pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 en référence aux normes GRI.
GRI 1 utilisé	GRI 1: Fondation 2021

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 2 : Informations générales			
L'organisation et ses pratiques de reporting			
2-1	Détails sur l'organisation	Constellium SE (Constellium) est une société publique qui vise à opérer avec les normes éthiques les plus élevées et les bonnes pratiques, afin de répondre aux attentes de nos actionnaires et des autres parties prenantes, et opère dans le cadre du Code de conduite mondial. Notre siège social est à Paris, France. Nous sommes cotés à la Bourse de New York sous le symbole CSTM. Nos actionnaires les plus importants au 15 mars 2024 – incluent Bpifrance Participations SA: 11,2% ; T. Rowe Price Investment Management, Inc.: 10,2% ; FMR LLC: 10.0 % ; Janus Henderson Group plc 7,1% et Blackrock, Inc. 7,0%	
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Toutes les entités consolidées par Constellium SE (Constellium) et toutes les coentreprises opérationnelles consolidées par Constellium au cours de l'année de référence 2023, sauf mention contraire.	
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	A propos du présent rapport	94
2-4	Reformulations d'informations	Aucun	
2-5	Assurance externe	La déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillé en page 86) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité d'une sélection d'informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et certaines mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 90-93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.	
Activités et ouvriers			
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Notre modèle économique; Nos produits et marchés	6 7
2-7	Employés	Performance sociale	72
Gouvernance			
2-9	Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance; Rapport 20F 2023, Rubrique 6-A : Administrateurs et membres de la haute direction	16
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport 20F 2023, Rubrique 6-C : Pratiques du conseil d'administration	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance; Conseil d'administration; Jean-Christophe Deslarzes, le Président du conseil, n'est pas un dirigeant de l'entreprise.	16
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance	16
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance	16
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance	16
2-15	Conflits d'intérêts	Rapport 20F 2023, Rubrique 6-C : Pratiques du conseil d'administration ; Point 16-G : Gouvernance d'entreprise ; L'une des principales fonctions et responsabilités du comité des nominations et de la gouvernance est d'examiner les conflits d'intérêts, les questions relatives aux parties liées et l'indépendance des administrateurs.	
2-16	Communication des préoccupations majeures	Gouvernance; La ligne d'assistance pour l'intégrité de Constellium est un service indépendant qui permet aux employés, aux sous-traitants et autres parties prenantes externes de signaler de manière anonyme et confidentielle les violations du Code de conduite ainsi que d'autres transactions non éthiques, illégales ou irresponsables, par téléphone ou par Internet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service d'assistance téléphonique et le formulaire en ligne sont disponibles dans toutes les langues de nos sites. Tous les signalements sont documentés par l'opérateur de la ligne d'assistance et communiqués au gestionnaire de cas désigné dans le pays concerné pour enquête et résolution. En 2023, nous avons enregistré 10 nouveaux signalements (via la ligne d'assistance et d'autres méthodes de signalement en plus des trois cas qui étaient encore ouverts en 2022. Ces trois dossiers ont été clôturés aux premier et deuxième trimestres et, sur les dix nouvelles demandes, sept ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturées. Les autres cas restent ouverts et font l'objet d'une enquête active. Les employés ont aussi la possibilité de faire des signalements par d'autres moyens, notamment par l'intermédiaire d'un courrier électronique au Médiateur, de l'option « Contact » de notre site web et de nos médias sociaux d'entreprise, ainsi que via des canaux locaux sur nos sites. Notre comité de conformité rend compte au comité d'audit du conseil d'administration. Notre ligne d'assistance pour l'intégrité est également intégrée à notre Code de conduite des fournisseurs pour renforcer l'importance de recueillir des commentaires tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et auprès des parties prenantes externes.	16
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance; Trois de nos administrateurs ont suivi des formations en ligne sur le risque climatique et les stratégies de croissance durable.	16
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport 20F 2023, Rubrique 6-C : Pratiques du conseil d'administration ; L'une des principales fonctions et responsabilités du comité des nominations et de gouvernance est de superviser l'autoévaluation annuelle du conseil d'administration et de ses comités.	
2-19	Politiques de rémunération	Rapport 20F 2023, Rubrique 6-B: salaires et autres avantages sociaux, Rubrique 6-C : Pratiques du conseil d'administration.	
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Rapport 20F 2023, Rubrique 6-B: salaires et autres avantages sociaux, Rubrique 6-C : Pratiques du conseil d'administration.	
Stratégie, politiques et pratiques			
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Message de Jean-Marc Germain, Directeur Général de Constellium	5
2-23	Engagements politiques	Gouvernance	16

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
2-24	Intégration des engagements politiques	Gouvernance; Le développement durable au cœur de notre stratégie	13, 16
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Gouvernance	16
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Gouvernance ; La ligne d'assistance pour l'intégrité de Constellium est un service indépendant qui permet aux employés, aux sous-traitants et autres parties prenantes externes de signaler de manière anonyme et confidentielle les violations du Code de conduite ainsi que d'autres transactions non éthiques, illégales ou irresponsables, par téléphone ou par Internet, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service d'assistance téléphonique et le formulaire en ligne sont disponibles dans toutes les langues de nos sites. Tous les signalements sont documentés par l'opérateur de la ligne d'assistance et communiqués au gestionnaire de cas désigné dans le pays concerné pour enquête et résolution. En 2023, nous avons enregistré 10 signalements via la Hotline. 7 de ces cas ont fait l'objet d'une enquête et ont été clôturés. Les autres cas restent ouverts et font activement l'objet d'une enquête en cours. Les employés ont aussi la possibilité de faire des signalements par d'autres moyens, notamment par l'intermédiaire d'un courrier électronique au Médiateur, de l'option « Contact » de notre site web et de nos médias sociaux d'entreprise, ainsi que via des canaux locaux sur nos sites. Notre comité de conformité rend compte au comité d'audit du conseil d'administration. Notre ligne d'assistance pour l'intégrité est également intégrée à notre Code de conduite des fournisseurs pour renforcer l'importance de recueillir des commentaires tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et auprès des parties prenantes externes.	16
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Aucun cas significatif de non-respect des lois et réglementations, pour lequel des amendes ou des sanctions non pécuniaires sont encourues, n'a été enregistré au cours de l'exercice.	
2-28	Adhésions à des associations	Adhésions	88
Engagement des parties prenantes			
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Notre participation à diverses associations sectorielles telles que European Aluminium, Aluminum Association aux États-Unis, et l'Aluminium Stewardship Initiative nous permet de dialoguer avec les parties prenantes grâce des contacts et à des échanges continus.	88
2-30	Négociations collectives	En 2023, 83 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives ; 95 % des employés de nos sites en dehors des États-Unis sont couverts par une convention collective, tandis qu'environ 50 % des employés aux États-Unis sont couverts par une convention collective.	
GRI 3: Thèmes pertinents			
3-1	Processus pour déterminer les sujets pertinents	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
3-2	Liste des thèmes pertinents	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
3-3	Gestion des thèmes pertinents	La déclaration consolidée de performance extra-financière incluse dans ce rapport (telle que précisée page 86) indique la manière dont le Groupe gère les sujets importants.	86
GRI 205 Lutte contre la corruption			
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Notre cartographie des risques liés à la corruption couvre l'ensemble de nos opérations.	
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance ; Nous sensibilisons et formons notre comité exécutif et nos employés à la lutte contre la corruption par le biais de notre formation sur le Code de conduite (CoC). Nous organisons aussi régulièrement des sessions de lutte contre la corruption à destination de certains employés particulièrement exposés. Nous avons inclus nos principes de lutte contre la corruption dans notre code de conduite fournisseur ainsi que dans les contrats que nous signons avec nos clients.	16
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun enregistré pendant l'année de référence	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 207 Fiscalité			
207-1	Approche de la politique fiscale	La stratégie fiscale est alignée sur notre stratégie commerciale et nos opérations avec une approche responsable et durable. La structuration de nos investissements à l'échelle mondiale dépend uniquement de nos activités commerciales. Constellium s'assure que les transactions intragroupe respectent le principe de pleine concurrence, que les déclarations fiscales sont déposées et que les impôts sont payés en temps voulu dans chaque juridiction où nous opérons, conformément aux lois et réglementations fiscales en vigueur.	
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Constellium adopte une approche responsable de la gestion et du contrôle des questions fiscales. Le Vice-président du groupe en charge de la fiscalité rend régulièrement compte au Vice-Président Exécutif et Directeur financier du Groupe de la position et de la stratégie fiscales de Constellium, y compris les risques potentiels auxquels le groupe pourrait être confronté. Le Vice-président du Groupe en charge de la fiscalité rend également compte - au moins une fois par an - au comité d'audit du conseil d'administration, de la situation et des risques fiscaux de Constellium. La gestion des risques fiscaux est entièrement intégrée dans le processus de gestion des risques du groupe.	
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Nous nous engageons à fournir des informations transparentes et accessibles aux contrôleurs fiscaux et nous entretenons un dialogue continu, ouvert et honnête avec les responsables en matière de politique fiscale et les représentants des autorités fiscales.	
207-4	Reporting pays par pays	Depuis 2017, Constellium a déposé auprès des autorités fiscales compétentes une Déclaration pays par pays (Country by Country Reporting - CbCR), qui est disponible à toutes les administrations fiscales des pays dans lesquels Constellium opère.	
GRI 301 Matières			
301-2	Matières recyclées utilisées	L'apport moyen d'aluminium recyclé est de 42 % en 2023, La part des déchets post-consommation est de 18 % et les 24 % restants sont constitués de déchets pré-consommation, selon le guide standard de la GRI << Ensemble complet de normes GRI >>, téléchargé sur https://www.globalreporting.org/how-to-use-the-gri-standards/resource-center/	
GRI 302 Énergie			
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Performance environnementale	65
302-3	Intensité énergétique	Énergie par tonne produite en 2023: 12,8 GJ/tonne, mesurée par tonne de produit expédié Toutes les énergies listée dans la table 302-1 (rubrique performance environnementale). Le ratio est basé sur l'ensemble des consommations d'énergie au sein du groupe Constellium.	65
302-4	Réduction de la consommation énergétique	a. Économies totales d'énergie en 2023: 311 TJ b. Économies par source d'énergie en 2023: combustibles fossiles 278 TJ; Électricité 33 TJ c. L'année de référence est 2022. d. Utilisation d'un outil de calcul interne pour évaluer quelle énergie aurait été utilisée l'année correspondante en appliquant le rapport énergie/t de l'année de référence pour chaque unité de production et en appliquant, le cas échéant, un facteur de correction pour tenir compte des changements intervenus dans le mix de produits.	
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Pour les applications automobiles et aéronautiques, nous prenons en compte la réduction des besoins énergétiques tout au long du cycle de vie d'un produit en calculant les économies d'énergie générées grâce à l'utilisation de nos produits en aluminium, en alternative à des matériaux de référence tels que l'acier pour l'automobile ou les générations précédentes d'alliages d'aluminium pour l'aéronautique. Une estimation basée sur des calculs d'analyse du cycle de vie montre qu'environ 35 000TJ ont été économisées sur les produits livrés en 2023, tout au long de leur durée de vie. Nous prévoyons d'étendre cette évaluation avec une couverture plus complète de notre gamme de produits. Nous avons basé notre hypothèse sur une estimation des gains de masse attendus dans les applications automobiles et aéronautiques et utilisé les données de notre outil d'ACV, selon les normes ISO 14040-44.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
	GRI 303 Eau et effluents		
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	<p>a. La consommation d'eau est concentrée sur les opérations de refroidissement pendant la coulée des métaux (principalement) et le laminage. L'utilisation de l'eau est nécessaire tout au long de la chaîne de valeur (en amont pour le raffinage de l'alumine, la fonderie post-électrolyse, la production d'électricité, etc., et en aval pour les opérations de finition).</p> <p>b. La consommation d'eau est traitée dans le cadre de notre certification ISO 14001. Nous vérifions également l'état des risques liés à l'eau à l'aide de l'outil en ligne Aqueduct Water Risk Atlas du WRI, utilisé pour la dernière fois en janvier 2024. Nous continuons de le mettre à jour régulièrement.</p> <p>c. Nous demandons à nos principaux fournisseurs d'être évalués sur leur performance en matière de développement durable, y compris en ce qui concerne les questions liées à l'eau. Ceux-ci sont aussi inclus dans le champ d'application des audits réalisés sur les sites des fournisseurs identifiés comme étant à plus haut risque. Nous avons évalué la performance en matière de développement durable de fournisseurs clés et à risque qui totalisent 68 % de nos dépenses en 2023. Avec d'autres partenaires de la chaîne de valeur de l'aluminium, nous nous sommes engagés dans Aluminium Stewardship Initiative (ASI), qui a établi un standard pour la production et l'utilisation responsable de l'aluminium. Les questions relatives à la gestion de l'eau sont incluses dans la norme ASI qui a été définie fin 2017.</p> <p>d. Voir chapitre sur l'eau pages 43-44.</p>	44
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	La gestion des rejets d'eau se fait conformément aux réglementations locales et à notre propre politique de gestion de l'eau. Elle est incluse dans le périmètre de certification ISO 14001 de nos usines.	70
303-3	Prélèvement d'eau	<p>a. Performance environnementale</p> <p>b. En 2023, les prélèvements d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique élevé ou très élevé selon les scénarios pessimistes 2030 et 2050 de l'outil en ligne "Aqueduct Water Risk Atlas" du WRI, était de 59.4 mégalitres. Dans tous les cas sauf un, la source d'eau était l'eau municipale, tandis que l'eau de surface était utilisée et recyclée dans le dernier cas. Plus de 80 % des prélèvements d'eau ont été effectués dans des zones à faible stress hydrique (scénarios pessimistes 2030-2050).</p> <p>c. Tous les chiffres affichés concernent l'eau douce. Aucun autre type de source d'eau n'a été utilisé.</p> <p>d. Aucune hypothèse n'a été utilisée, les données ont été collectées auprès des sites et consolidées dans une base de données centrale.</p>	69
303-4	Rejet d'eau	Performance environnementale	70
303-5	Consommation d'eau	<p>Nous avons considéré les volumes de consommation d'eau comme des volumes d'eau consommés auprès d'une catégorie de sources et rejetés dans une autre catégorie (par exemple, l'eau souterraine consommée et rejetée ensuite dans l'eau de surface).</p> <p>a. Performance en matière de développement durable. Tous les volumes doivent être pris en compte, à l'exception de ceux provenant de l'eau de surface quand elle est rejetée dans l'eau de surface.</p> <p>b. En 2023, les prélèvements d'eau dans les zones soumises à un stress hydrique élevé ou très élevé selon les scénarios pessimistes 2030 et 2050 de l'outil en ligne "Aqueduct Water Risk Atlas" du WRI, était de 59.4 mégalitres. Dans tous les cas sauf un, la source d'eau était l'eau municipale, tandis que l'eau de surface était utilisée et recyclée dans le dernier cas. Plus de 80 % des prélèvements d'eau ont été effectués dans des zones à faible stress hydrique (scénarios pessimistes 2030-2050).</p> <p>c. Pas de changement significatif dans le stockage de l'eau.</p> <p>d. Ne concerne les prélèvements d'eau que de cinq de nos sites : Astrex, San Luis Potosí, White, Dahlenfeld et Montreuil-Juigné. Leurs prélèvements cumulés restent limités, représentant 0,2 % de notre consommation totale.</p>	44

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 305 Émissions			
305-1	Émissions directes (scope 1) de GES	Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Performance environnementale	30 66
305-2	Énergie indirecte (scope 2) Émissions de GES	Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Performance environnementale	30 66
305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique;	30
305-4	Intensité des émissions de GES	Performance environnementale	66
305-5	Réduction des émissions de GES	Performance environnementale	66
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Aucune enregistrée pendant l'année de référence	
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Performance environnementale	##
GRI 306 Déchets			
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Gestion des déchets, des émissions dans l'air et de la consommation d'eau	43
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	a. Gestion des déchets, des émissions dans l'air et de la consommation d'eau b. Déchets gérés au niveau des sites. Lorsqu'un tiers est impliqué, le contrat est supervisé et géré conformément aux lois et réglementations locales. c. Les données relatives aux déchets sont collectées semestriellement via notre portail EHS interne.	43 68
306-3	Déchets générés	Performance environnementale	68
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	Performance environnementale	68
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Performance environnementale	68
GRI 307 Conformité environnementale			
307-1	Non-conformité aux lois et règlements	13 cas de non-conformité sont en cours d'étude, certains d'entre eux nécessitant une investigation poussée et du temps. Nous suivons de près ces cas et nous nous efforçons de les résoudre.	
GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs			
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable	61
GRI 401 Emploi			
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Performance sociale	74
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Les travailleurs à temps partiel bénéficient d'avantages au prorata de leur temps de travail ; les travailleurs temporaires n'ont pas droit aux mêmes avantages. Certains avantages liés à l'assurance maladie sont accordés en fonction de l'ancienneté.	
GRI 402 Relations employés/direction			
402-1	Délai de préavis minimum concernant les changements opérationnels	Le délai de préavis minimum varie selon le pays d'opération et est basé sur les réglementations locales. Nous respectons les réglementations du pays en question.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 403 Santé et sécurité au travail			
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés a. Nous demandons à nos sites d'être certifiés ISO 45001. b. Le champ d'application de la politique et de la certification couvre les employés de Constellium ainsi que les personnes dont le travail et/ou le lieu de travail est situé dans les locaux de Constellium.	48
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés	48
403-3	Services de santé au travail	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés	48
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	100 % de nos sites ont des représentants du personnel dans les comités de santé et de sécurité	48
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés	48
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés	48
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés; Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable	48
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés; 99,7 % de nos employés travaillent sur des sites certifiés ISO 45001 (employés des sièges sociaux et joint-ventures non inclus).	48
403-9	Accidents du travail	Concentrer nos efforts sur la protection de la santé et de la sécurité de nos employés; Performance sociale; Aucun accident fatal enregistré depuis plus de 4 ans, pour toutes les catégories de travailleurs, employés et sous-traitants. Taux de fréquence des accidents enregistrés : 1,95 par million d'heures travaillées pour les employés et les sous-traitants, 2,01 par million d'heures travaillées pour les employés, 1,68 pour les sous-traitants. Ces taux ont été calculés sans exclure de catégories de travailleurs.	48 72
GRI 404 Formation et éducation			
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié	Performance sociale	75
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Les trois quarts de nos employés font l'objet d'évaluations régulières de leurs performances. Les cadres font l'objet d'évaluations annuelles de leurs performances et de leur évolution de carrière par l'intermédiaire de la plateforme RH mondiale SuccessFactors. L'évaluation des performances des non-cadres est gérée site par site.	
GRI 405 Diversité et égalité des chances			
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Performance sociale	76
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Performance sociale	75
GRI 406 Lutte contre la discrimination			
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	En 2023, notre ligne d'assistance pour l'intégrité a enregistré une plainte pour discrimination. L'affaire n'a pas pu faire l'objet d'une enquête car l'appelant a mis prématurément fin à l'appel. Sur la base des informations recueillies, il n'y avait pas assez d'éléments pour mener une enquête, et le dossier a donc été clôturé.	

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective			
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable ; Notre politique en matière de droits de l'homme et nos pratiques de travail incluent le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, et nos opérations sont situées dans des pays où ces risques ne sont pas significatifs. En 2023, 83 % de nos employés sont couverts par des conventions collectives.	61
GRI 408 Travail des enfants			
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable ; Notre politique en matière de droits de l'homme et nos pratiques de travail adresse ce point essentiel et sont mises en œuvre par le biais de notre Code de conduite.	61
GRI 409 Travail forcé ou obligatoire			
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable ; Notre politique en matière de droits de l'homme et de pratiques de travail, ainsi que notre déclaration sur l'esclavage moderne, traitent cette question essentielle et sont mises en œuvre par le biais de notre Code de conduite et de notre Code de conduite des fournisseurs.	61
GRI 412 Évaluation des droits de l'homme			
412-1	Opérations ayant fait l'objet d'un examen ou d'une évaluation d'impact sur les droits de l'homme	Depuis fin 2018, nous avons organisé des ateliers d'évaluation des risques en matière de droits de l'homme sur 12 de nos sites : Nanjing, Singen, Neuf-Brisach, Děčín, Levice, Žilina, Muscle Shoals, Ravenswood, White, Van Buren, Bowling Green, and San Luis Potosí. En avril 2019, nous avons organisé un atelier à l'échelle mondiale réunissant des responsables de différentes fonctions clés pour échanger sur ces risques. Cet atelier a permis d'établir une cartographie des risques de Constellium en matière de droits de l'homme qui a été présentée au comité exécutif. En 2023, nous avons mené la première phase d'une procédure de vérification préalable en matière de droits de l'homme à l'échelle de l'entreprise, qui nous a permis d'identifier les principaux risques que nous pourrions rencontrer. Nous poursuivrons l'analyse de ces risques lors d'une deuxième phase en 2024.	
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures en matière de droits de l'homme	Gouvernance ; Les principes de notre politique en matière de droits de l'homme et de nos pratiques de travail ont été intégrés dans notre Code de conduite. Les employés sont ainsi formés sur les droits de l'homme à travers la formation au Code de conduite.	16
412-3	Accords et contrats d'investissement importants comportant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant fait l'objet d'un examen approfondi du point de vue des droits de l'homme	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable ; Les principes des droits de l'homme sont explicitement mentionnés dans notre Code de conduite des fournisseurs, disponible à l'adresse suivante : https://www.constellium.com/sustainability/downloads/policies-codes-conduct	61
GRI 413 Communautés locales			
413-1	Opérations avec engagement des communautés locales, évaluations d'impact et programmes de développement	Veiller au bien-être de nos communautés	57
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs			
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable	61
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Respecter les normes de l'Aluminium Stewardship Initiative ; Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable	63 61

Standard	Description	Section de ce rapport / Information complémentaires	Pages
GRI 415 Politiques publiques			
415-1	Contributions politiques	Aucune - notre politique est de ne pas faire de contributions politiques.	
GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs			
416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	
GRI 417 Commercialisation et étiquetage			
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	Approvisionnement en matières premières : 100 % de nos produits sont conformes à la réglementation sur les minéraux de conflit et Constellium publie les informations correspondantes sur notre site web : https://www.constellium.com/reports-hub Produits avec des substances susceptibles de produire un impact environnemental ou social et utilisation sûre des produits et services : 100 % de nos demi-produits (moulés, laminés ou extrudés) sont couverts par les fiches de données de sécurité correspondantes des fabricants, disponibles sur notre site web (https://www.constellium.com/sustainability/policies-reports-and-certifications). Constellium est également en conformité avec la réglementation REACH, qui couvre la majorité de nos produits. Élimination des produits et impacts environnementaux et sociaux : nous nous engageons à promouvoir des taux de recyclage encore plus élevés pour l'aluminium dans tous les produits.	
417-2	Incidents de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et des services	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	
417-3	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	
GRI 418 Confidentialité des données des clients			
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Aucune non-conformité enregistrée pendant l'année de référence.	

TABLE DE CONCORDANCE DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (DPEF)

Ce rapport comprend notre déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) établie conformément à l'article L.225-102-1 II du Code de commerce, afin de rendre compte de la manière dont le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités. La table ci-dessous indique les sections de ce rapport qui contiennent des informations fournies dans le cadre de la déclaration consolidée de performance extra-financière. Notre analyse des risques relatifs au développement durable a conclu que certains risques ne sont pas significatifs pour notre activité et, par conséquent, ces risques ne sont pas abordés dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière. En particulier, compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, une politique alimentaire responsable, équitable et durable, les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves ainsi que la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives ne constituent pas des risques élevés pour Constellium et ne justifient pas de développements spécifiques dans notre déclaration consolidée de performance extra-financière.

Thème de la Déclaration consolidée de Performance Extra-financière	Section de ce rapport	Pages
Modèle d'affaires du Groupe	Message de Jean-Marc Germain, Directeur Général, Notre modèle économique, Le développement durable au cœur de notre stratégie	5 , 6 , 13
Principaux risques liés aux activités du Groupe et, le cas échéant, à ses relations d'affaires, ses produits ou ses services.	Évaluer les risques en matière de développement durable	24
Comment le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de ses activités (en ce compris les politiques appliquées au regard des principaux risques et leurs résultats incluant des indicateurs clés de performance)	A propos de Constellium; Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Bénéficier des enseignements des analyses de cycle de vie; Accélérer notre transition vers une économie circulaire; Gestion des déchets, des émissions atmosphériques et de la consommation d'eau; Social; Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable; Performance environnementale; Performance sociale; Adhésions; A propos de ce rapport	5-28 , 30-45 , 48-## , 65-76 , 88 , 94
Conséquences sur le changement climatique de l'activité du Groupe et de l'usage des biens et services qu'il produit	Recherche et développement; Bénéficier des enseignements des analyses de cycle de vie; Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Accélérer notre transition vers une économie circulaire	9 , 11 , 30 , 37
Engagements sociétaux en faveur du développement durable et de l'économie circulaire	Poursuivre nos actions pour lutter contre le changement climatique; Promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable	37 , 61
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Employer et engager les meilleurs talents	51
Actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités	Œuvrer pour une plus grande diversité	54
Mesures prises en faveur des personnes handicapées	Employer et engager les meilleurs talents	51
Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière		90

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS - PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le rapport contient également des informations sur nos plans d'action destinés à mettre en œuvre les dix principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) dans chacun des quatre domaines (droits de l'homme, travail, environnement, lutte contre la corruption) sur lesquels nous nous sommes engagés en tant que signataire de l'UNGC. Le tableau ci-dessous présente une correspondance entre (i) les informations à fournir conformément à la Communication sur le progrès (COP) de l'UNGC - Active, (ii) l'indice de la Global Reporting Initiative (GRI), et (iii) les sections pertinentes de ce rapport.

Principes du Pacte Mondial des Nations Unies		Index GRI	Pages
Engagement du Directeur Général au pacte de l'UNGC			5
DROITS DE L'HOMME			
Principe 1:	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.	GRI 405-414	16-23, 83-84
Principe 2:	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.		
TRAVAIL			
Principe 3:	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	GRI 2-30	79
Principe 4:	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	GRI 409	84
Principe 5:	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	GRI 408	84
Principe 6:	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	GRI 405-406	54-55, 83
ENVIRONNEMENT			
Principe 7:	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.		9-10, 11-12, 30-34, 38-42, 43-45, 46
Principe 8:	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.	GRI 301-308	
Principe 9:	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.		
ANTI-CORRUPTION			
Principe 10:	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	GRI 205	16, 79

ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

Associations	Positions dans la gouvernance	Participation aux projets et aux comités
Aluminum Association (AA) Membre	Membre du conseil	Oui
Aluminium Can Recycling Romania (Alucro)	Membre du conseil	Oui
Aluminium France	Membre du conseil	Oui
Aluminium Stewardship Initiative (ASI)	Membre du conseil, Membre du comité des normes	Oui
Alupro	Membre du conseil	Oui
ARPAL, Espagne	Membre du conseil	Non
Association française des entreprises privées (AFEP)	Non	Oui
Association of the United States Army (AUSA)	Non	Non
Can Manufacturers Institute	Non	Oui
Carbon Disclosure Project (CDP)	Non	Non
Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D)	Non	Non
European Aluminium	Membre du conseil, Membre du conseil du groupe Emballages, Membre du conseil du groupe Automobile et Transports, Présidents de plusieurs comités	Oui
European Aluminium Foil Association (EAFA)	Non	Oui
Every Can Counts	Président	Oui
Fédération des forges et fonderies	Oui	Oui
France Aluminium Recyclage (FAR)	Président	Oui
France Industrie	Membre	Oui
Aluminium Deutschland (GDA)	Membre du conseil	Oui
Recal Foundation Poland	Membre du conseil	Oui
Swiss Aluminium Association (alu.ch)	Membre du conseil	Oui
Syndicat National des Fabricants de Boîtes emballages et bouchons métalliques (SNFBM)	Non	Oui
Pacte Mondial des Nations unies (PMNU)	Non	Non
Wirtschafts Grosshandel Metallehalbzeug (WGM)	Non	Oui
Wirtschafts Vereinigung Metalle (WVM)	Membre du conseil	Oui
Alumobility	Président	Oui
First Movers Coalition	Non	Oui

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport peuvent constituer des déclarations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ce rapport peut contenir des « déclarations prospectives » relatives à nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, ainsi que nos attentes ou nos convictions concernant des événements et des conditions futurs. Vous pouvez identifier les déclarations prospectives car elles contiennent des mots tels que, mais sans s'y limiter, « croit », « s'attend », « peut », « devrait », « approximativement », « anticipe », « estime », « a l'intention », « planifie », « cible », « probablement », « sera », « pourrait » et des expressions similaires (ou la négation de ces terminologies ou expressions). Toutes les déclarations prévisionnelles comportent des risques et des incertitudes. De nombreux risques et incertitudes sont inhérents à notre industrie et à nos marchés, tandis que d'autres sont plus spécifiques à nos activités et à nos opérations. Ces risques et incertitudes comprennent, mais ne sont pas limités : à la concurrence sur le marché ; au ralentissement économique ; à la perturbation des opérations commerciales ; aux perturbations liées à la guerre en Ukraine et aux autres tensions géopolitiques ; à l'incapacité à répondre à la demande des clients et aux exigences de qualité ; la perte de clients, de fournisseurs ou d'autres relations commerciales clés ; aux perturbations dans l'approvisionnement ; à l'augmentation excessive de l'inflation ; à la capacité et l'efficacité de nos activités de politique de couverture ; à la perte d'employés clés ; aux niveaux d'endettement qui pourraient limiter notre flexibilité et nos possibilités d'exploitation ; et à d'autres facteurs de risque énoncés sous la rubrique « Facteurs de risque » dans notre rapport 20-F, et tels que décrits dans les rapports ultérieurs déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission. La survenance des événements décrits et l'obtention des résultats escomptés dépendent de nombreux événements, dont certains ou tous ne sont pas prévisibles ou sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Par conséquent, les résultats réels peuvent être sensiblement différents des déclarations prévisionnelles contenues dans ce rapport. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prévisionnelles à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière. (Exercice clos le 31 décembre 2023)

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Constellium SE (ci-après « la Société ») désigné organisme tiers indépendant, « tierce partie » accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1862, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de la Société (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration ») présentées dans le rapport de développement durable inclus dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la Société.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la Société

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de la Société tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par la Société des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et février 2024 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 15 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Ressources humaines, Santé et sécurité, Environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe, pour lesquelles nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Neuf Brisach (France), Valais (Suisse), Van Buren (Etats-Unis), et couvrent entre 30% et 40% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 2024

L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Pierre Marty
Associé

Aurélié Castellino-Cornetto
Associée Développement Durable

ANNEXE

Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs pour l'exercice 2023 :

- Émissions de gaz à effet de serre scopes 1, 2 et postes métal et déchets du scope 3, et leurs intensités ;
- Consommation d'énergies directes (anthracite, GPL, gaz naturel, diesel, fioul lourd, énergies renouvelables) en gigajoule (GJ) ;
- Consommation d'énergies indirectes (électricité et vapeur - achetée et vendue) en gigajoule (GJ) ;
- Tonnes (t) et pourcentage (%) d'aluminium recyclé dans les approvisionnements ;
- Tonnes (t) de déchets mis en décharge par tonne de produit expédié ;
- Tonnes (t) de déchets générés (dangereux, non dangereux, recyclage, incinération et décharge) ;
- Tonnes (t) d'émissions de DCO, DBO5, fluorures, hydrocarbures, solides en suspension et aluminium dissous rejetés dans l'eau ;
- Prélèvement d'eau par tonnes (t) de produit expédié en mètre cube (m3) ;
- Prélèvement d'eau en millions de mètre cube (m3) (water IN / OUT) ;
- Intensité des émissions atmosphériques de COV, SOx, NOx et matières particulaires par tonnes (t) de produit expédié ;
- Pourcentage (%) des employés formés au Code de conduite parmi les employés ayant accès au e-learning ;
- Taux (%) de fréquence d'accidents enregistrés (employés et sous-traitants) ;
- Nombre d'heures travaillées ;
- Nombre d'accidents du travail (mortels, blessures graves, LTI, RW, MT) ;
- Pourcentage (%) des sites industriels couverts par une certification ISO 45001 ou OHSAS 18001 ;
- Répartition en nombre des effectifs permanents par région, par catégories professionnelles, par genre, par type de contrat et par âges ;
- Taux (%) de rotation des employés permanents par genre et par âge ;
- Pourcentage (%) de femmes cadres (du grade 28 et plus) ;
- Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes (GRI 405-2) pour chaque catégorie JG et les travailleurs permanents ;
- Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an (pour les femmes, les hommes, les cadres, les opérateurs) ;
- Pourcentage (%) de fournisseurs clés et à risque ayant signé le Code de conduite des fournisseurs ;
- Pourcentage (%) des dépenses annuelles du Groupe auprès de fournisseurs clés et à risque évalués.
- Signature de l'« Accord Eau et Climat » avec les autorités locales à Neuf Brisach
- Signature d'une convention avec les collectivités locales appelée « PURE » à Issoire
- Sensibilisation aux « risques de la santé mentale » ;
- Campagne sur le thème de la sécurité à Ravenswood ;
- Obtention d'un prix pour la formation 'Leadership Development Program' (LDP) ;
- Mise en place d'une nouvelle formation 'Biais inconscient' ;
- Association à un programme de réhabilitation des personnes souffrant de déficiences intellectuelles ;
- Participation au salon « Société des femmes ingénieurs » ;
- Formation sur les « préjugés inconscients », présentation à la conférence « Vivre sans limites » ;
- Nouvelle politique d'approvisionnement durable publiée en octobre 2023 ;
- Conformité à la réglementation sur les minerais de conflit (mesure de diligence, et communication sur le site internet).

Informations qualitatives (actions et résultats) pour l'exercice 2023 :

- Nouvelle application de reporting « MyPlanet » ;
- A rejoint le programme « US. Environmental Protection Agency's Energy Star program » ;
- Extension du site industriel Neuf-Brisach, axé sur le recyclage d'aluminium ;
- Parrainage de la 3ème édition de la manifestation internationale « Chaque Canette Compte » ;
- Subvention de l'ADEME pour le projet "Close the loop" ;
- Installation d'un oxydateur thermique régénératif (RTO) à Zilina (Slovaquie) ;
- Signalement et enquête sur les incidents environnementaux "à fort potentiel", et collecte de rapports sur les quasi-accidents et les incidents environnementaux mineurs ;

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Exercice financier 2023
(du 1er janvier au 31 décembre 2023)

DATE DE PUBLICATION

Mars 2024

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Toutes les entités contrôlées par Constellium et toutes les joint-ventures contrôlées par Constellium au cours de l'année de référence 2023, sauf indication contraire. En 2023, nos sites de Landau, Crailsheim et Burg en Allemagne et notre site d'Ussel en France ont été cédés par Constellium. Les données relatives à ces entités sont incluses dans les résultats publiés dans ce rapport, jusqu'à leur date de cession,

CONTACT

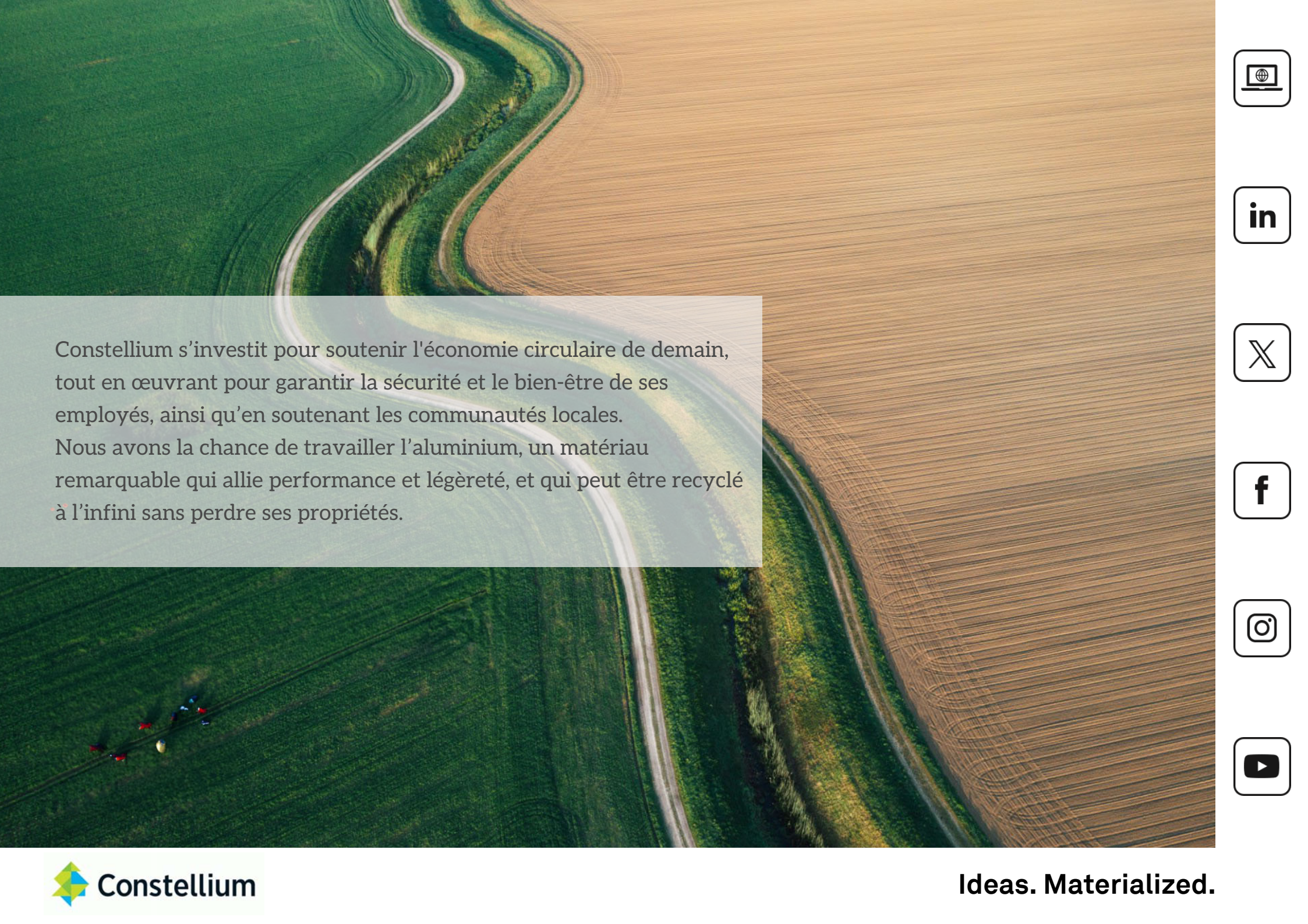
communications@constellium.com ou sustainability@constellium.com

ASSURANCE

La déclaration consolidée de performance extra-financière (DPEF) de Constellium, incluse dans le présent rapport (comme détaillé en page 86) et informant les parties prenantes de nos actions sociales, environnementales et sociétales, a été vérifiée par un tiers indépendant, PricewaterhouseCoopers Audit. Le tiers indépendant a vérifié la conformité de notre déclaration avec les dispositions du Code de commerce (article R. 225-105), ainsi que la sincérité d'une sélection d'informations fournies dans notre déclaration, telles que les indicateurs clés de performance et certaines mesures pour faire face aux risques (article R. 225-105 I, 3 et II du Code de commerce). Les travaux de PricewaterhouseCoopers Audit ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, déterminant les conditions dans lesquelles un tiers indépendant exerce son mandat, et suivant l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (« CNCC ») applicable à ces missions, ainsi que suivant la norme ISAE 3000 pour les services autres que des audits ou des examens d'informations financières historiques. Le rapport de PricewaterhouseCoopers Audit (inclus à la page 90-93 du présent rapport) décrit en détail le travail de vérification effectué.

Coordination, design et production: Direction de la Communication et Direction du Développement Durable

Crédits: Tesem Packaging, Chanel, Ford, Every Can Counts, Angie, Tarmac Aerosave, Renault, Istock/MishaKaminsky, iStock/SDIProductions, iStock/ValeriiMinhirov, iStock/OrbonAlija, iStock/NanoStockk, Istock/Daniel Balakov, iStock/lena_serditova, iStock/Aleksei Naumov, istock/borchee, iStock/Miglagoa, iStock/Surachet99, iStock/ozgurcankaya, iStock/PeopleImages



Constellium s'investit pour soutenir l'économie circulaire de demain, tout en œuvrant pour garantir la sécurité et le bien-être de ses employés, ainsi qu'en soutenant les communautés locales. Nous avons la chance de travailler l'aluminium, un matériau remarquable qui allie performance et légèreté, et qui peut être recyclé à l'infini sans perdre ses propriétés.

